

la météo: Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: 20. Demain: ensoleillé. (Détail page 17).



Plusieurs dizaines de grévistes du Canadien National avaient dressé leur ligne de piquetage hier devant les ateliers du CN, à Pointe Saint-Charles.

La grève du rail Ottawa s'en mêle

Les parties se rencontrent aujourd'hui

CAROLE BEAULIEU

Alors que d'un bout à l'autre du pays, voyageurs et gens d'affaires, subissaient hier les contre-coups de la première journée de grève des 48.000 employés du rail, grévistes et gestionnaires des deux grandes compagnies canadiennes de chemin de fer acceptaient de se plier, ce matin, à Ottawa, à une « médiation de la dernière chance ».

Le ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, a lui-même convié les deux parties à reprendre les négociations. Le sous-ministre au travail, M. Bill Kelly, doit participer à la rencontre, tout comme le médiateur spécial M. Mac Carson.

Les deux parties refusaient hier d'établir sur les points encore en litige mais se disaient disposées à négocier de bonne foi.

Le plus gros obstacle à une entente demeure la sécurité d'emploi,

ont confirmé hier des représentants syndicaux.

Plusieurs des neuf syndicats membres de la Conférence des syndicats associés des chemins de fer disposent de garanties selon lesquelles aucun de leurs membres ayant plus de huit ans d'ancienneté ne sera mis à pied « pour des raisons technologiques, d'organisation ou de changements opérationnels ». Cette protection ne s'applique pas lors d'une récession ou de difficultés économiques.

Les syndicats veulent désormais que leur emploi leur soit assuré en dépit des facteurs économiques et que cette protection soit étendue à tous les employés ayant plus de quatre ans d'ancienneté.

Du côté patronal, on soutient que les syndicats « ne veulent pas ou sont incapables de s'adapter à un environnement changeant ». Pour demeurer compétitives, a déclaré à la Presse Canadienne le négociateur de CP, M.

Robert Colosimo, les compagnies ferroviaires doivent réduire leurs dépenses d'opération et s'assurer d'une plus grande flexibilité de la main-d'oeuvre. Donner de telles garanties de sécurité d'emploi, sans tenir compte d'une baisse possible du trafic, équivaudrait à un suicide économique, a-t-il affirmé.

Plusieurs milliers d'employés ont déjà été mis à pied au cours des dernières années et les deux sociétés estiment qu'elles devront faire de nouvelles coupures pour demeurer compétitives.

La sous-traitance est aussi au coeur du litige opposant patrons et employés du rail.

Le CN et le CP veulent éliminer du contrat de travail toute contrainte à la sous-traitance alors que les syndicats veulent renforcer ces contrôles. « Le CN ne remplace pas nos équipements et quand ils sont défectueux il engage un sous-contractant

Voir page 10 : Ottawa

Le Festival des films du monde



Federico Fellini dans *L'Intervista*.

Le dernier Fellini, *L'Intervista*, le dernier Tacchella, *Travelling avant*, parmi les films vus par Marcel Jean.

Dans la compétition, un film australien, *Travelling North*, et un film soviétique, *Femme seule cherche compagnon*, commentés par Francine Laurendeau.

La Société générale du cinéma sert croissants et nouvelles au FFM.

Textes en page 11

La guerre aux MTS et au sida commence mal

R.-C. refuse de diffuser les messages de Québec

LAURENT SOUMIS

Radio-Canada refuse de diffuser les messages de sensibilisation des adolescents aux maladies transmissibles sexuellement (MTS) et au sida préparée par le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux.

Une porte-parole de la société, Mme Claire Samson, a déclaré hier au DEVOIR que Radio-Canada et Canadian Broadcasting Corporation (CBC) avaient rejeté les messages

« parce qu'ils ne font pas allusion et ne présentent pas l'abstinence comme un moyen efficace de lutte aux MTS ».

Les deux messages destinés aux auditoires francophones et anglophones du Québec présentent le condom comme un moyen efficace de lutte aux MTS mais passent complètement sous silence la question de l'abstinence.

Radio-Canada et CBC appuient leur décision sur la politique en matière de « questions controversées »

entériné le 19 février dernier par le conseil d'administration de la société.

Cette politique stipule que « pour assurer l'équilibre de l'information, les messages doivent traiter les deux options (condom et abstinence) d'une manière également positive ».

Les deux réseaux exigent que les messages soient « responsables, équilibrés et de bon goût » et « respectent la susceptibilité et les valeurs morales de l'auditoire ».

Voir page 10 : R.-C.

En matière d'immigration

Bouchard amendera son projet de loi

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard doit annoncer ce matin une série d'amendements à son projet de loi controversé sur la détention et la dissuasion en matière d'immigration.

Difficile pour l'instant toutefois de dire quelle sera la nature des modifications qui seront apportées au bill C-84, unanimement décrié par les or-

ganisations d'aide aux réfugiés comme une atteinte aux libertés individuelles, une violation des responsabilités internationales du Canada et une question de vie ou de mort pour les réfugiés authentiques.

Hier à sa sortie des Communales, le ministre a continué de tenir tête à ses détracteurs, réaffirmant qu'il n'était pas question d'apporter des modifications substantielles au projet de loi.

Tout au plus, a-t-il laissé entendre, Voir page 10 : Bouchard

Cinq prêtres disparaissent en Haïti

PORT-AU-PRINCE (Reuter) — Le père Jean-Bertrand Aristide, connu pour son opposition au gouvernement haïtien, a disparu, ainsi que quatre autres prêtres, après la lapidation de leur véhicule au nord de Port-au-Prince, a annoncé hier Radio Haïti-Inter.

Par ailleurs, Radio Caraïbes a fait savoir qu'une femme non-identifiée avait téléphoné

Voir page 10 : Haïti

Francophonie

Un Sommet où l'on parle aussi d'affaires

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le Sommet des pays ayant en commun l'usage du français sera l'occasion pour le gouvernement québécois et les entreprises québécoises de faire un discret mais pressant lobby d'affaires auprès tout particulièrement des pays francophones d'Afrique.

Ce lobby, dans lequel gouvernements et compagnies investiront plus de \$1,5 million, se fera en deux

temps : pendant le sommet alors que des rencontres seront organisées avec les dirigeants politiques des pays présents à Québec ; puis immédiatement après le sommet alors que 110 « décideurs » au sein d'entreprises privées et gouvernementales de 25 pays francophones viendront participer à un Forum francophone des affaires.

Le gouvernement québécois, en collaboration avec le gouvernement canadien, a préparé de longue main

Voir page 10 : Un Sommet

Le reporter du DEVOIR fait le tour du loch Ness

Pourquoi ne pas croire au monstre quand il est là ?



Le moindre clapotis ou la moindre vague à la surface du lac Ness et les objectifs des caméras se déclenchent pour de capter le monstre.

FRANÇOIS BARBEAU

DRUMNADROCHIT, Écosse — Le monstre du loch Ness était au rendez-vous dimanche. Sur la route A-82, en sortant d'Inverness, parquée dans une halte routière encombrée de touristes, une espèce de tour de Babel écossaise, je l'ai vu, devant moi. Là. Une tache noire sur le lac. Mais c'était un rocher à demi submergé.

Car le « monstre » du loch Ness, Nessie pour les amis, est toujours au rendez-vous pour les milliers de touristes qui fouillent chaque jour du regard les eaux grises et froides de cette immense étendue d'eau douce. La moindre ombre suspecte, chaque clapotis de vagues, tout sillage de bateau suffisent à faire déclencher les objectifs des caméras braquées sur le loch plutôt que sur le paysage enchanteur.

Personne ne revient pourtant à la maison avec un trophée photographique montrant la petite tête et le cou

effilé de ce monstre qui, à lui seul, vaut les campagnes de publicité touristique les plus coûteuses. Dans la région, tout est appâté à la Nessie. Pas de menus qui ne portent son image, pas une pub qui ne revendique son nom sous une forme ou l'autre, pas un marchand de souvenirs qui ne fasse fortune en vendant chandails, macarons et autres babioles frappés d'une silhouette de cet animal plus rare que la licorne et le centaure.

Abstraction faite du monstre, le loch Ness et ses abords offrent un lieu touristique fort agréable. Et le soleil y étant rare, même sous la grisaille, la route qui longe les 23 milles de rives du lac est agréable. Des haltes y ont été aménagées à intervalles réguliers pour permettre aux voyageurs des pauses de ravitaillement (généralement des sandwiches au concombre). En son point le plus large, le lac fait à peine un mille. De l'autre côté, les montagnes presque lauriennes, verdoyantes, bala-

frées de pignons, parsemées de somptueuses résidences à la pelouse manucurée.

Là aussi le calme de la campagne est gâché par le râle d'une scie mécanique et par la sempiternelle tondeuse du dimanche.

La végétation le long de la route est familière : framboisiers, fougères, épilobes, marguerites, verges d'or. Des chardons, symbole de l'Écosse, dressent fièrement leurs têtes mauves. Plus envahissante la bruyère tapisse des pans entiers de montagnes. Personne n'a encore défiguré de graffitis les murs de roc brun qui bordent la route. Pas d'affiches non plus pour déparer le paysage.

Quelques voiliers gisent sous le vent; les yachts sillonnent le loch en long et en large et leur va-et-vient doit certainement déranger Nessie. Sa tête pointue perce si rarement les eaux du loch que les touristes doivent se bouclier à l'exposition officielle

Voir page 10 : Monstre

AUJOURD'HUI

PREMIERS TIRS DANS LE GOLFE

Un contre-torpilleur américain tire des coups de semonce contre deux embarcations non-identifiées. Page 4

GRÉVISTES TUÉS

Trois ouvriers noirs sont tués au moment où le patronat lance un appel à la négociation. Page 4

ASSURANCES VIA LES CAISSES

Le Mouvement Desjardins offrira, via ses caisses, les produits d'assurances aux clients. Page 5

LES CANADIENS À HONG KONG

60 entreprises canadiennes sont maintenant établies à Hong Kong. Page 5

Le silencieux

NOTRE PATRIOTISME s'émousse quand on n'a pas de pays ennemis à détester.

Quand on pense trop à ce qu'on va dire, on ne dit pas ce que l'on pense.

Pour un voyage de noces réussi, combien d'éclipses de lunes de miel ?

L'argent, l'amour, la liberté, etc... ne font pas le bonheur. Coupons au plus court : le bonheur ne fait pas le bonheur.

— ALBERT BRIE

«...du plus petit au plus grand... la gamme la plus complète de dictionnaires bilingues...»

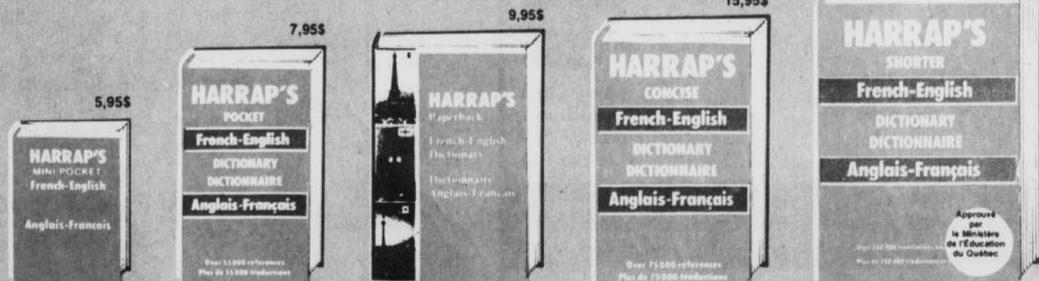
HARRAP'S

Anglais-français

Français-anglais

milliers d'exemples...américanismes
alphabet phonétique international • expressions familières
typographie claire et précise

...et à la portée de tous et de toutes!

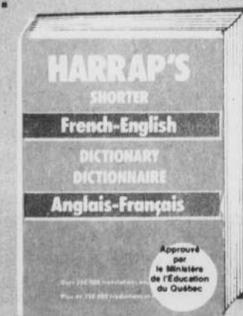
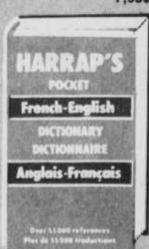


34,95\$

7,95\$

9,95\$

15,95\$



EN BREF...

■ Une laïque présidente du Comité catholique

Double première: le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation vient pour la première fois depuis sa création en 1964 d'être une femme à sa présidence, laquelle est en même temps une laïque. Il s'agit de Mme Charlotte Plante-Poulin, actuellement directrice de l'Office d'éducation du diocèse de Québec. Elle remplace, M. Jean-Guy Bissonnette, prêtre du diocèse de Saint-Jean. Madame Plante-Poulin, présidente de l'enseignement religieux catholique et de la pastorale. Sorte d'organisme concordataire sans le nom entre l'Église et le gouvernement, le Comité catholique — comme le Comité protestant — a été institué en 1964 au moment de la création du ministère de l'Éducation. Bien qu'au service des intérêts de l'Église, il est juridiquement parlant un organisme gouvernemental. Son premier mandat est « de faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement professionnelles comme catholiques [...] et pour assurer leur caractère confessionnel ». Le caractère concordataire de l'organisme ressort surtout du mode nomination de ses quinze membres: cinq d'entre eux représentent les autorités religieuses et sont nommés par l'Assemblée des évêques du Québec. Le gouvernement nomme les 10 autres avec après consultation du milieu et l'agrément des évêques. Jusqu'ici la nomination d'un président ou d'une présidente laïc était rendu difficile du fait que la fonction n'était pas formellement rémunérée. L'Assemblée nationale a amendé la loi en 1986 pour faire de la présidence du Comité catholique — et du Comité protestant — un poste au moins à demi temps rémunéré en conséquence.

■ Un guichet automatique pour la carte Autobus-métro

La carte mensuelle Autobus-métro de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal est maintenant disponible par guichet automatique, pour les clients de la Banque nationale. Dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de six mois, qui constitue une première mondiale, les détenteurs d'une carte de guichet automatique de la Banque nationale pourront utiliser un guichet de cette institution financière situé à la station Berri-de-Monigny pour acheter leur CAM mensuelle. Le montant de la transaction, \$28,50 pour les adultes, sera débité directement de leur compte bancaire, et la carte sera émise par le guichet lui-même. Si l'expérience s'avère concluante, la STCUM entamera des négociations avec les autres institutions bancaires afin d'offrir un tel service dans toutes les stations de métro.

■ Quatre greffes du coeur n'ont pas suffi à le sauver

Un homme de Colombie-Britannique ayant subi quatre greffes du coeur en trois mois est décédé dimanche dans un hôpital d'Ottawa. Carl Hunsaker, 25 ans, a succombé à une pneumonie survenue après 12 semaines de guérison constante à la suite de sa seconde greffe d'un coeur humain, a indiqué dans un communiqué le Dr Wilbert Keon, de l'Institut cardiologique d'Ottawa. Les médecins de l'Institut n'ont relevé aucun signe de rejet de ce second coeur, a ajouté M. Keon. Hunsaker, affligé d'une condition cardiaque congénitale, s'était vu greffer un coeur artificiel le 19 mai alors que les médecins étaient à la recherche d'un coeur humain. Un organe naturel lui avait été greffé le 24 mai mais avait vite été rejeté par son organisme, obligeant les médecins à le remplacer à nouveau par un coeur artificiel. La seconde greffe d'un organe naturel avait enfin eu lieu le 28 mai.

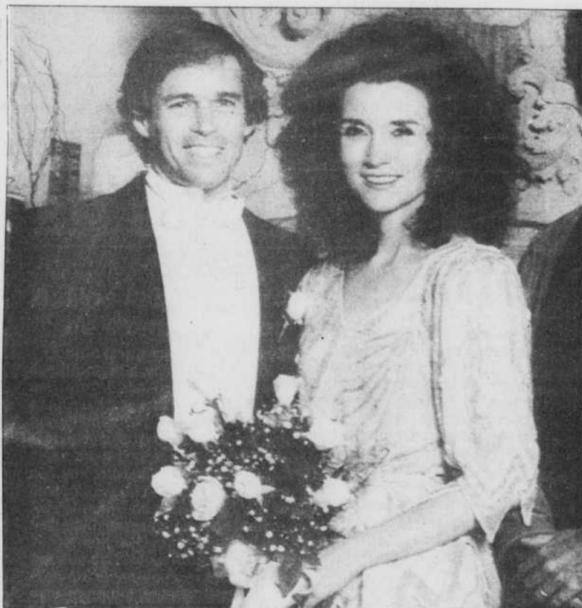


Photo PC

L'inventeur du coeur artificiel marie la femme la plus intelligente

Le Dr Robert Jarvik, inventeur du coeur artificiel portant son nom, a épousé dimanche à New York la femme connue dans le livre des records Guinness comme ayant le coefficient intellectuel le plus élevé au monde (230). Le Dr Jarvik, 41 ans, dont l'invention a permis d'effectuer plus de 60 transplantations cardiaques, avait voulu rencontrer Marilyn vos Savant, un écrivain de 40 ans, il y a un an, après avoir lu un article sur elle. La jeune femme avait d'abord décidé d'ignorer le médecin, mais devait changer d'avis après avoir, dit-elle, vu une photo de lui torse nu. Parmi les personnes qui assistaient au mariage figuraient l'écrivain de science-fiction Isaac Asimov et deux patients ayant reçu un coeur artificiel de type Jarvik. L'inventeur et l'écrivain se sont promis d'écrire un livre ensemble et de continuer à élever leurs enfants (deux chacun) issus de précédents mariages.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut LE DEVOIR pour le croire!

L'université « sans murs » naitrait au sommet francophone et rayonnerait à partir de Montréal

PARIS (AP - LE DEVOIR) — Le projet de mise en place d'une université francophone par réseaux, dont le siège serait à Montréal, proposé par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), a « beaucoup de chances » d'être retenu lors du deuxième sommet francophone qui se tiendra début septembre à Québec. C'est ce qu'a estimé hier à Paris le président de l'AUFPELF, Michel Guillou.

L'idée d'une telle structure souple et décentralisée s'appuyant sur les quelque 200 universités francophones du monde a en effet reçu « un accueil enthousiaste » des universitaires et a fait l'objet de contacts poussés avec les « sherpas » préparant le sommet se tenant du 2 au 4 septembre à Québec, a souligné le professeur Guillou lors d'une conférence de presse de présentation.

Parmi les réseaux prioritaires de recherche prévus par l'AUFPELF, organisation non gouvernementale créée en 1981 — dont le secrétariat général est à Montréal et qui possède quatre bureaux à Paris, Montréal, Dakar et Port-au-Prince (Haïti) — figurent notamment le paludisme, le SIDA, l'amélioration des systèmes post-récolte, le financement de l'entrepreneuriat et la mobilisation de l'épargne. Des journées sur la santé et l'agronomie seront d'ailleurs organisées du 31 août au 2 septembre à Québec, en marge du sommet.

Ces réseaux, basés sur une meilleure politique du livre et des banques de données, les échanges de professeurs et d'étudiants, les bourses, dépendraient de trois conseils et d'un organe exécutif qui serait le secrétariat général de l'AUFPELF, installé à Montréal.

M. Guillou, qui juge cela préférable à la création d'une nouvelle structure administrative, a estimé que cela n'entraîne pas en contradiction avec les missions de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui pourrait devenir le secrétariat du sommet francophone.

La ville dans laquelle serait établi le siège de cette université par réseaux avait fait l'objet d'une certaine incertitude, le gouvernement français voulant qu'il soit installé à Paris et l'AUFPELF et le gouvernement québécois insistant pour qu'il soit à Montréal.

Au siège de l'AUFPELF à Montréal, on faisait remarquer, hier, que ce projet était présenté non par les gouvernements mais par l'AUFPELF, qui entendait réaliser le projet à partir de son siège social.

« Il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de construire une nouvelle uni-

versité, il s'agit d'une université « sans murs », dont le siège qui coordonnera les activités serait à Montréal », a indiqué le responsable des communications de l'AUFPELF, M. Jean-Claude Castelain.

Quant au budget de l'université par réseaux, estimé à environ \$8 millions dans un premier temps, la moitié sera apportée par la France, dont le ministère de la Coopération avait déjà débloqué \$2,5 millions cette année pour une expérience pilote, a-t-il précisé.

L'AUFPELF, souhaite en effet s'appuyer sur « des centres et des laboratoires d'excellence » existant pour mettre en place trois types de réseaux. Ceux-ci seraient « institutionnels » (pour les chefs d'établisse-

ments, à l'instar de la Conférence des doyens des facultés de médecine), « thématiques » (avec des chercheurs, équipes, laboratoires, instituts,...) et « didacticiels » (avec les enseignants).

Le but d'une telle université est que « le monde scientifique participe à plein à la francophonie », a affirmé M. Guillou, professeur à Paris. Il vise à « utiliser au mieux » pour le développement de la famille francophone les possibilités d'échange et de partage qu'offre une langue commune.

Destinée à « mailler, mettre en réseaux l'espace scientifique et technique francophone », elle répond selon son promoteur « tout à la fois aux préoccupations Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Nord ».

Il s'agit de « sortir de la période de pionnier pour entrer dans celle du professionnel », a ajouté M. Guillou en insistant sur les aspects de rupture des pratiques intellectuelles de cet « outil efficace de solidarité et de modernité ».

Quant au budget prévu, il est « faible » selon lui comparativement aux \$20 millions dépensés en moyenne pour le fonctionnement d'une université francophone.

Il ne reste plus qu'à la quarantaine de chefs d'État et de gouvernement de prendre leur décision à Québec sur ce projet, qui avait déjà été esquisé sans être approuvé lors du premier sommet organisé en février 1986 à Paris.

Avec sa grande tente à deux pas de l'Assemblée nationale

L'Ontario ne veut pas voler le show

BERNARD DESCOTEAUX

QUÉBEC — L'Ontario a dressé hier, en prévision du sommet de la francophonie, sa « grosse tente », parc de l'Esplanade, à deux pas de l'Assemblée nationale. Même si la tente, toute blanche, prend beaucoup de place, la province voisine promet de se faire discrète, de ne pas tenter de voler le « show » au sommet.

Le représentant du gouvernement ontarien auprès du gouvernement québécois, Don Stevenson, a en effet indiqué hier midi que la participation de sa province au sommet serait ef-

facée: l'exposition qui sera installée dans la tente s'adressera avant tout aux Québécois.

L'Ontario n'a jamais eu la volonté de venir à Québec faire un « show », indiquaient hier les fonctionnaires ontariens conscients qu'ils n'avaient pas agi avec toute la diplomatie nécessaire lorsqu'en juillet ils avaient annoncé leur projet. Au ministère des Relations internationales, on avait fait savoir qu'on n'appréciait pas voir l'Ontario arriver, cinquième roue du carrosse avec sa « grosse tente », pour s'imposer au dernier moment dans un projet auquel elle n'avait pas été associée.

« Nous avons eu de petites lacunes d'information », admettait hier M. Stevenson. Il ajoutait que depuis lors, tout s'est cependant arrangé.

Avec cette tente, le gouvernement ontarien veut témoigner de la présence de 500.000 francophones dans cette province. Un témoignage qui coûtera \$225.000.

Selon M. Stevenson, ce sont les Franco-ontariens qui ont demandé à leur gouvernement d'être ainsi présents. Ainsi dans cette tente, on tentera de montrer aux Québécois et aux participants au sommet qu'il y a un fait français en Ontario et qu'il est en évolution constante.

Cette exposition de l'Ontario a reçu de la part du comité d'organisation du sommet le statut d'organisme associé et elle sera avant tout, explique M. Stevenson, une occasion pour renforcer la coopération Ontario-Québec qui a repris vie depuis un an. On tiendra des rencontres et des réceptions — surtout à l'intention du public québécois — qu'il s'agisse de fonctionnaires ou de représentants d'entreprises.

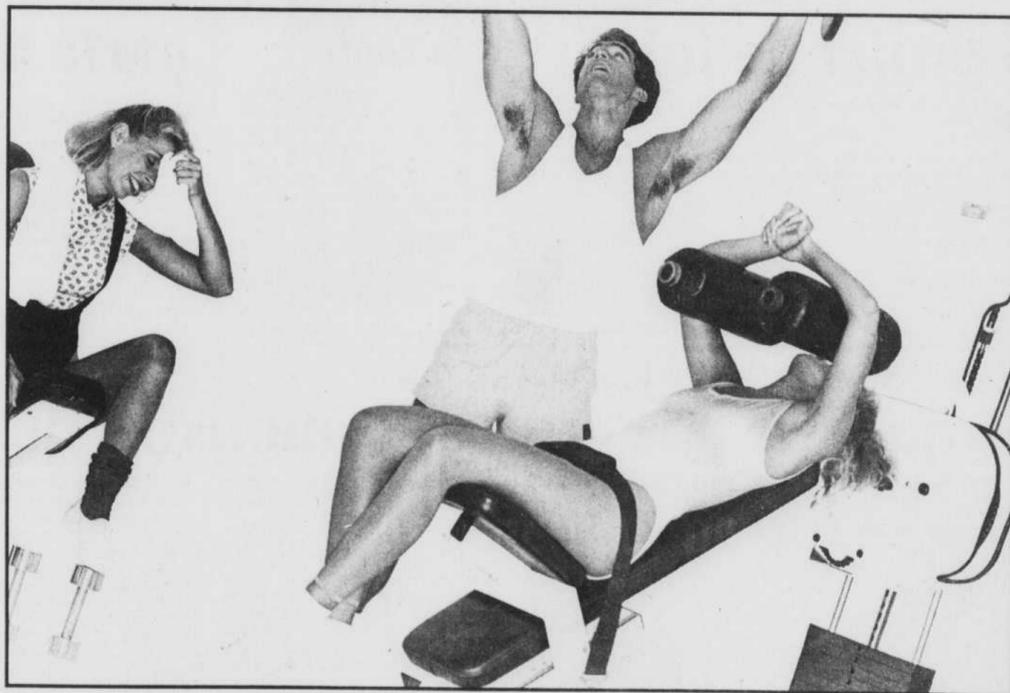
Lors de ces rencontres, on pourra faire valoir aux Québécois que l'Ontario pourrait mériter une participation plus active aux prochains sommets, à cause de son importante minorité francophone. M. Stevenson ne cache pas, en effet, que l'Ontario qui doit se contenter d'un siège au sein de la délégation canadienne (il sera occupé par le ministre Bernard Grand'maitre), pourrait revendiquer un jour le statut de gouvernement participant qu'a le Nouveau-Brunswick, ce qui nécessiterait sûrement l'accord du Québec.



Photo PC

Don Stevenson (à droite) le représentant du gouvernement ontarien à Québec et Jean Marc Blondeau, membre de l'Office fédéral de coopération avec les francophones hors Québec, tiennent le drapeau ontarien qui sera hissé au sommet de la tente.

À VOUS DE CHOISIR



Pour être en forme, vous n'avez pas le choix: Vous devez faire de l'exercice.

Par contre, vous pouvez choisir où en faire. Assurez-vous toutefois que cet endroit vous offre:

une foule d'avantages (stationnement intérieur, garderie, accès illimité aux cours, auctans frais de terrain, serviettes et accessoires de toilette, téléphones);

un centre thermal doté d'une gamme complète de services de relaxation;

le meilleur investissement santé qui soit;

un milieu agréable et dynamique.

À vous de choisir

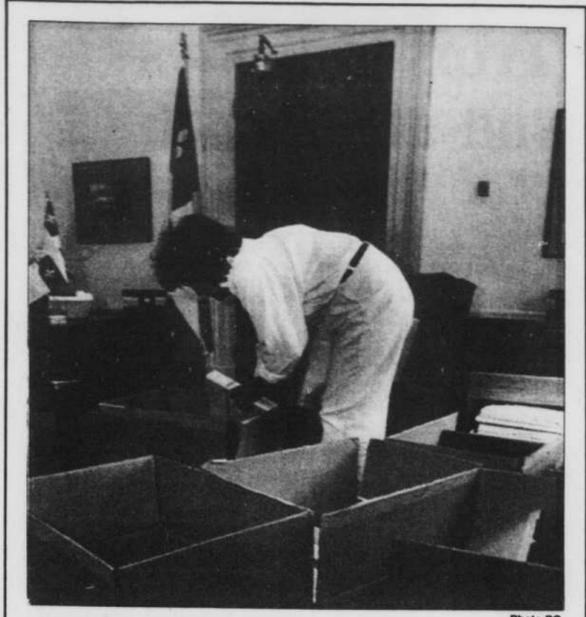
Le Sporting Club du Sanctuaire

Renseignez-vous sur nos divers programmes. Ne tardez pas, car nos prix augmentent le 7 septembre.

6105, av. du Boisé, Montréal
H3S 2V9 tel. 737-0000



LE SPORTING CLUB
DU SANCTUAIRE



Place au sommet

Les employés de l'Assemblée nationale ont commencé à vider leurs bureaux, hier, pour laisser place aux chefs de gouvernement et à leur personnel, qui participeront au prochain sommet francophones, à Québec.

Pendant que le juge et la Couronne se blanchissent du meurtre de son ex-épouse Adrien Pelletier se livre aux policiers

BERNARD MORRIER

Recherché par tous les corps policiers du Québec, Adrien Pelletier s'est livré hier matin aux policiers de Laval. Il a longuement été interrogé par la Sureté du Québec et devrait maintenant comparaître à Saint-Jérôme, peut-être dès aujourd'hui. Le fugitif est soupçonné de l'enlèvement et du meurtre d'Hélène Lizotte, son ex-femme, enlevée le 10 août en sortant de son travail, puis retrouvée sans vie dans un bois près de Saint-Jérôme. Elle avait d'abord été battue, puis achevée d'une balle à la tête. Pendant ce temps, le débat portant sur les responsabilités entourant sa remise en liberté provisoire est loin d'être clos. Dans un premier temps, le juge Joseph Tarasofsky, rentrant de vacances hier, a tenu à apporter certaines précisions sur le fait qu'il ait libéré Pelletier sous conditions, le 27 juillet dernier, alors qu'il était accusé de voies de fait graves et de menaces de mort à l'endroit de son épouse Hélène Lizotte, dont le cadavre devait être découvert la se-

maine dernière, dans un bois à proximité de Saint-Jérôme. Le magistrat estime que, lors de la comparution de Pelletier, il s'est en tout point conformé aux prescriptions de l'article 457 (1) du Code criminel qui stipule notamment que « le juge de paix doit, à moins d'un plaidoyer de culpabilité, ordonner que le prévenu soit mis en liberté pourvu qu'il remette une promesse sans condition, à moins que le poursuivant (Couronne), ayant eu la possibilité raisonnable de le faire, ne fasse valoir des motifs justifiant la détention du prévenu... ». Le juge soutient que la Couronne n'ayant posé que des conditions et ne s'étant pas objectée à la libération de Pelletier, il n'avait donc d'autre choix que de le remettre en liberté. Mais un autre son de cloche est venu hier de Me Jacques Casgrain, président de l'Association des substituts du Procureur général (avocats de la Couronne). Celui-ci a en effet affirmé que si la pratique quotidienne veut qu'un juge s'en tienne habituellement à ce que la Couronne lui déclare, rien effectivement l'oblige à approfondir davantage un dossier au moment de la comparution. Selon Me Casgrain, le juge de paix n'a aucune juridiction si la Couronne n'intervient pas. « Mais, souligne-t-il, il est tout à fait dans les pouvoirs du juge de poser des questions si la Couronne demande certaines conditions pour la remise en liberté d'un prévenu ». Se défendant bien de donner une interprétation qui ne pourrait nécessairement être ratifiée par la Cour suprême, Me Casgrain ne s'en dit pas moins convaincu que le juge pouvait s'informer, et du dossier et du prévenu, ce qui à ses yeux, ne serait pas entré en conflit avec les prescriptions de l'article 457 (1) du Code criminel. La comparution de Pelletier, le 27 juillet, avait duré moins d'une minute et une audition de la bande sonore témoin démontre que le juge n'avait ajouté mot aux trois conditions fixées par la Couronne pour une remise en liberté, soit de signaler à la police tout changement d'adresse, de ne pas communiquer avec la victime (Mme Lizotte) et de s'abstenir de manipuler une arme offensive à l'extérieur de son domicile. Par ailleurs, offrant au nom de ses confrères ses plus sincères condoléances à la famille de Mme Lizotte, Me Casgrain déplore que le cas d'Adrien Pelletier ait été traité comme un dossier parmi tant d'autres. « Que voulez-vous, dit-il, la Couronne n'a

pas de ressources suffisantes et il faut vous rappeler les conditions indécentes dans lesquelles les procureurs travaillent et que nous avons largement dénoncées lors de nos moyens de pression à l'automne et l'hiver derniers ». Expliquant ensuite qu'un tribunal de comparution peut facilement se comparer à la salle d'urgence d'un hôpital, où on coupe au plus court, Me Casgrain affirme qu'il lui semble aberrant, par exemple, de demander à un procureur de la Couronne de voir à nombre de comparutions d'accusés, chaque jour, et en plus de plaider environ 35 requêtes en détention, pour autant de crimes graves sans même lui donner l'occasion d'étudier convenablement ses dossiers. « Si un procureur avait été attiré aux affaires de violence en matière conjugale, on n'aurait sûrement pas eu ce meurtre déplorables aujourd'hui », commente-t-il. Selon lui, certains moyens très précis existent pour désengorger le travail des procureurs de la Couronne, mais il refuse d'élaborer davantage disant qu'il préférerait d'abord en saisir le ministre de la Justice, M. Herbert Marx. Me Casgrain souhaite que l'enquête interne demandée par M.

Marx sur l'affaire Lizotte-Pelletier s'élargisse pour cerner les problèmes organisationnels dans l'administration de la justice criminelle au Québec. « A cet égard, rappelle-t-il, lorsque le ministre a annoncé sa politique relative à la violence conjugale, au printemps 1986, notre association lui a exprimé son intérêt et son désir de s'y impliquer d'une façon sérieuse et professionnelle car elle répondait à un besoin qu'on savait réel ». D'autre part, certaines informations mandent que certains jours, les directeurs des centres de détention presseraient les procureurs de la Couronne de leur envoyer le moins possible de détenus à cause d'une surpopulation. « C'est là vouloir imposer à la Couronne une responsabilité qui ne lui appartient pas. S'il faut qu'on construise des prisons », rétorque Me Casgrain. Il rappelle que ces pressions ne se font pas uniquement au niveau de la prévention mais également sur la durée des peines d'emprisonnement réclamées par la Couronne. Selon lui, s'il fallait que tous les détenus purgent le tiers de leur sentence au lieu du sixième, comme c'est le cas actuellement, les prisons au Québec seraient à court de quelque 900 lits.

Ottawa perdra \$2 milliards en impôts impayés par les banques

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral perdra cette année plus de \$2 milliards en impôt impayé par les grandes banques canadiennes qui ont prêté à des pays du tiers monde incapables de les rembourser, et ce sont les simples contribuables qui risquent de devoir payer la note. On ne connaît pas encore le montant exact de ce manque à gagner, mais les spéculations vont bon train alors que les banques sont sur le point de révéler la valeur réelle des prêts qu'elles ont consentis à l'étranger jusqu'à maintenant. Selon la critique néo-démocrate des finances, Michael Cassidy, le gouvernement perdra environ \$2

milliards. Mais Terry Shaunesy, analyste pour la firme Merrill Lynch, croit que ce sera beaucoup plus. Après des négociations avec le gouvernement canadien, les banques se sont entendues pour augmenter de 15 à 30 et même 40 % les montants provisionnés pour compenser les pertes sur ces prêts. En pratique, les banques réduisent sur papier la valeur des prêts, et considèrent ces réductions comme des pertes déductibles d'impôt sur leurs revenus de cette année. Selon Michael Cassidy, du NPD, les pertes d'impôt seront plus élevées que nécessaire à cause de la fa-

çon qu'a été conclue l'entente entre les banques et le gouvernement. « Normalement, les pertes sont étalées sur cinq ans, dit-il. Or, les banques ont été autorisées à procéder aux modifications comptables en une seule année. Cela pourrait vouloir dire qu'elles ne paieront pas d'impôt du tout cette année. Le déficit du gouvernement fédéral en subira les conséquences », a-t-il ajouté. « Les banques doivent faire leur effort, c'est certain. Mais près de 50 % des pertes encourues seront assumées par les contribuables », insiste M. Cassidy. Le comité du Sénat sur les affaires étrangères estime pour sa part que les pertes encourues par les banques auront aussi un impact négatif sur l'économie canadienne dans son ensemble, et pourraient se répercuter sur les taux d'intérêt, le coût des services bancaires, etc.

Venus de partout dans le monde francophone Des spécialistes étudient les tendances migratoires

Un séminaire réunissant une quarantaine de spécialistes des questions migratoires venus de toutes les régions du monde francophone aura lieu à Montréal, à compter d'aujourd'hui jusqu'à vendredi. Sujet bien d'actualité s'il en est, cette première rencontre multidisciplinaire du genre dans les pays de la francophonie, est organisée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration dans le cadre du Sommet de Québec. Elle vise essentiellement à encourager les participants à approfondir, élargir et mettre en commun leurs connaissances sur les questions migratoires en

portant le champ de leur réflexion à l'ensemble des aires géographiques et culturelles qui composent l'univers francophone. Réparties sur trois jours complets, les délibérations réuniront une cinquantaine d'observateurs et se dérouleront sous forme de panels régionaux composés de deux ou trois invités. Ces derniers développeront un aspect des thèmes proposés: les tendances migratoires actuelles (le mercredi 26 août), l'insertion des migrants, le lendemain, jeudi. La journée de vendredi sera consacrée à établir le bilan de la francophonie sur les thèmes des deux jours précédents pour définir ensuite une stratégie de coopération entre chercheurs de la communauté francophone impliqués dans l'étude des phénomènes migratoires.

Deux escales, six réfugiés

GANDER, T.-N. (PC) — Six personnes désirant obtenir le statut de réfugiés politiques au Canada ont quitté deux appareils est-allemands qui faisaient escale à l'aéroport international de Gander, durant le weekend. Un Polonais, sa femme et un enfant ont d'abord abandonné samedi un vol d'Interflug reliant Berlin-Est à La Havane, a rapporté hier un officier du service d'immigration. Puis dimanche, une citoyenne de l'Allemagne de l'Est et deux enfants ont répété le scénario alors que le même appareil était sur le chemin du retour, reliant cette fois Cuba à Berlin-Est.

Les communications des 26 conférenciers — démographes, sociologues, politicologues et économistes — seront axées dans une perspective régionale: Europe francophone, Afrique du nord et Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Antilles, Canada-Québec. Elles seront suivies de débats avec l'auditoire. Les travaux du séminaire ont lieu au Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Mme Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration présidera la séance d'ouverture mardi en présence de MM. Gil Rémillard, ministre des Relations internationales et délégué aux Affaires intergouvernementales canadienne, Jean Doré, maire de Montréal et Claude Corbo, recteur de l'UQAM. L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui a contribué de façon importante à cet événement sera également présente.

Prochain vote de grève de 60,000 employés de l'auto

TORONTO (PC) — Les quelque 60,000 employés canadiens de Ford, Chrysler et General Motors seront invités à voter pour la grève au cours d'assemblées qui se tiendront ce week-end, selon le président des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, Bob White. M. White dit s'attendre à un appui massif des travailleurs des usines de l'Ontario et du Québec en faveur d'un arrêt de travail dans le but de mettre de la pression sur les négociateurs patronaux. Une fois le mandat de grève obtenu, l'exécutif syndical national déterminera une date appropriée et décidera s'il est opportun de laisser les négociations se poursuivre au-delà du 14 septembre, date à laquelle expirent les conventions collectives en vigueur. Selon le leader syndical, peu de progrès ont été accomplis à la table de négociations depuis qu'elles ont commencé ce mois-ci. Les négocia-

teurs n'ont pas encore abordé les clauses monétaires, mais toutes les demandes syndicales sont sur la table, y compris la plus importante, celle concernant l'indexation des prestations de leur régime de retraite au coût de la vie. Chrysler Canada s'est déjà fermement opposé à cette demande. Et selon M. White, Ford et General Motors sont également en désaccord avec la « philosophie » qui préconise la protection du régime de retraite contre l'inflation. Il est possible que le syndicat canadien décide d'attendre qu'un règlement soit intervenu entre les travailleurs et les employeurs américains de l'automobile avant que ne soit déterminée une date pour le déclenchement d'une grève, le cas échéant, de ce côté-ci de la frontière. Selon M. White, une grève qui aurait lieu au Canada en même temps qu'aux États-Unis ne serait pas efficace.

Réduire les dépenses militaires et créer un fond de développement Clark est sceptique

NATIONS UNIES (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, a exprimé son scepticisme, hier, devant la proposition de créer un fonds de développement du tiers monde à même les économies réalisées par la réduction des dépenses militaires. S'adressant à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement des Nations unies, M. Clark n'en a pas moins tenu à préciser qu'il appuyait le principe de la diminution des armements et de la hausse de l'aide aux pays sous-développés. Mais il a mis en doute le « mécanisme financier international » suggéré dans le rapport à la conférence, comme moyen de transformer les dépenses militaires en aide additionnelle aux pays dans le besoin.

« Un nouvel instrument, a dit M. Clark, ne signifierait pas de nouveaux fonds pour le développement. Il signifierait de nouveaux bureaux créés pour le développement ». Pour le ministre canadien, l'idée d'un transfert automatique de fonds est simpliste. « Nous devons comprendre pourquoi les gouvernements dépendent pour des armements et comprendre également qu'il n'y a tout simplement pas de preuve, pas de raison de croire que les gouvernements désarmeraient aux dépens de ce qu'ils considèrent être leur sécurité, afin de procurer des fonds au développement ». M. Clark a été le premier à prendre la parole à cette conférence, qui réunit des représentants de 125 pays et qui se poursuivra jusqu'au 11 septembre.

QUÉBEC 87

ÉLECTION PARTIELLE

Notre-Dame-de-Grâce

14 SEPTEMBRE

DU 24 AU 29 AOÛT 1987

C'EST LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Parce que votre nom doit être inscrit et bien inscrit

Vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale pour exercer votre droit de vote à l'élection partielle du 14 septembre 1987. Pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation, les électeurs doivent se rendre au bureau de dépôt le plus près de leur domicile. Ces bureaux sont ouverts du 24 au 29 août 1987, de 10 h à 22 h.

BUREAUX DE DÉPÔT DE LA CIRCONSCRIPTION DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

MONTRÉAL 5655, rue Sherbrooke Ouest ■ Église Sainte-Catherine-de-Sienne 4680, avenue Belmore Église estonienne St. John 4345, avenue Marcell	Église Robert-Campbell ■ 2225, avenue Régent Église luthérienne La Réconciliation ■ 4850, rue Grand-Boulevard	MONTRÉAL-OUEST Église Unie de Montréal Ouest ■ 88, avenue Ballantyne Nord
--	--	--

Le carré noir identifie les endroits aussi accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Appui remarqué de la Syrie à l'Arabie saoudite

Les États-Unis tirent des coups de semonce dans le Golfe

WASHINGTON (Reuter) — Le contre-torpilleur américain Kidd a tiré hier matin des coups de semonce à la mitrailleuse au dessus de la proue de deux petites embarcations non-identifiées qui n'avaient pas tenu compte de l'avertissement qui leur était donné de s'écarter d'un convoi de pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain, a annoncé le Pentagone.

Une déclaration indique que les embarcations, des Dhaws, étaient « de nationalité inconnue » et n'avaient pas tenu compte d'une mise en garde verbale et d'une fusée éclairante tirée dans leur direction en guise d'avertissement.

Le Pentagone a précisé que les Dhaws, qui sont des bateaux de mer

traditionnellement utilisés par les Arabes, avaient rebroussé chemin après les coups de semonce.

La déclaration dit encore que des hélicoptères de soutien basés sur le Kidd, un des navires américains escortant des pétroliers koweïtiens dans le Golfe, ont suivi pendant environ huit milles les embarcations s'éloignant du contre-torpilleur.

Ce tir est le premier d'un navire de guerre américain confirmé par le Pentagone depuis que les États-Unis ont entrepris, le mois dernier, leur opération d'escorte de pétroliers dans le Golfe.

L'incident est intervenu alors que des navires de guerre américain escortaient à travers le Golfe quatre pétroliers qui ont pris livraison de

pétrole au Koweït.

Par ailleurs, la Syrie a apporté hier son appui total à l'Arabie saoudite, au Koweït et à l'ensemble des États du Golfe menacés par le conflit irako-iranien mais a rejeté la responsabilité de la guerre sur l'Irak, au cours de la séance à huis clos des ministres arabes des Affaires étrangères qui se tient actuellement à Tunis, a-t-on appris de source proche du conseil extraordinaire de la Ligue arabe.

Le conseil, qui s'était ouvert dimanche à Tunis à la demande de la Tunisie, a repris ses travaux dans la matinée pour tenter d'aboutir à une position commune afin d'éviter l'extension de la guerre du Golfe à la région voire à l'ensemble du monde

arabe.

Le ministre syrien, Farouk al Chara, a mis en garde ses collègues contre la tendance qu'ont certains à vouloir transformer ce conflit en guerre ethnique arabo-persane, indiquant-on de même source. Mais le chef de la diplomatie irakienne, Tarak Aziz, a essentiellement insisté dans son intervention sur le devoir de tous les États arabes d'appuyer l'Irak qui « s'est toujours trouvé auprès de ses frères dans les conflits qui l'ont opposé à l'ennemi sioniste ».

Le comité de rédaction qui a été désigné à l'issue de la séance du matin et est composé du Soudan, de la Tunisie, du Koweït, de l'Algérie, de l'Irak, du Yémen du Nord, du secrétaire général de la Ligue et de l'Arabie saoudite, en tant que président de la présente session, aura fort à faire avant de satisfaire les 21 participants.

En effet, selon le ministre tunisien des Affaires étrangères, Hedi Mabrouk, la question de la rupture ou du gel des relations diplomatiques des pays arabes avec l'Irak a été évoquée en marge de la conférence par certains pays qui l'envisageaient concrètement. Mais l'opposition de pays comme la Syrie, l'Algérie, le Yémen du Sud, la Libye et des pays du golfe comme les Émirats arabes unis ou Oman n'ont pas permis que cette question soit officiellement envisagée.

Ces mêmes pays n'ont pas évoqué les sanctions qui devraient être appliquées à l'Irak par le Conseil de sécurité des Nations unies, après le rejet par Téhéran de la résolution du 20 juillet exigeant un cessez-le-feu immédiat. L'Irak s'était dit prêt à accepter la résolution à condition que Téhéran en fasse autant.

Mais, même si modérés et durs du monde arabe sont divisés sur l'attitude à adopter face à Téhéran, dans les milieux proches de la réunion on s'attend que les ministres lancent un appel pour que le Conseil de sécurité prenne des sanctions contre l'Irak, sans préciser lesquelles pour autant. Selon des participants, ces sanctions auraient pour objectif non de punir Téhéran mais d'empêcher une extension du conflit vieux de sept ans.

Sur la question des Pershing 1A Convocation d'une séance spéciale du Bundestag

BONN (AFP) — Le groupe parlementaire social-démocrate (SPD-opposition) a obtenu pour la semaine prochaine la convocation d'une séance spéciale du Bundestag, au cours de laquelle il demandera au chancelier Helmut Kohl de s'engager à éliminer les 72 Pershing de l'armée ouest-allemande, a indiqué hier un porte-parole du SPD.

Le problème des Pershing 1A divise la coalition gouvernementale de Bonn et gêne les négociations de Genève sur les missiles de portée intermédiaire (INF). D'une portée de 750 km, ces missiles appartiennent à l'armée ouest-allemande, mais leurs têtes nucléaires sont sous clé américaine. L'URSS réclame leur inclusion dans un accord américano-soviétique de démantèlement des INF, ce que l'OTAN refuse.

Le SPD, qui dispose de plus d'un tiers des députés du parlement, espère ainsi enfoncer un coin dans la coalition gouvernementale entre les unions conservatrices (CDU-CSU) et le Parti libéral (FDP). Le chef de

file de ce dernier, le ministre des Affaires étrangères Hans Dietrich Genscher appelle à ne pas faire obstacle avec ces Pershing 1A à un « accord historique » de désarmement entre les deux supergrands.

La session spéciale devrait avoir lieu, selon le SPD, le vendredi 4 septembre, soit un jour avant la rentrée parlementaire prévue.

Le directeur social-démocrate a expliqué hier qu'une convocation rapide du parlement s'imposait pour clarifier la position ouest-allemande avant la rencontre Shultz-Chevardnadze prévue mi-septembre.

De retour de vacances en Autriche, le chancelier Kohl avait affirmé vendredi dernier que la position de Bonn, hostile à l'inclusion des Pershing 1A dans le traité soviéto-américain, « n'avait absolument pas changé ».

M. Kohl fait l'objet de critiques de son allié conservateur Franz-Josef Strauss qui lui reproche de se leurrer sur le maintien d'une « position unifiée » des partis de la coalition.

Afrique du sud Démission du ministre métis

LE CAP (AFP) — Le premier métis à faire partie du gouvernement sud-africain, M. Allan Hendrickse, a démissionné hier, quelques heures après que le président sud-africain, M. Pieter Botha, lui eut signifié par lettre que sa présence au gouvernement était inacceptable, a-t-on appris hier au Cap.

M. Hendrickse avait menacé la semaine dernière d'exercer ses droits constitutionnels et d'exiger que les élections réservées aux Blancs, prévues pour 1989, aient lieu à cette date — et non pas en 1991 comme le souhaite M. Botha — si le gouvernement sud-africain ne s'engage pas à abroger la législation sur l'habitat séparé.

Trois grévistes sud-africains tués

WELKOM (Reuter) — Trois ouvriers noirs ont été tués dans les violences qui ont émaillé les grèves des mineurs sud-africains et les propriétaires des mines ont lancé un appel à la négociation, pour éviter d'autres morts.

Le géant minier Anglo-American a fait savoir que le conflit social qui a éclaté il y a 15 jours commençait à s'effriter, et a ajouté qu'il suspendait la menace de licencier 16,000 autres grévistes s'ils ne reprenaient pas le travail hier matin.

Un mineur a été tué avant l'aube à la mine président Steyn, près de la ville de Welkom, au sud-ouest de Johannesburg. Des grévistes blessés ont indiqué à l'agence Reuter que les gardes de la mine avaient fait irruption dans leur foyer et ouvert le feu avec des balles de caoutchouc pour les obliger à retourner dans les puits.

Deux autres mineurs ont trouvé la mort lors des affrontements de ce week-end entre grévistes et mineurs qui souhaitaient reprendre le travail dans la mine d'or de Western Areas, au sud de Johannesburg, selon les propriétaires.

Ces trois morts porte le bilan des victimes de ces grèves à six morts et plus de 250 blessés, selon les chiffres fournis par le Syndicat national des mineurs (NUM).

« Nous nous adressons au NUM, lui demandant de revenir à la table de négociations avant qu'il n'y ait d'autres morts », a déclaré lors d'une conférence de presse Bobby Godsell, responsable des relations sociales de l'Anglo-American, la firme la plus touchée par cette grève déclenchée à l'appui des revendications salariales des mineurs noirs.

Refusant de révéler le montant des pertes subies par son entreprise en raison des grèves, Godsell s'est borné à dire que « cette grève a été très coûteuse pour nous. Je souhaite de tout coeur y mettre fin de façon honorable ».

Jusqu'ici, environ 11,000 ouvriers ont été licenciés pour avoir refusé de reprendre le travail, malgré les ultimatums du patronat.

Hier, la situation était confuse. Selon Godsell, « on enregistrait un (nombre) considérable de mineurs qui reprenaient le travail » dans certaines mines dont les patrons avaient fixé des ultimatums. Ceux-ci ont été étendus à d'autres mines.

Toutefois, l'appel de Godsell à la NUM ne répondait nullement à la condition posée par le syndicat qui exige que les négociations soient centrées sur les revendications salariales des mineurs noirs.

Lonetree condamné à 30 ans de prison

WASHINGTON (Reuter) — Une cour martiale américaine a condamné hier le sergent de marine Clayton Lonetree à 30 ans d'emprisonnement pour espionnage lors des deux années au cours desquelles il a été affecté à la garde des ambassades américaines de Moscou et de Vienne.

Le jury composé de huit officiers du corps des marines a annoncé à l'issue de trois heures de délibérations que Lonetree était condamné à 30 ans d'emprisonnement, à \$5,000 dollars d'amende, à la réduction au rang de soldat et au déshonneur.

Les avocats de Lonetree craignaient la peine maximum — l'em-

prisonnement à vie — pour leur client, premier marine reconnu coupable d'espionnage de toute l'histoire du corps, créé il y a plus de 200 ans.

Lonetree, amérindien de 25 ans, a été reconnu coupable vendredi de 13 chefs d'inculpation d'espionnage.

Dans son requête, le major Frank Short avait réclamé l'emprisonnement à vie.

Mais les avocats de la défense avaient plaidé la clémence, faisant valoir que Lonetree serait marqué pour le restant de ces jours par ce scandale, intervenu après qu'il se fut laissé séduire par une femme agissant en tant qu'agent soviétique.

LE MONDE EN BREF

■ Pinochet menacé?

SANTIAGO (AFP) — Des « signaux inquiétants » de rébellion ont été évoqués dimanche au cours de la commémoration du 14e anniversaire de la nomination du général Augusto Pinochet, actuel chef de l'État, à la tête des forces armées, alors que la transmission télévisée de la cérémonie a été brusquement annulée. « D'inquiétants signaux » indiquant une rébellion contre le gouvernement chilien ont été mentionnés dans un discours prononcé par le vice-commandant en chef des forces armées, le général Santiago Sinclair, au cours de la cérémonie qui a eu lieu à l'École militaire de Santiago. Le général Sinclair a ajouté sans plus de précision que ces « signaux » indiquaient une « véritable rébellion séparatiste de l'ordre juridique fondamental ». Ces propos, notent les observateurs, semblent faire référence à l'opposition, qui demande la tenue d'élections libres avec plusieurs candidats, et non un plébiscite sur la personne du chef de l'État, comme l'a annoncé le général Pinochet, précisant vendredi qu'il aurait lieu dans « un an environ ». En ce qui concerne la brusque annulation de la transmission télévisée de cette cérémonie consacrée au général Pinochet, l'ordre est venu du Département national de communication sociale (DINACOS), organisme dépendant du gouvernement, qui a invoqué des « instructions supérieures » sans fournir aucune autre explication.

■ Un homme politique indien assassiné

NEW DELHI (AFP) — Une personnalité du parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi au Pendjab a été assassinée hier à Ludhiana, dans cet État du nord de l'Inde, par des terroristes soupçonnés d'être des militants sikhs, a annoncé la police. M. Radhey Shyam Malhotra, président de la section de la jeunesse du Parti du Congrès local a été abattu par trois Sikhs, et est décédé à l'hôpital. Un couvre-feu d'une durée illimitée a immédiatement été décrété dans la ville de crainte que les Hindous en représailles ne se livrent à des actes de violence contre la communauté sikh. Dimanche soir, les forces indiennes de sécurité avaient tué trois Sikhs également soupçonnés d'être des militants autonomistes lors d'un raid dans le district de Burdaspur, réputé être un haut-lieu du militantisme sikh.

■ Nouvelle-Calédonie: les socialistes dénoncent

PARIS (AFP) — L'opposition socialiste française s'en prend à la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, à trois semaines du référendum d'autodétermination dans ce territoire français du Pacifique sud, suite notamment à la repression dont ont été victimes samedi dernier des manifestants indépendantistes. La télévision française a largement diffusé ce week-end les images des manifestants du FNLS, qui appelle à boycotter le référendum du 13 septembre prochain, marqués par les policiers lors d'un sit-in. Ces images rappellent aux Français « ce qui se passe en Afrique du sud », a estimé l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères Roland Dumas, un proche du président François Mitterrand, qui reprenait une comparaison déjà avancée par le chef du FNLS, M. Jean-Marie Tjibaou, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), a déclaré avoir eu « honte pour ceux qui gouvernent ».

■ Mère Teresa fait une demande à Moscou

MOSCOU (AFP) — Le projet de Mère Teresa d'envoyer quatre religieuses de son Ordre des missionnaires de la charité en URSS, dans un hôpital, un foyer pour enfants ou un établissement pour personnes âgées, est examiné en ce moment à Moscou, a-t-on appris hier de source officielle. M. Genrikh Borovik, président du Comité soviétique pour la Paix, qui a invité Mère Teresa en URSS, a déclaré que les procédures pour une telle installation étaient actuellement en discussion, sans donner plus de détails. Mère Teresa a déclaré hier qu'elle n'avait pas demandé de permission officielle pour accomplir des oeuvres de charité en URSS, « mais j'essaie de trouver un moyen », a-t-elle ajouté. Depuis son arrivée, Mère Teresa s'est rendue à Kiev, capitale de l'Ukraine, et a visité des villages où ont été relogés les habitants de Tchernobyl, évacués à la suite de la catastrophe nucléaire du 26 avril 1986. À l'issue de sa visite, elle a déclaré hier que les familles rencontrées « paraissent heureuses, contentes » de leurs « belles maisons ». La visite de six jours de Mère Teresa, doit se terminer aujourd'hui après une visite au monastère Danilov où elle rencontrera des dignitaires de l'Église orthodoxe.



VICTIME TRAGIQUE DE LA GUERRE

Un jeune enfant reprend des forces sur son lit d'hôpital à Sumail dans le nord de l'Irak. Suite à une attaque aérienne iranienne, samedi, huit enfants ont été tués et 15 autres blessés.

Rudolf Hess est inhumé en secret

WUNSIEDEL (AFP) — La famille de Rudolf Hess a créé la surprise hier en annonçant que le « dauphin de Hitler » avait été enterré en secret, échappant ainsi à la poignée de néo-nazis qui voulaient transformer son inhumation en manifestation pro-hitlérienne.

Une semaine après le suicide de l'ancien chef nazi, et deux jours avant la date prévue de l'enterrement, le maire de la petite ville bavaroise de Wunsiedel, M. Karl Walter, a lu à une centaine de journalistes médusés un message de la famille indiquant que Hess « a été inhumé en toute tranquillité ».

Le texte, qui ne précise ni le lieu ni la date de la cérémonie funèbre, est le suivant : « Rudolf Hess avait exprimé la dernière volonté d'être enterré dans la dignité et dans l'intimité familiale au cimetière de Wunsiedel. Étant donné les événements qui se passent là-bas, et sur lesquels la famille n'a pas d'influence, nous nous sommes sentis obligés d'accomplir dans son esprit le vœu de Rudolf Hess. Il a été inhumé en toute tranquillité par la famille Hess ».

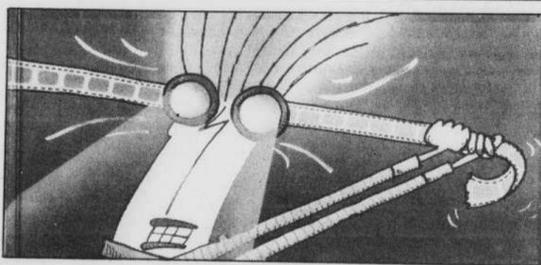
Selon M. Walter, la formule « dans son esprit » doit être interprétée comme l'indication que l'inhumation a eu lieu dans la dignité et l'intimité, comme le dauphin de Hitler l'avait

voulu, mais que le lieu choisi par lui, Wunsiedel, où se trouve le caveau familial, n'avait pu être retenu en raison des manifestations néo-nazies.

Le maire a fait part de sa « surprise » lorsqu'il a lui-même appris la nouvelle par un coup de téléphone d'un petit neveu du dauphin de Hitler, M. Wieland Hess, hier en milieu d'après-midi. Le fils de Hess, Wolf-Ruediger, qui s'était jusqu'alors occupé des préparatifs de l'enterrement, a été victime d'une hémorragie cérébrale dimanche soir et a été hospitalisé à Munich, selon le quotidien Bild.

La nouvelle de l'enterrement a pris au dépourvu les photographes de presse et cameramen qui avaient loué à coups de Deutschemark toutes les fenêtres des maisons entourant le cimetière, afin de pouvoir être aux premières loges de l'enterrement.

L'avocat de Rudolf Hess, Me Alfred Seidl, a indiqué hier matin, au cours d'une conférence de presse à Munich, que le corps du défunt avait été remis à sa famille par les Alliés en échange de la promesse que les funérailles ne donneraient pas lieu à une manifestation politique, et qu'elles se dérouleraient dans l'intimité familiale.



« Je n'ai pas obtenu de billets pour assister au Gala de clôture du festival des films du monde » — 5,000 cinéphiles

IL Y A ENCORE DE L'ESPOIR!

LE DEVOIR et **ciel 98.5**

avec la collaboration de TÉLÉFILM CANADA vous offrent la chance exceptionnelle d'être présent

4 PAIRES DE BILLETS sont offerts à

4 couples chanceux

afin d'assister au Gala et à la représentation du film

LES YEUX NOIRS

de **Nikita Mikkalkov** avec **Marcello Mastroianni**

prix d'interprétation masculine, Cannes 87

lors du GALA DE CLÔTURE DU FFM LE MARDI 1er SEPTEMBRE À 19 H 30 théâtre Maisonneuve Place des Arts

Concours: GALA DU FFM... il y a encore de l'espoir!

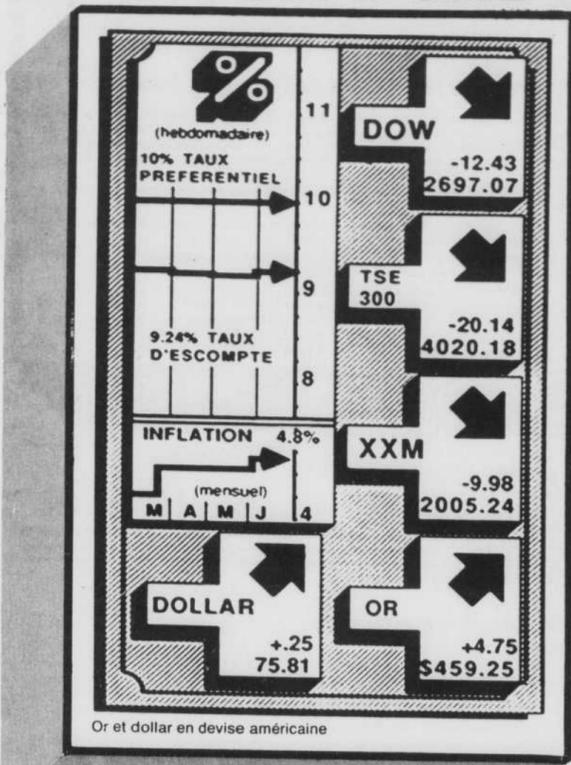
Pour participer, compléter ce coupon qui sera publié jusqu'au jeudi 27 août inclusivement et expédiez le au quotidien Le Devoir à: Concours Gala FFM, Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Mt, H2Y 1X1. Tirage le vendredi 29 août à 10 heures; noms des gagnants diffusés sur les ondes de CIEL MF entre 10 h 30 et 11 heures. Les gagnants seront avisés par téléphone et recevront leurs billets par la poste ou par courrier.

prénom	nom
adresse	
ville	code postal
numéro de téléphone domicile	
bureau	autres tél.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 25 août 1987

EN UN COUP D'OEIL



Desjardins crée une nouvelle compagnie et vendra de l'assurance dans ses caisses

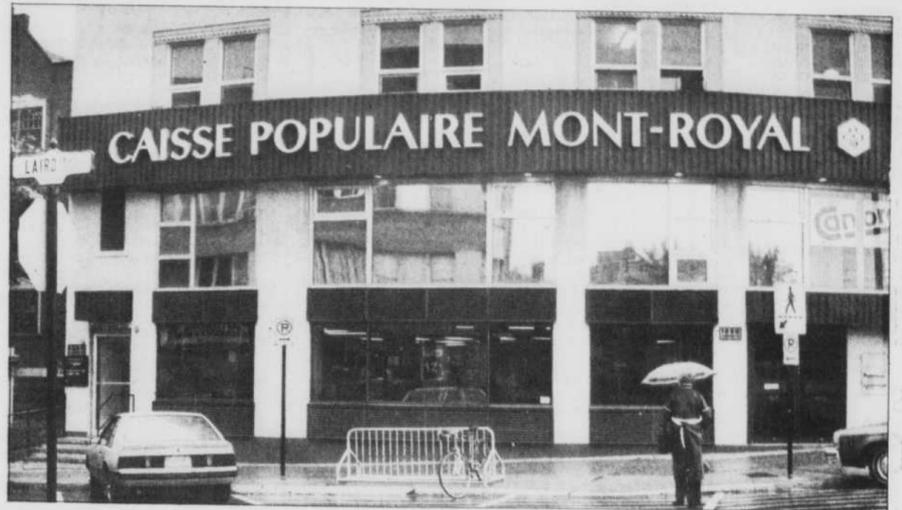
SERGE TRUFFAUT

Le Mouvement Desjardins a annoncé hier la création d'une compagnie, Assurances Générales des Caisses Desjardins, qui mettra à profit l'existence du réseau des Caisses populaires pour proposer directement aux consommateurs ses produits en assurances incendie, automobile, et risques divers (IARD).

Lors de la conférence de presse convoquée à cet effet, messieurs Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, John Harbour, président des entreprises d'assurances de dommages dans Desjardins, et M. Pierre Michaud, directeur général de la nouvelle entité, ont indiqué que dès le mois d'octobre un certain nombre de Caisses populaires seront en mesure de transiger les produits d'Assurances Générales des Caisses Desjardins.

D'un nombre réduit de points de vente au début, soit une quinzaine, l'offre directe d'assurances IARD s'étendra graduellement à l'ensemble du Mouvement, à moins bien entendu que cette expérience s'avère un fiasco monumental. À cet égard, M. Harbour a estimé que d'ici trois ans toutes les Caisses devraient être en mesure de proposer ces divers outils de protection.

Cette introduction du Mouvement Desjardins dans le créneau de la



Dès le mois d'octobre, une quinzaine de Caisses populaires seront en mesure de vendre des assurances incendie, automobile, et risques divers (IARD). Photo Jacques Grenier

vente directe, soit sans l'intermédiaire des maisons de courtage, permettra aux héritiers d'Alphonse Desjardins de doubler leur part de marché d'ici 1990. C'est du moins la prédiction formulée par messieurs Béland et Harbour.

Les deux autres composantes du Mouvement évoluant dans cette sphère d'activités, soit la compagnie La Sécurité et Groupe Desjardins assurances générales, occupent 3,7 %. Lors du dernier exercice financier, ces constituants ont souscrit l'équivalent de plus de \$102 millions de primes dans un marché évalué à près de \$3 milliards.

Il va de soi que le geste annoncé hier par la direction du Mouvement s'inscrit, ainsi que l'a souligné M. Béland, dans la foulée du décloisonnement des institutions financières. Mais en partie seulement. Il ne faut pas perdre de vue que ce Mouvement a toujours bénéficié d'un statut juridique qui lui a permis d'évoluer simultanément dans divers secteurs de la finance, et ce au grand dam des institutions concurrentes.

Si dans ce geste il y a un zeste de décloisonnement, il faut voir surtout une ferme volonté de purifier une atmosphère polluée par une régression dans ces sacro-saintes parts de marché. En effet, selon les statistiques compilées par le Surintendant des assurances, la portion de la société Groupe Desjardins a constamment perdu du terrain depuis 1984. Cette année-là, elle régnait sur plus de 4 % pour tomber petit à petit à 3,3 % en 1986, dernière période disponible.

Dans une industrie où chaque dixième de point équivaut à des millions de dollars, le ralentissement de Groupe Desjardins s'est poursuivi alors que les compagnies concurrentes, et au premier chef la Laurentienne Générale, enregistraient des gains parfois appréciables dans le contexte difficile de la crise de l'assurance.

C'est fort probablement dans le volume négocié par les courtiers en assurances, qu'Assurances Générales des Caisses Desjardins ira canaliser des parts de marché. Selon

les informations fournies par M. Harbour, la portion occupée par ces derniers est en stagnation. Toutes catégories confondues, les firmes de courtage transigent 84 % des produits IARD, la différence étant monopolisée par les sociétés qui, comme Allstate ou Wawanesa, vendent directement aux consommateurs.

Il faut préciser que les 700 bureaux de courtage qui proposent d'ores et déjà les polices de Groupe Desjardins et de la Sécurité ne verront pas leurs parts amputées. Autrement dit, la nouvelle entité du Mouvement n'ira pas segmentée ce champ d'activités.

En ce qui concerne le personnel d'Assurances Générales des Caisses Desjardins, M. Michaud a indiqué qu'il sera obligatoirement détenteur d'un certificat d'agent d'assurance émis par l'inspecteur général des institutions financières du Québec. Environ 500 emplois seront ainsi créés au sein de cette société pour laquelle l'investissement initial a été de \$3 millions.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

Montco fait un pas de géant

Au cours des neuf premiers mois du présent exercice, la compagnie Montco a réalisé des revenus consolidés de près de \$20, soit une progression de 30 % sur la même période l'an dernier alors que les ventes s'étaient fixées à \$13,8 millions. Le bénéfice net a connu une augmentation de 600 % passant de \$103,000 à plus de \$712,000 cette année. Quant au profit net par action, il a été de \$0,15 comparativement à \$0,02 lors des trois premiers mois de 1986, en hausse de 650 %. Ces bonds en avant sont attribuables à un rendement supérieur de la productivité et de la rentabilité, notamment dans la nouvelle usine qui est entré en production en avril dernier. Construite au coût de \$7,5 millions cette usine permet de doubler la capacité de production de Montco. De plus, et selon le communiqué, « en continuant d'élargir considérablement sa gamme de produits d'aménagement paysager par de nouvelles innovations, Montco a connu une forte progression des ventes dans ce domaine ».

UAP en progression

Au cours du deuxième trimestre de la présente année financière, le chiffre d'affaires d'UAP a augmenté de 13 % sur la période correspondante l'an dernier atteignant ainsi les \$151 millions. En dépassant les \$3,6 millions ou \$0,60 par action catégorie A, le bénéfice net a progressé de 24 %. Selon le président et chef de la direction de UAP, M. Jean Douville, « cette bonne performance s'explique par l'apport significatif de certaines des acquisitions effectuées au cours des dernières années; depuis le début de l'année elle a investi près de \$5 millions dans le programme d'acquisitions ». Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de \$0,10 par action catégorie A et \$0,08 par action catégorie B. Ces dividendes seront payables le 15 septembre prochain.

Émission de Biorex

Le groupe conseil Biorex a déposé un prospectus auprès de la Commission des valeurs mobilières pour l'émission de 2 millions d'actions ordinaires au prix de \$1,50 chacune. Le groupe Acsi détient 75 % des actions ordinaires de cette firme. Celle-ci oeuvre dans le domaine de l'aquaculture et des pêches, offrant des services d'expert-conseil pour la recherche, le développement et la production sur une base commerciale d'événements producteurs. La société produit des fertilisants biologiques à Rimouski, élève des truites et des alevins à Saint-Philémon, ainsi que des crevettes géantes au Costa Rica.

Shermag fait une acquisition

La compagnie Shermag acquiert au prix de \$1,5 million l'entreprise de rebourrage de Verchères, les Créations mobilières Chanderic. Le chiffre d'affaires de celle-ci est de l'ordre de \$5 millions. Le bénéfice net a atteint les \$3,7 millions et l'actif \$45 millions, a précisé le président de la firme en assemblée générale, M. Serge Racine.

Amisco achète des actions

Les industries Amisco ont acquis la totalité des actions d'Expansion Design de ville des Laurentides. Cette jeune entreprise fabrique des meubles résidentiels rebourrés. Le chiffre d'affaires a crû de 56 % en 1986 et il sera de \$5 millions cette année. Amisco se spécialise dans la fabrication de meubles à tube d'acier. En quelques années, Amisco estime s'être hissé au rang de chef de file nord-américain du meuble résidentiel tubulaire.

Volcano obtient un contrat

La société Volcano de Saint-Hyacinthe a obtenu un contrat de \$4 millions pour la construction d'une usine à panneaux gaufrés à Chambord, dans le district de Roberval. Celle-ci est un projet conjoint du manufacturier Normick-Perron de La Sarre, du syndicat des producteurs de bois du Saguenay Lac Saint-Jean et de la Fédération des Coopératives forestières du Saguenay Lac Saint-Jean. La technique utilisée a été mise au point par la filiale danoise de Volcano, B&S Miljoteknik. Elle consiste en l'utilisation de générateurs au fluide thermique qui s'alimentent en résidus de bois comme combustible. Ces résidus sont brûlés.

Rechapex achète deux compagnies

Le Groupe Rechapex Canada de Beauceville vient de faire l'acquisition de deux autres groupes en Abitibi et au Saguenay Lac Saint-Jean qui augmentent à \$30 millions son chiffre d'affaires et à 350 le nombre d'employés. Les entreprises acquises sont le Groupe Abitibi, implanté dans tout le nord-ouest québécois ainsi que le Centre du pneu Jeanouis et Royaume Bandag. Les pneus d'autos rechapés représentent actuellement moins de 10 % du marché des pneus de remplacement au Québec comparé à 20 % aux États-Unis et 30 % en Europe. Selon un porte-parole de la compagnie, « on prévoit que ce pourcentage va s'accroître jusqu'à 25 % d'ici dix ans; pour les camions et les autobus, la part des pneus rechapés est déjà de 50 % ».

Microfor vendue à Inform

La firme montréalaise Inform II vient de faire l'acquisition de la société Microfor, productrice du seul index imprimé des quotidiens L'E DEVOIR, La Presse et Le Soleil. Fondée en 1973, Microfor est une entreprise très active dans le domaine des banques de données et de l'information documentaire en général. Microfor « édite et diffuse au Québec, au Canada anglais et en Nouvelle Angleterre, un Index de l'actualité québécoise en plus d'éditer et de diffuser à travers le monde un index du prestigieux journal Le Monde Diplomatique ».



M. Pierre Michaud, d-g, Assurances générales des caisses Desjardins.

Le commerce entre les deux pays atteint \$ 1.36 milliard

60 entreprises canadiennes sont maintenant établies à Hong Kong

JEAN CHARTIER

HONG KONG — La Chambre de Commerce Canada Hong-Kong se réjouit de ce qu'il y ait 60 entreprises canadiennes établies dans la métropole de l'Asie du Sud-Est.

Le commerce entre les deux pays a atteint \$1,36 milliard CAN en 1986 et il est susceptible d'augmenter de façon importante au cours des prochaines années, car les relations avec la Chine sont privilégiées par le Canada. En outre, de très nombreux Chinois à Hong Kong sont sensibilisés aux affaires canadiennes.

En fait, 80 % du commerce provenance et à destination de la Chine est expédié via Hong Kong. Le port de Hong Kong est d'ailleurs le haut lieu d'une activité extraordinaire. Il faut voir les porte-containers vidés sur des barges tandis qu'il sont à l'anchorage au large des grandes baies de l'île de Hong Kong, tandis que les vagues de plusieurs brasses de hauteur assaillent les bateaux.

Un déchargement et un rechargement de bateau à Hong Kong, c'est une beauté à voir. La variété incroyable des types de bateaux saisit tout étranger d'émerveillement. Il y a les petits, les gros, les pourris, les hyper-modernes, les jonques, les bateaux de croisière...

Hong Kong, c'est d'ailleurs la ville des bateaux. On y sent le plaisir de toutes les formes de navigation et de commerce. Cette ville du sud de la Chine, c'est un monde de commerce, et un monde de marins. Durant la saison des pluies, un grand sujet de conversation : les vents violents et les typhons.

Le nouveau président de la Chambre de Commerce canadienne à Hong Kong, M. George Hazen, souligne le potentiel énorme des échanges avec le Canada. On compte plus de 250 Canadiens à Hong Kong, actifs dans cet organisme international, et tous sont optimistes. Aucun ne veut quitter Hong Kong d'ailleurs. Tous y attrapent la piqure de l'Asie. Par contre, les fonds chinois drainés vers l'étranger augmentent à l'approche de la cession des « nouveaux territoires », et des quelque 300 îles de Hong Kong à la Chine en 1997. Ceci est marquant plutôt que l'exode des étrangers.

On ne fait remarquer que 50,000 Chinois de Hong Kong ont fait leurs études universitaires dans les lieux canadiens. Ils sont tous fort ouverts aux requêtes les priant d'investir dans les lieux spécifiques où ils sont venus faire leurs études. Récemment, les autorités du Nouveau-Brunswick sont allés réclamer



des capitaux dans la ville financière de Chine, et elles les ont obtenus sans problème, auprès d'étudiants de Fredericton. On compte 15,000 étudiants chinois au Canada cette année. C'est que les études universitaires ne coûtent presque rien au Canada pour les étrangers, ce qui n'est nullement le cas aux États-Unis; cela attire conséquemment de très nombreux Chinois au Canada.

Un investissement chinois fort récent au Canada est celui du groupe KS Li Investment dans la compagnie Husky Oil; cet investissement a été effectué à l'invitation de la compagnie-mère Nova. La compagnie aérienne Canadien international, le nouveau nom de CP Air, vient d'inaugurer pour sa part une nouvelle liaison Vancouver-Shanghai.

Toutefois, les banques canadiennes ont retiré plusieurs effectifs de Hong Kong et des autres capitales d'Asie, en raison de la déréglementation du marché canadien. Les expertises à l'étranger ont en effet été rapatriées dans de nombreux cas tout récemment.

Néanmoins, le marché financier de Hong Kong demeure nettement diversifié face au marché canadien, car on y trouve plus de 150 banques étrangères, et les possibilités de financement sont multiples. Comme le mentionne le président du comité

des relations publiques de la Chambre de Commerce Canada-Hong Kong, M. Bernard Pouliot, qui est aussi directeur international du groupe indonésien Dharmala, l'avenir est à l'Asie. C'est là que le développement est le plus important dans le monde présentement et c'est aussi là que sont les marchés. Les possibilités sont immenses en Asie.

À Hong Kong, les taxes sont également fort basses. Les individus ne paient que 15 % d'impôt sur le revenu. Et les revenus sont de façon générale fort élevés pour les étrangers. Le nombre de Rolls à Hong Kong est d'ailleurs époustouflant!

Il est également à souligner que cette ville extraordinaire de 6 millions d'habitants suscite plus que jamais des projets de développement. Les tours à bureau se multiplient au centre de Hong Kong, tout autour du merveilleux building de la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation, et les tours d'habitation aussi poussent au-delà de Kowloon, sur les nouveaux territoires. À Hong Kong, presque tout le monde réside dans des habitations en hauteur.

Les étrangers ici ne se préparent nullement de façon générale à quitter Hong Kong. Ils estiment plutôt que les échanges commerciaux avec la Chine vont connaître un boom, quand la colonie de l'Angleterre de-

viendra officiellement une nouvelle ville chinoise, la plus moderne des villes chinoises.

Le commerce sera facilité à ce moment-là, étant donné que les étrangers procéderont aux échanges avec des autorisations moins complexes. Le prochain congrès du Parti Communiste Chinois en septembre retiendra l'attention ici, car tous souhaitent vivement que le groupe des progressistes consolidera ses assises et ouvrira plus grandes les portes de la Chine à l'extérieur.

Ainsi, le projet des Trois Gorges sur le fleuve Yangtze a de fortes chances d'être annoncé après la nomination officielle de nouveaux progressistes dans l'équipe de direction en septembre.

Ce sont les communistes orthodoxes qui ont retardé ce projet colossal jusqu'à maintenant, car ceux-ci se méfient des ouvertures avec l'étranger, notamment pour des investissements aussi massifs, en l'occurrence pour des investissements plus importants qu'à la Baie James. La firme Lavalin, en tout cas, n'a pas attendu de garanties écrites. Elle a pris les devants et ouvert un bureau à Pékin même, pour mener à bien son lobbying. Tout le monde est très optimiste à Hong Kong à ce sujet. Les affaires en Asie du Sud-Est sont sur la voie ascendante.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que 2423-6135 QUEBEC INC. détentrice du permis de transport No. Q-304039-001 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de transport pour le compte de AU VIEUX VIGNOBLE INC. Chicoutimi pour le transport de concentré de vin et matériel servant à la fabrication de vin de Montréal aux entrepôts de Au Vieux Vignoble Inc. à Chicoutimi.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.

1ère publication: 24 août 1987
2ème publication: 25 août 1987

Province de Québec, District de Montréal, No. 586-03-01672-940. G.V.S. CANADA INC. partie demanderesse. — VS — CLAUDE MARIER et CLAUDETTE WOOD-BURRY-MARIER, partie défenderesse. Le 4 septembre 1987, à 13 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No. 143, route 223 à Brebeuf en la cité de Brebeuf, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Automobile de marque Ford Thunderbird, 1. Automobile de marque Delta Oldsmobile 88. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jacques Desjardins, HUISSIER, 290 boul. Concordie O., #3, Laval-des-Rapides, G2W 5Z2.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, CIRCUIT PROVINCIAL, No. 750-27-00230-868. PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITE DE SAISSANT, partie demanderesse. — VS — RY-JEAN BEAULIEU, partie défenderesse. Le 3 septembre 1987 à 11:00 heures, au 524-Alexis Granbois, Ste-Julie, District de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Vidéo Sanyo et acc. 1 set de salon matériel beige. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISA. Information: MAURICE GAUCHER, HUISSIER, (514) 461-3340 GAUCHER & GAUCHER HUISSIER, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8.

PRENEZ AVIS que LES ROUTIERS J.M.R. INC., détentrice du permis Q-303194, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — De Boucherville à Québec, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Chibougamau, Val d'Or, Sherbrooke, pour le transport de matériaux de construction pour le compte de LE GROUPE ROMA INC. et retour.

Droit additionnel: La requérante aura droit d'effectuer de la livraison à tous points situés dans la Province de Québec.

De plus, prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boulevard Charest-Est, Québec, Qué.

1ère publication: 24 août 1987
2ème publication: 25 août 1987
Me Daniel Bureau
LES AVOCATS VEZINAT POUJOT
Procureurs de la demanderesse.



VILLE DE MONTRÉAL-NORD

APPEL D'OFFRES

ÉGOUT

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscriptions: "SOUMISSION - ÉGOUT - avenues GARON, HÉBERT et HÔTEL-DE-VILLE, (Contrat no 431), adressées à la sous-signée, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à dix-sept (17 h) heures, LE MARDI 8 SEPTEMBRE 1987 pour les travaux suivants:

CONTRAT NO 431: Construction d'un égout dans les avenues GARON, HÉBERT et HÔTEL-DE-VILLE, au nord de la rue d'Amos

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le directeur du génie de la ville. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau du directeur du génie, monsieur Yvon Paquette, à l'Hôtel de Ville, 4243, rue de Charlevoix, moyennant un dépôt de cinquante (50 \$) dollars en argent ou un chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de 10 % de la valeur totale de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci devra être accompagné de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du conseil le 8 septembre à vingt (20 h) heures à la salle du conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord.

Montréal-Nord, ce 18 août 1987

Aline Ouimet
GREFFIER

PRENEZ AVIS que 2420-0297 QUEBEC INC. détentrice du permis de transport par autobus numéro Q-00833, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis, suite au changement de contrôle survenu au sein de l'entreprise.

REPARTITION DES ACTIONS AVANT LE CHANGEMENT:
Limocar Inc. 561 actions (51%)
Michel Paquette 539 actions (49%)
NOUVELLE REPARTITION D'ACTION:
Limocar Inc. 1.100 actions (100%)

Le détail de la répartition et de la déduction des actions de Limocar Inc. est disponible au dossier de la Commission des Transports du Québec.

Toutes personnes intéressées peuvent produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.O. 585, boulevard Charest Est, Québec (Québec), G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.

1ère publication: 24 août 1987
2ème publication: 25 août 1987
GUY POUJOL, avocat
Procureur de la demanderesse
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec, (Québec)
G1K 3G9.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, CIRCUIT PROVINCIAL, No. 750-27-00230-868. PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITE DE SAISSANT, partie demanderesse. — VS — RY-JEAN BEAULIEU, partie défenderesse. Le 3 septembre 1987 à 11:00 heures, au 524-Alexis Granbois, Ste-Julie, District de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Vidéo Sanyo et acc. 1 set de salon matériel beige. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISA. Information: MAURICE GAUCHER, HUISSIER, (514) 461-3340 GAUCHER & GAUCHER HUISSIER, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8.

Le tabagisme menace votre santé



appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère des Approvisionnements & Services

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
7229	8 340 mètres de tissus de laine et polyester	Montréal
Clôture de la soumission: 8 septembre 1987 à 15 h		
7228	7 000 repères à peinture en élastomère polyuréthane thermodurcissable	Québec
Clôture de la soumission: 10 septembre 1987 à 15 h		
7227	Un (1) spectrophotomètre d'absorption atomique avec correcteur de bruit de fond du type Zeeman	Ste-Foy (Qué.)
Clôture de la soumission: 11 septembre 1987 à 15 h		
7272	Location et entretien de photocopieurs pour une durée maximale de vingt-quatre (24) mois	Différents endroits
Clôture de la soumission: 6 octobre 1987 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:
Ministère des Approvisionnements & Services
Service des achats du gouvernement,
Bureau des appels d'offres,
150 boul. Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4,
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats
Jean-Claude Careau



appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de la Santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux invite les firmes spécialisées en développement de systèmes à lui faire des propositions d'offre de services dans le cadre de son projet d'acquisition de services de conseillers en informatique pour le soutien en gestion et à l'architecture du projet de développement du système budgétaire et financier.

Les documents nécessaires à la préparation de la proposition peuvent être obtenus à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Seules sont admissibles à poser leur candidature les personnes physiques, les sociétés ou les corporations qui ont une place d'affaires au Québec.

Les propositions devront être transmises en cinq (5) copies au plus tard le 16 septembre 1987 à 15 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des systèmes d'information
1279, boul. Charest ouest, 21ème étage
Québec, (Québec) G1N 4K7
Tél.: 644-8290



Appel d'offres

Société immobilière du Québec

Modifications à Granby

DOSSIER NO: 601-20-12
— Modifications à la tuyauterie et aux contrôles
Palais de Justice
77 rue Principale, Granby, Qc
— Cautionnement de soumission: 17 000,00 \$
— Entrepreneurs invités: Généraux

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 25 août 1987 par remise d'un montant non remboursable de 10,00 \$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des contrats, Edifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à l'Association des Entrepreneurs en construction de Brôme - Missisquoi - Shefford Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de indiqué. La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 9 septembre 1987
à 15 heures

Guy Vachon, Ing.
Vice-président
Construction et aménagement

LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE

SOUS LA RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

842-9645

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

<p>Service des Contrats Ministère des Transports 700 est, boul. St-Cyrille (20^e) Québec, Qué. G1R 4Y9 Téléphone: (418) 644-8848</p>	<p>Service des Contrats Ministère des Transports 255 est, Crémazie (1^{er}) Montréal, Qué. H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-6061</p>
---	---

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 1140-87-191 — Remplacement des lampes d'éclairage pour le service de la Signalisation, sur diverses routes, dans diverses municipalités des circonscriptions électorales de Nicolet, Champlong, Maskinonge, St-Maurice, Lotbinière, Laviolette, Arthabaska et Trois-Rivières.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 400,00 \$ ou chèque visé: 1 200,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 1140-87-192 — Remplacement des lampes d'éclairage pour le service de la Signalisation, sur diverses routes, dans diverses municipalités, circonscriptions électorales de Richmond, Johnson, Orford et Sherbrooke.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 700,00 \$ ou chèque visé: 850,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 103-0306-7 — Construction d'un pont (portique en béton armé) et remblais d'approches sur la route 132 au-dessus du ruisseau du Gros Male, dans la municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis, M.R.C. Denis Rivier, circonscription électorale de Gaspé. Longueur de 67,2 km.

Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 29 000,00 \$ ou chèque visé: 14 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 294-0304-7 — Construction des ponts Nord et Sud, drainage pluvial, égout sanitaire, aqueduc et construction d'une formation de conduits et de puits d'accès, sur l'autoroute 70 au-dessus de la route 175, dans la municipalité de Chicoutimi, M.R.C. Le Fjord du Saguenay, circonscription électorale de Chicoutimi. Longueur de 0,1 km.

Un versement de 20,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 147 000,00 \$ ou chèque visé: 73 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 22 septembre 1987.

Projet: 313-1713-7 — Nettoyage de fossés sur le chemin de front des Rang B et C, dans les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire et Ste-Euphémie, M.R.C. Montmagny-L'Islet, circonscription électorale de Montmagny-L'Islet. Longueur de 7 500 mètres.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 000,00 \$ ou chèque visé: 1 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 315-1703-7 — Nettoyage de fossés latéraux dans les limites de l'emprise de l'autoroute 20, dans la municipalité de St-Vallier, par., M.R.C. de Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 250,00 \$ ou chèque visé: 1 125,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 315-1724-7 — Nettoyage de fossés latéraux dans les limites de l'emprise de l'autoroute 73, dans la municipalité de Taschereau-Fortier, M.R.C. Beauce-Nord, circonscription électorale de Beauce-Nord.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 250,00 \$ ou chèque visé: 1 125,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 320-0932-7 — Terrassement, structure de chaussée sur la route 371, dans la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier s.d., M.R.C. La Jacques-Cartier, circonscription électorale de Charvetou. Longueur de 4,580 km.

Un versement de 30,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 74 000,00 \$ ou chèque visé: 37 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 322-1706-7 — Nettoyage de fossés latéraux et réaction d'accotements sur la route 281, dans la municipalité de St-Magloire, M.R.C. Les Etchemins, circonscription électorale de Bellechasse.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 000,00 \$ ou chèque visé: 1 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 536-0123-7 — Terrassement et structure de chaussée, sur le chemin du Rang IX, dans les municipalités du Canton de Barford et St-Herménégilde, M.R.C. de Coaticook, circonscription électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 1,42 km.

Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 32 000,00 \$ ou chèque visé: 16 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 15 septembre 1987.

Projet: 667-1714-7 — Nettoyage de fossés de la route no 223-01-010, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, par., M.R.C. Haut-Richelieu, circonscription électorale de Saint-Jean. Longueur de 3,0 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 000,00 \$ ou chèque visé: 2 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 16 septembre 1987.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

DAT.70630.F le mardi 8 septembre 1987	FCP.76004.F le mardi 8 septembre 1987	FCP.76121.F le mardi 8 septembre 1987	DDN.77048.A le mardi 15 septembre 1987
200 RELAIS ÉLECTRONIQUES ET DE LONGUE DISTANCE 20 HORLOGES SYNCHRONES	ARMOIRE DE PERMUTATION DE SERVICES AUXILIAIRES, ARMOIRE DE BRANCHEMENT ET TABLEAU DE SERVICES AUXILIAIRES	CHARPENTES ET SUPPORTS EN ACIER GALVANISÉ POUR APPAREILLAGE À 230 KV.	Région Saint-Laurent TRAVAUX DE RÉFECTION, SUR DEMANDE, DE TROTTOIRS ET DE PAVAGES À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE DE MONTRÉAL
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 15 000 \$
Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit	Prix du document: 25 \$
FCP.76195.A le mardi 15 septembre 1987	GDN.70121.A le mardi 15 septembre 1987	LSB.71104.A le mardi 15 septembre 1987	AMM.77152.A le mardi 22 septembre 1987
Poste Rimouski Comité de Rimouski	Région Laurentides Secteur Lanaudière	Région Malouane Centrale Beauharnois Comité de Beauharnois	FOURNITURE DE SERVICES D'INSPECTION PRÉALABLE ET D'UN PLAN DE SERVICE POUR LA CLIENTÈLE RÉSIDENNELLE DOTÉE DE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE
CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉCUPÉRATION D'HUILE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1987)	DÉMANTÈLEMENT DE LIGNES À 25 KV ET 69 KV ET CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DOUBLE TERNE À 25 KV	FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le montant n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

LA VIE ECONOMIQUE

Georges Schwartz réalise le trophée D, l'oscar en devenir de la mode canadienne

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Le joaillier montréalais Georges Schwartz vient de réaliser le trophée « D », véritable oscar en devenir de la mode canadienne destiné à récompenser les gagnants des concours de mode Dubonnet-Design lors du gala du même nom qui aura lieu au Palais des Congrès de Montréal, le samedi 19 septembre prochain.

Il s'agit d'une sculpture de bronze doré représentant un « D » stylisé évoquant à la fois le nom de Dubonnet et le mot Design, le « D » se dégageant à partir d'un drapé de tissu symbolisant tant le talent du designer que le matériau sur lequel il s'exprime. Ce trophée se veut le reflet de l'évolution du goût et de la recherche des designers de mode canadiens.

Outre le trophée, les lauréats du concours Dubonnet-Design se partageront une bourse totale de \$14,000,350 professionnels et plus de 200 étudiants en mode féminine et masculine se sont inscrits à ce concours promis à un bel avenir.

Molson établit son nouveau centre informatique nord-américain à Montréal

Les brasseries Molson du Canada viennent de confier la gestion et l'exploitation de leur nouveau centre informatique à la division BST du Groupe CGI de Montréal.

Ce nouveau centre, installé dans les locaux du Groupe CGI, mais propriété de Molson, procurera une capacité accrue de traitement de données afin de desservir l'ensemble des besoins des exploitations brassicoles nord-américaines des Brasseries Molson, au Canada comme aux États-Unis.

D'une durée de cinq ans, renouvelable pour deux termes additionnels

STRATÉGIES

de trois ans, le contrat accordé au Groupe CGI représente des honoraires de \$5 millions à \$6 millions et un personnel permanent d'une quinzaine d'informaticiens.

Rappelons que le Groupe CGI est le plus grand bureau québécois de conseillers en informatique avec quelque 675 employés et un chiffre d'affaires de l'ordre de \$40 millions. Cossette empoche le contrat des yogourts Delisle.

Cossette Communication-Marketing vient d'emporter le contrat de l'ensemble des activités publicitaires des yogourts Delisle, un budget annuel de plus de \$1 million. M. Claude Massé, vice-président marketing de Delisle a tenu à préciser que cette décision est d'autant plus à l'honneur de Cossette que les trois firmes qui se disputaient le compte ont toutes trois fait d'excellentes présentations. Outre Cossette, étaient sur les rangs Léveillé, Vickers & Benson ainsi que Young et Rubicam. C'est la rigueur et la cohérence de la présentation de Cossette ainsi que la qualité de la création qui lui ont mérité la palme.

Chante... ça rapporte!

Selon les organisateurs de la Semaine de la chanson française d'ici, qui se tenait du 1er au 6 juin dernier, « le succès sans équivoque de cette expérience vaut d'être répété et le Comité organisateur recommandera à l'ACRTEF de recommencer en 1988 ».

Suite à une analyse de l'ensemble des activités de la Semaine, il ressort que quelque 75 stations privées, publiques et communautaires ont généré quelque 360 heures en projets

spéciaux d'émissions alors qu'une trentaine de stations ont, de plus, réalisé leurs propres messages de promotion.

« Ce qui est encore plus significatif, estime M. Michel Arpin, président du Comité organisateur, c'est que plusieurs stations ne se sont pas limitées à une semaine. Ainsi, le réseau des Appalaches, le réseau LM et le réseau Radiomutuel, la station CHEF de Granby ont poursuivi leur programmation spéciale bien au-delà du 6 juin alors que les stations de Radio-Nord ont consacré une importante partie de leur programmation, durant la semaine du 24 juin, à la chanson française d'ici ».

Le Comité organisateur avait confié au Groupe CIC d'analyser cette activité auprès de la population du Québec. Un premier sondage, réalisé en collaboration avec CROP, du 6 au 8 juin, semble concluant : 55 % des Québécois francophones âgés de 15 ans et plus ont entendu parler de la Semaine et la radio a été le principal véhicule promotionnel pour 68 % d'entre eux.

36 % des Québécois interrogés ont déclaré avoir eu l'impression d'avoir entendu plus de chansons d'ici en français, à la radio et à la télévision au moment où se déroulait la Semaine et il est important de noter que cette question, la toute première du sondage CROP, fut posée à tous avant même qu'il soit fait mention de l'événement. Chez les jeunes de 15 à 17 ans, cette proportion atteint 55 %.

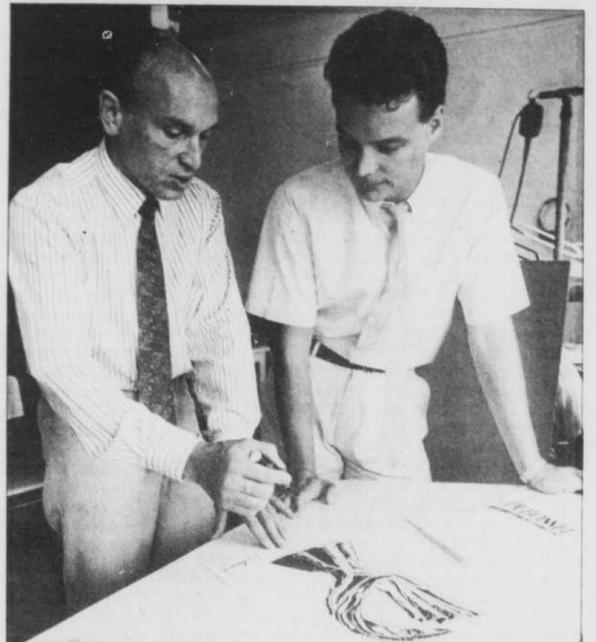
32 % des répondants ont déclaré que la Semaine de la chanson d'ici leur avait fait découvrir des oeuvres

qu'ils ne connaissaient pas, ce pourcentage atteignant 42 % en province. Toutefois, seulement 20 % des personnes sensibilisées à la Semaine ont indiqué que cet événement les avait incitées à acheter un disque ou une cassette d'un artiste d'ici.

Près des deux tiers (63 %) de Québécois interrogés considèrent que la qualité des enregistrements des artistes francophones d'ici est comparable à ce qui se fait ailleurs dans le monde, proportion qui tombe toutefois à 56 % chez les 15-17 ans, lesquels déclarent dans une proportion de 48 % écouter surtout de la chanson anglaise.

Enfin, M. Arpin considère que l'ensemble de la démarche devrait se planifier sur une période plus longue, de six à huit mois (trois mois cette année), afin de permettre aux radiodiffuseurs une meilleure planification.

Quant à l'appui des gouvernements, M. Arpin estime qu'il a été un des facteurs importants de la réussite de la Semaine de la chanson d'ici. Rappelons que la cagnotte gouvernementale s'était élevée à \$275,000.



MM. Georges Schwartz, joaillier, et Marc Nougayrol, délégué au Canada de Dubonnet International.

La raffinerie de Come by Chance revit après onze années de disette

COME BY CHANCE (PC) — Le navire-citerne « Elisabeth » est arrivé à quai dans le port terre-neuvien de Come by Chance, dimanche matin vers 6 h, amenant la première cargaison de pétrole brut depuis plus de onze ans à la grande raffinerie qui avait cessé son activité dans les années 70, peu après son ouverture.

L'arrivée du tanker de 59,000 tonnes avec ses 600,000 barils de brut d'Afrique occidentale est un événement historique. Mais la Newfoundland Energy Ltd s'est montrée discrète. Même le personnel sur les lieux semblait surpris de la présence de quelques journalistes.

« Vous vous attendiez à une petite réception ? » a dit Jim Sullivan, chargé de la remise en état des installations.

Les gardiens de sécurité ont refusé aux journalistes de franchir la grille d'entrée du quai pour aller examiner de près le navire-citerne, long de 265 mètres. Son arrivée a suscité peu d'intérêt auprès des gens de l'endroit. A peine quelques curieux étaient juchés sur une colline dominant le port, et ils ne se sont pas attardés.

Le déchargement d'un navire de cette taille exige 36 heures environ.

Ken Brown, président de la Newfoundland Energy Ltd, disait la semaine dernière que ce ne serait pas avant octobre que la raffinerie pourrait commencer à traiter le pétrole brut. L'« Elisabeth » contient suffisamment d'or noir pour tester l'équipement de la raffinerie durant toute une semaine.

Il était prévu que la mise à l'épreuve de l'équipement commencerait dès l'arrivée de la cargaison. Mais M. Brown avait fait remarquer que la Newfoundland Energy Ltd avait « encore bien du pain sur la planche » avant que la production industrielle puisse démarrer.

Le financier new-yorkais John Shaheen avait bâti la raffinerie en 1972. Dimensionnée pour traiter 100,000 barils de brut par jour, c'est une des plus grandes raffineries au Canada.

La raffinerie de Come by Chance devrait employer 180 personnes une fois qu'elle tournera à plein régime. Elle traitera du brut de la mer du Nord pour Cumberland Farms Inc., une compagnie du Massachusetts qui exploite 22 terminaux pétroliers et 4,000 stations-service en Nouvelle-Angleterre.

L'accord sur le cacao mis à mal

Le Monde — Il n'aura pas fallu longtemps pour que le cacao reprenne le chemin de la baisse révélant les limites du nouvel accord international. En effet, deux mois après la suspension des achats du stock régulateur (ces derniers avaient atteint leur limite semestrielle de 75,000 tonnes), la tonne de fèves est retombée sous la barre des 1660 DTS (1), niveau qui déclenche théoriquement l'intervention des mécanismes de soutien de l'accord international.

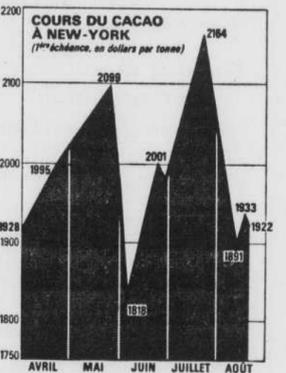
Sur le marché de New-York, l'échéance de septembre se traite aux alentours de \$1910 US la tonne alors que fin juillet elle se négociait encore à \$2047. Il est vrai qu'à l'époque les risques de gelées au Brésil et surtout la sécheresse qui touchait les plantations d'Afrique occidentale faisaient craindre aux opérations une nette diminution des récoltes. Or aujourd'hui l'hiver austral tire à sa fin et les précipitations sont de retour sur le continent noir.

La perspective d'une offre, une nouvelle fois excédentaire, est donc venue peser sur les cours surtout que, en cette période estivale, l'industrie chocolatière tourne au ralenti, tandis que le marché voit arriver du cacao qui prend immédiatement le chemin des entrepôts, faute d'acheteurs. Dans ce contexte, l'avenir de l'accord international apparaît des plus précaires. Les dernières interventions qu'il a permises n'ont finalement eu qu'un effet très temporaire compte tenu de la situation de pléthore qui caractérise le marché et l'action du directeur du

MATIÈRES PREMIÈRES

stock régulateur a très vite été limitée par les textes du pacte.

Une réunion de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), prévue du 2 au 11 septembre à Londres, doit normalement décider d'un abaissement de la fourchette d'intervention. Si cette mesure est adoptée, elle ne manquera pas d'accroître la tendance baissière des prix, ce qui pourrait entraîner plus rapidement que prévu de nouvelles interventions du stock tampon, note un opérateur. Or le directeur du stock pourrait prochainement connaître des difficultés



financières. A l'entrée en vigueur de l'accord, il disposait de quelque 250 millions de dollars, l'achat de 75000 tonnes de fèves entre les mois de mai et juin lui en a coûté environ 150 millions sans compter les frais de gestion du stock. Si le solde lui permettait encore de procéder à quelques achats d'intervention, le retard dans le règlement des participations au titre du financement du stock régulateur risque de lui lier les mains.

Au dire de l'ICCO, seuls trois pays membres (Ghana, Jamaïque et Venezuela) ont pour l'heure fait parvenir leur cotisation, qui provient d'une taxe de deux cents par livres sur les volumes exportés. Tous les autres pays devront honorer leurs engagements d'ici au début de septembre faute de quoi leur droit de vote au sein de l'Organisation leur serait retiré.

(1) 1 DTS = 1,27551 dollar.

L'OPEP ne respecte pas ses quotas de production

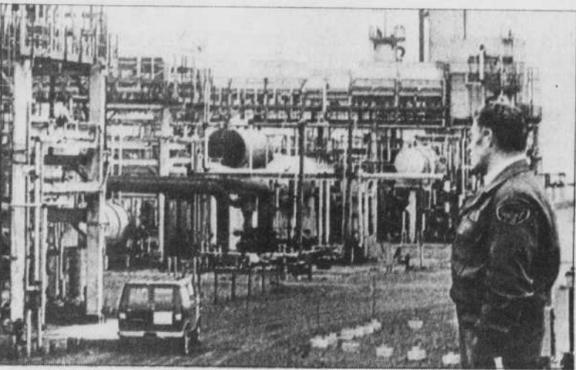
NICOSIE (AP) — La production totale de pétrole des pays de l'OPEP devrait atteindre 19,7 millions de barils par jour pour le mois d'août, soit trois millions de barils quotidiens de plus que le niveau décidé en juin dernier lors de la conférence de Genève de l'OPEP, a indiqué hier l'hebdomadaire Middle East Economic Survey.

Lors de cette conférence, les pays participants avaient établi une production quotidienne de 16,6 millions de barils-jour pour 12 des 13 adhérents (l'Irak n'étant pas concerné par ces quotas).

La plus grande partie de l'excédent vient d'États du Golfe membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), y compris l'Irak et l'Irak.

Les gouvernements de plusieurs pays de l'OPEP ont officiellement protesté auprès du président de l'Organisation, le ministre nigérian de l'Énergie, M. Rilwanu Lukman, des niveaux de production d'autres membres du cartel.

Selon le Middle East Economic Survey, la production du mois d'août serait excédentaire d'environ un million de barils par jour par rapport aux 18,6 millions de barils quotidiens du mois de juillet, « qui avaient déjà été considérés comme excédentaires ».



Sans tambour ni trompette, la raffinerie de l'est du pays a reçu sa première cargaison de brut depuis plus d'une décennie.

« Le surproduction actuelle est le fait des pays du Golfe, même si des exportateurs d'autres régions comme le Libye ou le Nigeria dépassent eux aussi les quotas de production fixés », souligne l'article du magazine.

L'Irak fournit quelque 2,2 millions de barils par jour et devrait produire entre 2,5 et 2,6 millions de barils à partir du mois prochain.

L'Iran pour sa part a atteint une production quotidienne de 2,8 millions de barils, soit 400,000 barils de plus que son quota et 700,000 de plus que sa production moyenne du mois de mai.

Les Emirats arabes unis auraient, selon l'article, stabilisé leur production pétrolière à 1,6 million de barils-jour, au lieu des 948,000 qui leur avaient été accordés lors de la conférence de Genève.

L'article ne donne aucun chiffre ou estimation de la production du Koweït, dont les pétroliers battent désormais pavillon américain, mais

il est quasiment certain qu'elle est supérieure aux 996,000 barils autorisés.

L'Arabie saoudite, qui est le plus important producteur du Golfe et dont la production s'établit à 4,5 millions de barils-jour, a été le premier pays à protester officiellement contre la surproduction générale auprès de M. Lukman. Téhéran a pris le relais la semaine dernière des Saoudiens sans préciser les noms des pays surproducteurs.

NORANDA INC.

RACHAT DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE A

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que Noranda Inc. rachètera toutes les actions privilégiées, convertibles et rachetables, à dividende cumulé, 9 1/2 %, série A, de Noranda Inc. en circulation (« actions privilégiées série A »), le 15 septembre 1987 à leur valeur de rachat de 102,375 \$ l'action, composée de 100 \$ l'action plus 2,375 \$ de dividendes accumulés et non payés jusqu'à la date de rachat inclusivement.

Noranda Inc. déposera une somme égale à la valeur totale de rachat de toutes les actions privilégiées série A en circulation auprès de la compagnie Trust Royal, Tour Trust Royal, Toronto Dominion Centre, Corporate Trust Services, 10^e étage, Toronto (Ontario) avant le 15 septembre 1987. Tous les détenteurs d'actions privilégiées série A recevront un chèque en paiement de leurs actions rachetées en présentant et en cédant leurs certificats d'actions au bureau ci-dessus mentionné de la compagnie Trust Royal à n'importe quel moment le ou après le 15 septembre 1987 pendant les heures de bureau.

A partir du 15 septembre 1987 et par la suite, les actions privilégiées série A cesseront de donner droit à des dividendes et les droits des détenteurs de ces actions seront limités à l'obtention de leur prix de rachat sans intérêt.

FAIT le 6 août 1987

Par ordre du conseil,
Le secrétaire,
B.H. GROSE

ODYNO MINIÈRE INC.

Dividende no 12 semi-ann.

Avis est par la présente donné que la compagnie Odyne Minière Inc. (LRP) a déclaré un dividende de huit sous (0.08\$) l'action payable le 8 octobre 1987 aux actionnaires inscrits au registre de l'agent de transfert à la fermeture des affaires le 25 septembre 1987.

Par décision du conseil d'administration
Richard Morissette,
Secrétaire-trésorier

Donné à Noranda (QC),
le 24 août 1987

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272
Telex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

La Corée du Nord en cessation de paiement

SYDNEY (AFP) — Les banques occidentales ont officiellement déclaré la Corée du Nord en cessation de paiement pour non remboursement de \$770 millions de prêts, a affirmé hier une banque australienne à la tête de l'un des deux consortiums bancaires concernés.

M. Reg Nicholson, directeur général adjoint de ANZ Banking Group Ltd., a indiqué que les banques concernées avaient « menacé de conséquences sévères » la Corée du Nord afin de la faire revenir à la table de négociations.

M. Nicholson a reconnu cependant que des tentatives de saisies d'avoirs nord-coréens à l'étranger, évoquées récemment dans la presse, pourraient s'avérer coûteuses et inopérantes.

Morgan Grenfell dirige les deux consortiums regroupant 140 banques européennes, japonaises et australiennes qui sont en pourparlers depuis plusieurs semaines à Londres avec des représentants nord-coréens. Ils ont déclaré la Corée du Nord en cessation de paiement à une réunion le 17 août après que Pyongyang eut claqué la porte des négociations.

La déclaration de cessation de paiement est « une position de négociations », a relevé M. Nicholson.

Selon lui ANZ a été la dernière banque à recevoir un paiement de la Corée du Nord. Le contentieux dure depuis dix ans et aucun remboursement d'intérêt ou de capital n'a été reçu depuis trois ans.

LES **5+5** SPÉCIAL D'ÉTÉ
DANS LES ANNONCES CLASSÉES
DU DEVOIR
286-1200

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR 1987

Office de la catéchèse
date de tombée 1er septembre
parution 19 septembre

Informatique
date de tombée 18 septembre
parution 2 octobre

Agro-Alimentaire / Restauration
date de tombée 7 octobre
parution 19 octobre

Salon du Livre de Montréal
date de tombée 6 novembre
parution 14 novembre

Spécial Cadeaux
date de tombée 11 novembre
parution 20 novembre

Reservez vos espaces publicitaires dès maintenant!
(514) 842-9645

BAVARDAGE STÉRILE

LES sénateurs libéraux se sont lancés avec un acharnement peu commun à la défense du simple consommateur en menant une bataille parlementaire contre le projet de loi C-22 sur les brevets des produits pharmaceutiques. Leur manœuvre partisane ne trompe personne; elle en dit long sur l'état de santé du Parti libéral et de l'auguste Chambre des notables.

Il faut reconnaître, en revanche, que le gouvernement est le premier responsable de la présentation tardive de cette législation. Le cafouillage en juin de l'an dernier de l'ancien ministre responsable, M. Michel Côté, a entraîné des délais dont les conservateurs doivent maintenant assumer les conséquences.

On opposant de manière aussi caricaturale les multinationales étrangères — surtout américaines — aux « pauvres » consommateurs canadiens, les libéraux dénaturent le débat et écartent les véritables enjeux.

Le projet de loi C-22 vise essentiellement à rétablir sur les brevets de produits pharmaceutiques un droit de propriété comparable à celui observé dans les autres grands pays industriels. En 1969, l'administration libérale avait apporté un amendement important qui réduisait à un an et demi la protection accordée aux innovations pendant que nos principaux partenaires commerciaux s'en tenaient à la norme généralement acceptée de 17 à 20 ans. Le gouvernement espérait ainsi provoquer une baisse des prix et favoriser une plus forte concurrence entre les sociétés dites innovatrices (celles qui font la recherche et le développement) et les sociétés de produits génériques qui « copient » et mettent en marché les nouveaux médicaments.

La nouvelle législation augmente à sept ans la période de protection accordée à tout produit ayant obtenu une licence obligatoire (elle serait de dix ans dans le cas de produits importés). Les libéraux proposent de leur côté que la période maximale de monopole ne dépasse pas quatre ans et que la redevance de 4 % versée actuellement par les sociétés de produits génériques aux entreprises de recherche soit haussée à 14 %. On comprend mal que le Sénat libéral s'acharne à défier la Chambre élue pour gagner quelques années de protection, d'autant que les études d'impacts de la législation gouvernementale démontrent claire-

ment que le consommateur en sortira gagnant.

Le débat est faussement amplifié, car le projet de loi C-22 ne concerne en fait que 3 % de toutes les ventes de médicaments, c'est-à-dire la proportion qui est effectivement assujettie au régime de licences obligatoires. De plus, les sociétés de produits génériques, qui ne contrôlent que 7 % des ventes totales, ne fabriquent qu'un très faible pourcentage de tous les médicaments. Des 145 nouveaux médicaments mis sur le marché au cours des sept dernières années, un seul a subi la concurrence de la part des produits génériques.

Alors, pourquoi tant de bavardage? Effectivement, les modifications apportées en 1969 contribuèrent à diminuer les prix. Selon le rapport Eastman (commandé incidemment par les libéraux en prévision d'une réforme de la loi) les consommateurs auraient épargné plus de \$ 200 millions en 1983. Mais la nouvelle législation est loin d'annuler ces économies. Au contraire elle les augmente.

Outre des gains de plus de \$ 160 millions que permettrait le régime proposé, les consommateurs tireraient profit des contrôles qu'exerceraient le futur « Conseil d'examen des prix et des médicaments » dont la création est explicitement prévue dans le projet de loi. Cet organisme sera habilité à superviser les prix de tous les médicaments. Les associations de consommateurs n'en demandaient pas tant, surtout pas d'un gouvernement conservateur.

Pour l'industrie, particulièrement les sociétés innovatrices, le projet de loi ouvre la porte aux investissements dans la recherche et le développement. Les amendements de 1969 n'ont guère été favorables au Canada qui se retrouve maintenant derrière des pays plus pauvres, comme l'Italie et le Royaume-Uni, en ce qui touche les dépenses en R&D pharmaceutiques. Le Québec, où se concentre la moitié des dépenses canadiennes en R&D, en a souffert gravement à la suite notamment des fermetures mémorables de Ayerst et de Hoffman-La Roche en 1982. Les milieux scientifiques et politiques québécois n'ont cessé depuis lors de réclamer, à l'unanimité, des modifications à la loi.

En se cantonnant dans un bavardage stérile, les libéraux bloquent indûment un projet acceptable tant pour les consommateurs que pour l'industrie.

— ALBERT JUNEAU



LETTRES AU DEVOIR

■ Une politique à repenser

MERCREDI, le 12 août dernier, j'étais dans le restaurant McDonald de la rue Saint-Laurent et j'ai assisté éberlué à une scène de discrimination inacceptable. Une femme très pauvrement habillée et mal coiffée, se présente au comptoir, fait sa commande poliment, paie et s'installe dans un coin du restaurant pour manger. Le gérant (ou son assistant), après avoir parlé avec la fille qui a servi la dame, s'est dirigé vers cette dernière et lui a signifié de quitter immédiatement les lieux!

La pauvre femme, habituée sans doute à être humiliée et baffouée à cause de ses haillons, a ramassé ses frites, son big-mag à moitié mangé et son café et est allée les finir dehors sur le trottoir!

Je trouve inconcevable et inacceptable cette discrimination honteuse et indignante d'un pays qui se dit civilisé et chrétien. J'ai eu honte de me trouver du côté des bien nantis et j'ai compris que le Christ, qui se cachait sous les traits de la femme pauvre, venait encore une fois d'être crucifié!

Après avoir pris des renseignements auprès du personnel, j'ai appris qu'il s'agit d'une politique du restaurant... c'est-à-dire qu'il faut prendre sa douche et sentir le Chanel no 5 avant d'aller manger chez McDonald!!!

— MATILDE SEGHEZZO
Longueuil, le 18 août.

■ Le remblayage des rives

J'ENE PEUX que me réjouir de l'adoption de la proposition autorisant les villes de la CUM à remblayer pour construire sur les rives des équipements à caractère public et récréatif. En tant que citoyenne de Montréal, ça fait plus de sept ans que la piste cyclable qui longe le canal et les rapides de Lachine et qui contourne le lac Saint-Louis représente pour moi le seul endroit en ville où je puisse me reposer véritablement. Contrairement aux autres pistes cyclables, il est possible d'y passer une journée entière sans avoir affaire de trop près aux automobiles. D'ailleurs le fait qu'elle constitue une autoroute pour les cyclistes durant les fins de semaine démontre qu'elle répond aux besoins des citoyens en leur procurant non seulement une vue superbe sur le fleuve et le lac Saint-Louis, mais également un espace de relaxation contrairement, par exemple, au vieux port de Montréal d'où l'on revient toujours à moitié mort ou de la piste cyclable du sud-est de l'île qui longe une

voie ferrée et la rue Notre-Dame. En voici un premier endroit où je serais favorable au remblayage des rives à des fins récréatives. La présence d'une piste cyclable permettrait aux citoyens de participer à l'une des activités essentielles de Montréal, le port, en observant les allées et venues des bateaux.

Il y a vingt ans, alors que je fréquentais les écoles de Lachine, il n'y aurait rien eu au monde pour me faire passer une fin de semaine dans cette ville. Aujourd'hui que je réside à Côte-des-Neiges, la piste cyclable de l'ouest de l'île (Verdun, LaSalle et Lachine) constitue l'endroit de Montréal que je suis le plus fière de montrer à mes amis du Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie ou à tout autre touriste. En ce sens, le maire Descary a rendu à Lachine sa fierté d'être; aux autres maires de la CUM d'en faire autant tout en respectant certaines données environnementales.

— LORRAINE CÉRÉ
Montréal, le 21 août.

■ Tous des immigrants?

LE DEVOIR a publié des extraits du témoignage courageux et original qu'a rendu le Père Harvey en commission parlementaire sur l'immigration.

En relisant les débats, il m'a semblé important de citer quelques lignes qui n'apparaissent pas au compte rendu. Le père Harvey a dit aussi ceci: « Nous sommes l'un des premiers pays du monde à essayer d'introduire 50 % de personnes qui ne sont pas de culture indo-européenne. Il n'y a pas d'autres pays qui ont fait cela, sauf évidemment si l'on considère, ce que je n'accepte pas, que nous sommes tous des immigrants. »

Cette petite phrase anodine, « nous sommes tous des immigrants », provient d'un document du Parti québécois de novembre sur les communautés culturelles.

Bien que l'analyse contenue au document était assez floue, la petite phrase a fait son chemin. Les éditorialistes de la plupart des journaux du Québec l'ont reprise en chœur, lors de la conférence constitutionnelle sur les droits autochtones et plus particulièrement concernant la question des réfugiés. Ils n'ont pas manqué l'occasion d'extirper une racine de ce « mal nationaliste ».

En effet, « nous sommes tous des immigrants » est une formule facile à comprendre, tellement évidente, vendable... Le problème, c'est qu'elle est fautive dans son essence même. C'est un anachronisme, pire, un mensonge historique!

C'est un des plus beaux exemples d'idée toute faite issue des cerveaux de la génération spontanée qu'a créée la Révolution tranquille.

Nos ancêtres n'étaient pas des immigrants, ils étaient, en Amérique, sujets du roi de France de plein droit jusqu'en 1760. À peu de chose près, même roi, mêmes

lois, même langue, même administration, même religion et participant à une même économie. Ils pouvaient retourner vivre en France quand bon leur semblait, leurs enfants nés ici, pareillement.

Après la conquête, ils s'obstinèrent à rester français de culture. Il y a de quoi s'étonner qu'un parti qui se dit souverainiste ait fait abstraction de l'histoire de cette manière. Il est vrai que le PQ n'a plus grand-chose à dire...

— GUY LORRAINE
Québec, le 18 août.

■ D'un rideau de fer à l'autre

Lettre adressée à M. Benoît Bouchard, ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

N'ÉTANT PAS un irrédoublable de votre parti, encore moins imbu de un nationalisme fédéral aigu, je désire néanmoins vous apporter mon soutien à votre projet de loi sur l'immigration.

J'ai vécu, le mois dernier, lors d'un voyage d'études en URSS une expérience enrichissante et révélatrice d'un mode de vie et d'une forme de « démocratie » fort différents des nôtres.

Laissez-moi, à ce propos, vous raconter un petit fait authentique qui s'est passé lors de ce voyage en Russie. Au terme de vérifications longues, fastidieuses et laborieuses de nos passeports, visas et autres documents d'identification, au départ de Moscou, (même chose à l'arrivée), nous nous enlevons pour Prague, en Tchécoslovaquie où quelques étudiants, dont moi-même, étions en transit pour quelque 18 heures, même pas une journée complète, avant de retourner au Canada. Imaginez tout le scénario seulement pour obtenir un petit tampon dans notre passeport, faisant foi de notre « bref » séjour dans ce pays. Ce furent à nouveau des tracasseries administratives, de nouveaux papiers à remplir, avec un cortège de fatigue et d'écoeurement face à un tel système. Cela a duré un temps infini.

Imaginez-vous, monsieur Bouchard, la réaction des « officiels », si nous avions tenté d'entrer illégalement dans le pays, ou encore pis, si nous avions décidé, comme plusieurs l'ont fait ici, de déchirer leur passeport, seule preuve tangible de leur identité, à leur arrivée au Canada? Nous serions sans aucun doute encore là-bas, ou renvoyés je ne sais plus où.

Entre ceci qui me paraît excessif et la facilité avec laquelle certains pseudo-immigrants peuvent venir s'installer ici, des immigrants économiques et non des réfugiés politiques, en le faisant clandestinement, illégalement et de façon subversive, il y a tout un monde de différence. Je crois sincèrement que nos dirigeants en ce moment font preuve de naïveté, d'inconscience et d'irresponsabilité. Puissez-vous y mettre fin!

— CLAIRE BRUNET-BORDUAS
Laval, le 14 août.

Voie étroite pour Cory Aquino

L'HÉRITAGE de Benigno Aquino est décidément lourd à porter. Alors que Cory Aquino se recueillait, le vendredi 21 août, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'assassinat de son époux, quelque cinq mille manifestants — de gauche, pour la première fois — brûlaient l'effigie du chef de l'État dans le centre de Manille pour protester contre une augmentation récente des prix du carburant. Au même moment, un violent accrochage dans l'île méridionale de Mindanao, entre fusiliers-marins et rebelles musulmans, faisait dix-neuf morts.

Le meurtre d'Aquino, en 1983, avait marqué le début d'un processus qui devait aboutir, en février 1986, à la chute de la dictature de Marcos. Sa veuve n'a pas eu tort de rappeler, vendredi, que, sans lui, elle ne serait pas présidente d'un grand et fier pays ». Ce que les Philippines doivent également à Cory Aquino n'est pas négligeable non plus.

En dépit du poids de l'héritage, elle a su jouer de son immense popularité pour doter le pays d'institu-

tions démocratiques. Deux Chambres élues tiennent aujourd'hui leur première session. La dégradation de l'économie paraît avoir en outre été enrayerée, le pouvoir central s'étant ménagé de solides appuis à l'étranger, notamment celui des États-Unis.

Mais si les tentatives de putsch, nombreuses au début du mandat de Mme Aquino, semblent appartenir au passé, les efforts entrepris pour négocier des compromis avec les deux rébellions — musulmane et, surtout, communiste — ont, à ce jour, échoué, à telle enseigne que la présidente vient de confier à l'un de ses proches collaborateurs, M. Alfredo Bengzon, la tâche d'élaborer une nouvelle stratégie de paix dont l'axe directeur est la modernisation des campagnes.

Car la réforme agraire décriée le mois dernier se heurte à de très sérieux obstacles, à commencer par l'hostilité des grands propriétaires fonciers et par l'ampleur du budget qu'il faudrait affecter aux programmes indispensables au succès d'une

redistribution des terres. Les uns reprochent à Mme Aquino d'en faire trop, les autres l'accusent d'en faire trop peu, et trop tard.

Dans un archipel toujours en proie à la violence, la présidente donne l'impression de naviguer entre deux eaux. Une autre politique était-elle concevable? Même si quelque deux mille rebelles communistes se sont ralliés pendant le premier semestre de 1987, un vingtain de milliers d'entre eux continuent de se battre contre une armée qui, tout en se réorganisant, est encore loin de prendre le dessus.

Ainsi, les espoirs de voir ce conflit au moins s'apaiser ne sont pas d'actualité. Mme Aquino, même quand sa popularité est légèrement entamée, manifeste toujours une assurance dans l'exercice du pouvoir, dont elle aura d'autant plus besoin, dans les années à venir, que la voie est étroite face à une guerre civile bien ancrée dans ce pays aux inégalités sociales encore criantes.

— LE MONDE

Une Constitution de 200 ans

LIBRE OPINION

JEAN-PAUL CHAPDELAINE

LE 16 JUILLET 1987, 200 sénateurs et représentants du Congrès se sont réunis à Philadelphie pour fêter le 200^e anniversaire de la Constitution américaine. Le 16 juillet 1787, onze ans après la Déclaration de l'Indépendance, les constituants américains en arrivaient à un compromis sur la loi fondamentale qui servirait à gouverner le pays. Malgré des concessions qui nous semblent aujourd'hui barbares, l'accord est passé à l'Histoire sous le nom de Grand Compromis. George Washington, nous l'apprenions le mois dernier, doutait que le document serve plus de 20 ans. On peut se demander pourquoi.

Un récent séjour en terre américaine m'a permis d'apprécier les hauts et les bas de leur vie constitutionnelle. Durant les derniers mois, on a commémoré l'Indépendance et la Constitution dans une atmosphère de fierté et de grincements de dents. Fiers et tambours à Philadelphie, hauts cris à Washington. Mais il y a plus.

La Constitution américaine a acquis avec le temps valeur exemplaire pour sa concision et son application empirique. Après 200 ans, les sept mêmes articles régissent la question du partage des pouvoirs et la formation des organismes exécutifs, législatifs et judiciaires. Vingt-six courts amendements, depuis la liberté de religion en 1791 jusqu'au droit de vote du citoyen de 18 ans en 1971, ont sanctionné l'évolution des mœurs démocratiques.

En voyant de près ce qui se passe dans les institutions de l'État et dans

le quotidien de l'homme de la rue, il m'est apparu que les choses n'avaient peut-être pas beaucoup changé en 200 ans.

Des treize États qui s'étaient réunis pour déclarer leur indépendance de l'Angleterre en 1776, les plus petits ont failli faire avorter les travaux constitutionnels pour insuffisance de garantie au niveau de la représentation au Congrès. Quand ils furent satisfaits d'obtenir deux sénateurs par État et un nombre de représentants proportionnel à la population, une question restait à régler: faut-il compter les esclaves? Le Grand Compromis fut de traiter un esclave comme les 3/5 d'une personne.

Aujourd'hui on parle des esclaves comme du temps du Père Abraham. Mais quand on peut trouver de bonnes informations dans tout le spectacle de la nouvelle, ici, on s'aperçoit qu'on est toujours à l'étape de la discussion sur The Equal Rights Amendment. La Constitution américaine ne reconnaît toujours pas des droits égaux sans distinction de race, sexe, origine sociale, orientation sexuelle, etc.

Quatre ans après avoir créé le Congrès, on a senti le besoin d'amender pour la première fois le texte constitutionnel. C'était pour séparer l'Église de l'État, proclamer la liberté de parole et prévoir le droit de réunion pacifique. À la fin du vingtième siècle, faut voir les résultats: il n'y a pas si longtemps le chef de l'État faisait campagne en faveur de la prière dans les écoles; les cours de justice éteignent un à un, depuis plus de cinquante ans, les feux allumés par les États qui obligent les enseignants des écoles publiques à enseigner la théorie de la création selon le texte de la Genèse, *stricto sensu*. La liberté de parole gravée dans le premier amendement fut dénie aux groupes protestataires lors

de la cérémonie commémorant le début des travaux constitutionnels le 25 mai dernier.

La liberté de parole, c'est souvent le droit du plus fort. Tous les gens qui, comme moi, circulaient sur l'autoroute 5 en juin pouvaient lire sur un panneau publicitaire à la hauteur de Centralia, dans l'État de Washington: « Les homosexuels malades du SIDA ne sont-ils pas des criminels plutôt que des victimes? » La liberté de parole, c'est un euphémisme... Derrière le même panneau, dans la même veine, on faisait référence à l'acquiescement de Bernard Goetz d'avoir attenté à la vie de quatre jeunes Noirs de la façon suivante: « Goetz avait la meilleure assurance pour sa propriété: un magnum .44. » L'esprit statistique saisira qu'il y a 200 ans un Noir n'était que les trois cinquièmes d'une personne, maintenant il n'est plus qu'un quart!

La Constitution américaine a résisté à l'usure du temps parce que les Américains, en général, s'y retrouvent. L'impression qui se dégage à la lecture du texte est plus ou moins conforme à la mentalité dominante. Ce n'est pas un hasard si le deuxième amendement consacre le droit inviolable d'un individu à porter une arme, mais rien, ni dans la Constitution ni dans la loi, n'interdit l'usage par les employeurs du polygraphe et des tests contre le SIDA.

C'est le patriotisme qui maintient toute la structure en place, la Constitution n'y est pour rien. C'est un mortier indispensable pour préserver l'équilibre contre la contestation et les conflits d'intérêts. C'est la grande réussite américaine que d'avoir inculqué l'idéal patriotique au point que la masse s'identifie aux intérêts dominants. Les États-Unis, c'est pas l'avant-garde, c'est pas la Suède, c'est pas le Pérou non plus, mais ça marche...

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 1495 par année
815 6 mois
425 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 1555 par année
Canada 855 6 mois
455 3 mois

Pour information (514) 644-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES EVENEMENTS

Le choc des deux rapports

La mise en évidence de la nature profondément schizophrénique de l'Université de Québec

LIBRE OPINION

LUC-NORMAND TELLIER

L'auteur est professeur d'études urbaines à l'Université du Québec à Montréal

PRÈS le rapport Gobeil qui recommandait l'affranchissement complet des constituantes de l'Université de Québec, voici qu'on peut lire dans le rapport Després : « en regard de l'avenir, il faut miser sur une coopération continue entre les diverses composantes du réseau, une forte synergie interconstituante, une vie intense en système, qui se traduiront par la mobilité des ressources de toutes natures et particulièrement des ressources humaines, l'échange des programmes, le partage des ressources documentaires... »

La confrontation des deux rap-

ports fait ressortir la nature profondément schizophrénique qui caractérise encore, près de 20 ans après sa fondation, l'Université du Québec. Cette schizophrénie institutionnelle donne le plus souvent lieu à une profonde ambiguïté chez presque tous les responsables administratifs à l'intérieur du réseau de l'UQ.

Ainsi, il est parfois tout à fait amusant de faire éclater les discours officiels des uns et des autres en posant certaines questions embarrassantes.

Par exemple, aux défenseurs officiels de la « synergie interconstituante », il convient de poser les suivantes :

1) Pourquoi, dans la région de Montréal, l'UQ a-t-elle saupoudré ses constituantes plus petites (Institut Armand-Frappier, École de technologie supérieure, ENAP-Montréal, Télé-Université, INRS-Energie, INRS-Urbanisation, INRS-Télécommunications, INRS-Santé) un peu partout sur tout le territoire (de Va-

rennes et de l'Île des Soeurs à Pointe-Claire et à Laval) en évitant systématiquement tout voisinage avec l'UQAM (la trop grande proximité nuirait-elle à la synergie ?)

2) Pourquoi, en dehors des années sabbatiques, est-il toujours impossible à un professeur de l'UQ de passer une année dans une autre constituante que la sienne sans retarder d'un an son éligibilité à une année sabbatique ?

3) Pourquoi le transfert d'un professeur de l'UQ d'une constituante à une autre ne diffère-t-il en rien du passage d'un professeur de McGill à l'Université de Montréal, par exemple ?

Inversement, aux responsables « autonomistes » de l'UQAM, il est intéressant de poser les questions suivantes :

1) Pourquoi les velléités « autonomistes » du département des sciences administratives ont-elles été accueillies avec le plus grand émoi ? Les vertus de l'autonomisme

auraient-elles des limites ? Si oui, quelles sont-elles ?

2) Pourquoi la synergie qu'on dit tant souhaiter avec les institutions universitaires montréalaises, y compris avec les constituantes montréalaises de l'UQ, devient-elle suspecte dès qu'on parle d'institutions non montréalaises ?

3) Pourquoi la composition actuelle de l'UQAM avec son mix de disciplines et son enveloppe administrative devrait-elle être considérée comme immuable par l'UQ et par le ministère de l'Éducation quand il s'agit de mieux agencer les ressources universitaires du Québec ?

La gêne des uns et des autres, face à ces questions, est suspecte. Il convient que le ministre de l'Éducation s'y attarde et qu'il sache faire prévaloir l'intérêt du Québec sur les vues bureaucratiques de tel ou tel responsable.

La recherche de la synergie constitue un objectif tout à fait valable. Il mérite d'être poursuivi à tous les ni-

veaux : d'abord dans la région de Montréal et, ensuite, entre toutes les régions.

À Montréal, le ministère de l'Éducation devrait favoriser un rapprochement physique et institutionnel entre, par exemple :

1) l'ENAP-Montréal, l'INRS-Urbanisation et les départements des sciences administratives, des sciences comptables et des études urbaines de l'UQAM ;

2) l'Institut Armand-Frappier, l'INRS-Santé, l'INRS-Energie, l'École de technologie supérieure, l'INRS-Télécommunications et les départements scientifiques de l'UQAM.

Au niveau de l'ensemble du réseau, il est impérieux que les obstacles qui restreignent la mobilité des professeurs entre les constituantes soient levés et que des mesures soient mises en place afin de favoriser une telle mobilité. La formule des programmes inter-constituantes devrait être développée surtout

quand la distance ne constitue pas un obstacle insurmontable. Des revues universitaires « réseau » devraient être créées, entre autres, sur le thème des villes et des régions. Les regroupements naturels et spontanés de départements devraient être encouragés et les structures administratives devraient s'adapter à l'évolution interne du réseau plutôt que l'inverse.

Les Québécois sont en droit d'exiger de leur gouvernement que les ressources universitaires soient utilisées de la manière la plus rationnelle possible, de façon à permettre des échanges quotidiens entre chercheurs, ainsi qu'une réelle mobilité des professeurs entre les institutions.

De ce point de vue, il semble que le rapport Després n'aille pas assez loin et que la nouvelle vague synergétique qui doit vivifier l'UQ doive partir d'un réajustement des constituantes montréalaises de l'UQ, ainsi que de la mise sur pied d'un programme d'échange de professeurs entre les constituantes.

David face aux Goliath

Le cas de la Belgique illustre bien les enjeux et les espoirs suscités par le Sommet francophone

MARC MAGAIN et DANIEL SCHÖNAU

Les auteurs sont journalistes à Liège, en Belgique

LES SOMMETS de chefs d'État ont des motivations diverses : économiques, commerciales, géographiques, conjoncturelles et même néo-coloniales ou religieuses. Le plus important de Québec sera autre : il rassemblera 41 délégations dont le seul point commun est d'utiliser la langue française. La France, le Canada-Québec ou la Communauté française de Belgique seront donc présents au même titre que les îles Vanuatu, Seychelles ou encore le Burkina Faso.

Première réflexion générale : les petits attendront les tabliers de la loi dictée par les puissants. Avec des nuances pourtant. Le cas de la Communauté française de Belgique, petit des grands et grand des petits, permet d'analyser les enjeux et espoirs que le sommet suscite, toutes illusions lyriques balayées.

Deux communautés

Depuis 1980, la Belgique est divisée en deux Communautés principales (la Communauté flamande et la Communauté française). Chacune a son gouvernement, son parlement, son pouvoir législatif et ses compétences. Celles-ci vont de la culture à l'enseignement en passant par la santé, l'aide sociale, l'aide aux personnes et la coopération internationale dans ces différentes matières. L'État national n'y peut rien. Pourquoi alors, M. Philippe Monfils, chef de la délégation de la Communauté française, sera-t-il flanqué du premier ministre belge, M. Wilfried Martens, pourtant Flamand ? Parce que les sujets de politique et d'économie internationale relèvent du national. Mais aussi parce que les blocs de compétence entre national et communautaire ne sont pas toujours bien définis en Belgique. En coopération internationale, si M. Monfils peut participer à une campagne d'information en ma-



Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, lors d'une promenade en vélo organisée dans la campagne gantoise

tière de santé, il dépend du bon vouloir du ministre national de la Santé pour l'obtention de seringues. Le climat communautaire étant ce qu'il est en Belgique, on verrait d'ailleurs mal l'État national participer à des dossiers purement francophones.

Un point gêne particulièrement Philippe Monfils : la contribution qu'il donne à l'Agence de coopération culturelle et technique créée en 1970. Le budget de l'ACCT (à peine plus de vingt millions de dollars) est financé à 90 % par la France (45 %), le Canada (33 %) dont 5 % venant du Québec et la Communauté française de Belgique (12 %).

Ainsi, dans cet orchestre des grands, la Communauté française de Belgique (budget : 1.1 milliard de dollars) débourse deux fois plus que le Québec (budget : 30 milliards de dollars). De plus, elle paie

au prorata de la population belge alors qu'elle ne représente que 43 % de ce qui agace prodigieusement Philippe Monfils.

Après la conférence interministérielle de Bujumbura, le Canada et alla d'une franche déclaration. Par la voix de son ministre des Relations extérieures, Monique Landry, il annonça le probable doublement de sa quote-part à l'ACCT. Philippe Monfils : « Si ce doublement est une goutte d'eau dans l'océan du budget canadien, moi, je ne peux pas me le permettre. Et, ajouté-t-il, je ne le veux pas. Malgré une évolution positive, l'Agence n'est pas encore efficace et elle doit concrétiser certaines des résolutions prises au Sommet de Paris ».

Cette histoire de participation financière est donc mal ressentie par la Communauté française. Elle craint de retrouver un rôle qu'elle ne connaît que trop bien : le petit

dernier de la classe des grands. En même temps, elle se sent géante à l'égard de la majorité africaine dont le seul atout est de parler français et de représenter un marché potentiel important. L'affrontement vécu à Bujumbura à propos des modes de financement des programmes francophones en est la preuve.

Bi ou multi-latéral ?

D'un côté, la France prône un bilatéralisme de bon aloi. De l'autre, le Canada-Québec, suivi par la Communauté française de Belgique, soutient un multilatéralisme pragmatique. Dans le cas d'Ottawa-Québec, il importe d'investir les marchés africains. Pour Bruxelles, il s'agit surtout de garder ou de créer des relations économiques avec le plus grand nombre. Québec et Communauté française ont déjà un certain nombre d'accords privilégiés qui les encouragent à prendre ce genre de position commune.

Officiellement, l'idée canadienne eut gain de cause à Bujumbura. Mais il n'échappa à personne que le réveil canadien (issu d'une synergie entre la puissance économique d'Ottawa et celle culturelle et de coopération de Québec) conteste la suprématie économique de la France dans la francophonie. On ne remet pas en question son rôle de « porte-drapeau » symbolique. Mais pour le reste...

En fait, le premier sommet de Paris avait eu deux mérites : celui d'exister et de dégager quelques priorités de défense de la langue française sur le terrain des logistiques, de l'énergie et de l'agriculture. Alors que le Sommet se terminait, Mulroney lançait l'invitation pour Québec. Le bras de fer entre Paris et Ottawa-Québec se poursuivait.

À ce petit jeu, la Communauté française s'est bien débrouillée. Elle a réussi à récolter les miettes du combat des géants. Lucien Outers, délégué général à Paris, fut chargé de réorganiser l'ACCT, ses processus de décision et surtout la répartition de ses frais de fonctionnement et de financement. Le Comité de Suivi (chargé par le Sommet de faire le tri des résolutions)

et les cinq réseaux (qui établissent les programmes concrets) furent également l'objet d'un des rapports.

D'autre part, Hervé Hasquin, président du conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, prit la tête du réseau « Information technologique et recherche ». Belle nomination et beau travail accompli par Hasquin. Mais dans quelles conditions ? Logé à la même enseigne que son collègue sénégalais, il dut se trouver un bureau et une secrétaire avant de travailler. Si ses collègues étaient détachés à temps plein et disposaient d'un budget confortable, rien de pareil dans son cas.

De la résistance ?

Dans ces conditions, les Belges francophones vont-ils à Québec

avec la seule idée de faire de la résistance ? Non pas. Outre la réorganisation définitive de l'Agence préconisée par Lucien Outers et le mode de financement des programmes, ils arrivent avec des projets concrets comme Ostris : le stockage sur ordinateur de toutes les informations bibliographiques francophones utiles aux éditeurs, libraires et lecteurs. Ostris, le système belge, est déjà couplé à Electre, le système français. M. Philippe Monfils proposera l'extension aux autres pays francophones.

Cet exemple illustre bien la position belge francophone, qui, officielle mais réelle, sera celle de tous les participants : faire du bilatéralisme organisé multilatéralisme. Que tout le monde s'y retrouve, y compris les pays africains, et le Sommet francophone servira au moins à cela...

Oh non ! pas expliquer !

EXPLIQUER, expliquer : le Belge, quand il y comprend lui-même quelque chose, est plus que las d'expliquer un système politique qui frise la démence.

Oui, la Belgique compte trois communautés et trois régions qui, géographiquement, se chevauchent allégrement. Oui, leurs compétences s'enchevêtrent dans un échec inextricable. Oui, c'est bien Wilfried Martens, premier ministre, qui représentera la Belgique au Sommet de Québec. Oui, il a toujours son innétable accent flamand. Oui, Philippe Monfils dirigera la délégation de la Communauté Française de Belgique.

Oui, c'est à y perdre son latin. En 1986, Mitterrand lui-même l'avait perdu. Il se refusait à inviter un Philippe Monfils qu'il croyait être un satrape local, président d'une quelconque association des Français vivant en Belgique. Le Flamand Martens avait dû avaliser : « Vvi, vvi, en Belgique, nous avons une institution appelée « Communauté Française » qui a ses compétences propres. Vous pouvez l'inviter ». Une finesse à laquelle le représentant des Seychelles n'avait

pas compris grand chose. Peu au fait de l'imbroglie belge, il avait boudé Monfils, son voisin de réunion. Le pauvre l'avait confondu avec Gemayel et n'en menait pas large en ces temps déjà agités pour le Liban.

Les Belges n'ont plus la prétention d'expliquer quoi que ce soit. Sauf peut-être au Canada-Québécois qui, eux, savent ce qu'est une confrontation entre deux importantes communautés. Vu de l'extérieur, et tout au moins en matière de relations internationales, Québec et Ottawa semblent avoir synchronisé leurs montres. En Belgique, par contre, la guerre d'influence des communautés est plus vive que jamais.

C'est pourquoi Wilfried Martens, premier ministre flamand d'un État majoritairement flamand, ne s'engagea sur les questions de politique et d'économie mondiale. Déjà, ça fait jaser, dans les milieux flamands bon teint, de le voir ainsi s'exhiber dans une manifestation francophone. Pensez la tempête qu'il provoquerait en s'engageant activement dans une action spécifiquement francophone...

Avantager Montréal sans rien enlever à Toronto

REPLIQUE

LAURENT DESBOIS

L'auteur est économiste au Comité des finances de la Chambre des communes

TOUT LE débat sur le Centre bancaire international (CBI) est un exemple éloquent d'une discussion où chacun veut avoir raison et avance des chiffres plus surprenants les uns que les autres pour arriver à ses fins. Montréal prétend que des dizaines de milliards de dollars seront acheminés dans la ville, qu'une centaine d'emplois seront créés et, voyant l'opposition de Toronto, réédite une nouvelle version de la théorie du complot (voir l'article de D. Boivin, La victoire du lobby ontarien sur Montréal, LE DEVOIR, 16 juillet 1987) dans laquelle Ottawa (dirigé on le sait par, et pour les gens de Bay Street) dépose le projet de CBI sur les tablettes. Toronto, pour sa part, voyant filer un joli titre, prétend que la ville pourrait perdre des milliers d'emplois, que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de lui « voler » son activité bancaire qui lui « revient » et donc, le gouvernement devrait oublier le projet de CBI, s'il n'inclut pas Toronto.

Dans ce débat entre deux villes que les médias ont exarcebé, aucun de ces derniers n'ont questionné la légitimité de l'intervention d'Ottawa, ni l'impact réel d'un tel projet.

Pour créer un CBI, Ottawa devra amender la Loi de l'impôt sur le revenu pour favoriser une activité bien



précise dans une région donnée. Cette action fédérale peut se justifier dans la politique bien ancrée du développement économique régional. Cette politique visant à développer des régions spécifiques lui permet très bien de favoriser une activité particulière (soit l'activité bancaire), mais lui permet-il de défavoriser explicitement une région pour en favoriser une autre ? Certes non, et les gens de Montréal ne le demandaient d'ailleurs pas. Aucune région n'accepterait qu'on favorise le retrait d'une partie de son activité économique, que ce soit l'activité bancaire à Toronto ou l'activité aérospatiale à Montréal. Cependant, Montréal peut demander qu'on l'avantage afin d'attirer une part de l'activité (bancaire par exemple) qui présentement s'effectue à l'étranger et peut-être même de lui réserver (avec Vancouver) cette nouvelle activité.

Le projet fédéral de CBI Le projet de loi fédéral du CBI est conçu de telle sorte qu'il puisse attirer particulièrement une partie de l'activité bancaire présentement effectuée à l'étranger. Le projet permettra d'exempter d'impôt sur le revenu les dépôts et prêts à des non-résidents. Les transferts d'actifs entre Toronto et Montréal seront interdits. De plus, le gouvernement fédéral a exclu certaines transactions comme les opérations sur les devises étrangères afin d'éliminer la possibilité de transfert d'emplois entre Toronto et Montréal.

Présentement, les banques canadiennes effectuent à l'étranger la majorité (90 %) des prêts à des non-résidents, dont un tiers environ dans

les paradis fiscaux (aux Bahamas par exemple). La raison de cela n'est pas surtout d'échapper à l'impôt sur le revenu mais se trouve dans le traitement fiscal de prêts entre pays. En effet, les revenus d'intérêt sur les prêts commerciaux versés entre un pays et un autre attirent une taxe, appelée la retenue à la source, dans le pays de l'emprunteur. Cette retenue à la source est si élevée qu'il n'est pas du tout profitable d'effectuer le prêt à partir du Canada. Par conséquent, les banques canadiennes effectuent ces prêts ou bien dans le pays de l'emprunteur afin d'éviter la retenue à la source, ou bien dans un pays tiers qui a signé une entente avec le pays de l'emprunteur, laquelle réduit à zéro cette retenue à la source, ou bien encore dans un paradis fiscal, comme les Bahamas, qui permet de réduire l'impôt sur le revenu canadien par le montant de la retenue à la source payé sur tous les prêts commerciaux à des résidents de pays tiers.

La création d'un CBI à Montréal ne changera pas grand-chose aux deux premières catégories de prêts car des raisons autres que fiscales attirent ces prêts dans les centres comme Londres, New York ou Tokyo. Par contre, les prêts des banques canadiennes effectués à partir de paradis fiscaux sont particulièrement visés et totalisaient 23 milliards de dollars américains en 1984. Cependant, une partie de ces prêts y resteront à cause de la retenue à la source et seuls certains prêts de haute qualité ne portant pas cette taxe (comme les prêts à des gouvernements) pourraient être transférés à Montréal. Cela ne représente pas

beaucoup d'activité nouvelle et l'impact en termes d'emplois dans ce secteur hautement informatisé, sera presque nul.

Le rapport du Comité des finances Le Comité des finances de la Chambre des communes s'est penché sur ce dossier et en est venu à la conclusion que le projet fédéral de CBI n'aura presque pas d'impacts. Apparemment, personne n'a à ce rapport car, contrairement à ce que M. Boivin prétend, ainsi que les médias de Toronto (et de Montréal) qui ne font que reproduire les articles provenant de Toronto), le Comité des finances a bel et bien recommandé d'augmenter le nombre d'activités admissibles dans le CBI et de considérer la possibilité d'abolir la retenue à la source pour les prêts commerciaux internationaux. Ces recommandations auraient eu pour effet de permettre à Montréal de devenir un véritable centre bancaire international.

Le soi-disant recul d'Ottawa

Le projet de CBI, déposé de nouveau à la Chambre des communes en juin a passé l'étape de la deuxième lecture et, suivant le cours normal, a été envoyé en Comité parlementaire. Contrairement à ce qu'on a affirmé à Montréal, le projet de loi n'a pas été adopté avant l'ajournement des travaux pour l'été à cause d'un manque de temps, et non pas parce que le gouvernement fédéral a reculé devant Toronto. Les membres du gouvernement auraient certainement préféré en finir avec ce projet controversé plutôt que de subir tout l'été les pressions de Toronto.

Le projet de CBI est encore à l'or-

dre du jour contrairement à ce que M. Boivin laisse entendre. Il est inclus dans le projet de loi C-64 qui sera étudié par le Comité des finances à la fin de l'été ou à l'automne. Il devrait en toutes probabilités être adopté, même si plusieurs membres du Comité provinciaux de Toronto et ce parce qu'il n'enlève rien à Toronto et parce qu'il est toujours difficile pour un député de voter contre la politique officielle de son gouvernement.

Conclusion

La création d'un CBI représente un avantage certain pour Montréal, même s'il n'attirera que très peu d'activité directe. Il est un symbole important qu'on pourra arborer partout dans le monde, comme le gouvernement du Québec l'a fait récemment pour son projet de centre financier international dans un supplément du mois de mai de la revue *Eurromoney*.

Je suis d'accord avec M. Boivin que le lobby est primordial et même essentiel et qu'il ne faut jamais rien prendre pour acquis. Il faut jouer le jeu des forces politiques puisque beaucoup de décisions sont un produit de ces forces. Cependant, il faut connaître la nature et l'impact de ce qu'on demande et il faut se baser sur une analyse juste de la situation. Le gouvernement fédéral n'est pas le complice de Toronto et doit composer avec toutes les régions du pays. Or, même si Ottawa est à deux heures de Montréal par l'autoroute 40, à entendre certains, on a parfois l'impression qu'elle se trouve beaucoup plus loin... sur les rives du lac Ontario.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Un Sommet

cette intervention commerciale dans le cadre du sommet, estimant qu'il s'agissait là d'une occasion unique de mieux percer le marché des pays francophones où domine la plupart du temps la France. La discrétion est de mise cependant alors que dans les ministères concernés, Relations internationales et Commerce extérieur, on explique qu'il ne faut pas détourner le sommet de sa vocation première qui vise à donner des assises à la francophonie.

Ce qui est unique dans ce sommet est la présence simultanée à Québec d'une quarantaine de délégations, presque toutes dirigées à deux ou trois exceptions près au plus haut niveau, par des présidents ou des premiers ministres, lesquels seront accompagnés de ministres et de hauts-fonctionnaires. Dans des pays où la prise de décision est très hiérarchisée comme c'est le cas en Afrique, des rencontres avec ces leaders politiques pour discuter un dossier ou prendre contact constituent un outil de travail privilégié, note ainsi le président de Hydro-Québec International, Claude Descôteaux, qui précise qu'il sera à Québec avec tous les dirigeants de sa société.

La présence d'Hydro-Québec International à Québec pendant le Sommet ne doit pas surprendre, tout comme celle des grandes sociétés québécoises d'ingénierie, comme Lavalin et SNC. L'Afrique est un continent gigantesque qui a des ressources hydro-électriques parmi les plus importantes à développer, que les besoins sont énormes et que le financement est disponible.

Hydro-Québec International a des projets en cours de discussion avec certains pays africains qui seront à Québec. Sans vouloir préciser ces projets, M. Descôteaux note que Hydro-Québec International est présent au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, qu'on étudie un projet de barrage au Cameroun (ce pays ne sera pas à Québec). Il note qu'Hydro-Québec ne cherche pas à obtenir que des contrats pour la construction de barrages mais qu'on s'intéresse aussi à l'exploitation des réseaux d'électricité.

L'organisation de rencontres se fera discrètement dans les suites d'hôtel de Québec et possiblement lors de tournées éclairées à la Baie James qu'au gouvernement on est prêt à organiser selon les besoins. Les gouvernements québécois et canadien ont toutefois donné à quelque 25 entreprises une tribune en les réunissant dans une exposition qui a pour nom « Carrefour : le Canada français dans la francophonie ».

Cette exposition qui se tient au manège militaire, place George V, à deux pas de l'Assemblée nationale, réunit des entreprises publiques et privées qui sont regroupées sous deux thèmes : l'énergie et la culture et les communications, les deux thèmes sur lesquels le Canada et le Québec a le plus investi depuis le sommet de Paris de février 86.

Cette exposition dans laquelle gouvernements et entreprises ont investi près de \$600,000 réunit des compagnies comme Lavalin, SNC, Pétro-Canada, Gaz Métropolitain, Énergie Atomique du Canada, Cascades, Bell Canada, Spar, Office de la langue française, Radio-Canada, Radio-Québec, la Société de développement international Desjardins. Toutes les compagnies présentes qui ont été soigneusement choisies peuvent exposer leur savoir-faire et leur technologie tout en ayant un excellent prétexte pour exercer leur lobby.

Une fois le sommet de Québec terminé, la plupart de ces compagnies pourront poursuivre leurs efforts dans le cadre du Forum francophones des Affaires, un événement pour lequel les deux gouvernements et les entreprises ont investi tout près de \$1 million et duquel on espère des très importantes retombées économiques à court et moyen terme.

Ce forum qui aura lieu du 4 au 11 septembre et qui permet de profiter du momentum du sommet consiste en un jumelage de 110 décideurs de pays en voie de développement avec autant de dirigeants d'entreprises québécoises. Les invités étrangers (des hommes mais aussi quelques femmes) du forum séjourneront dans les entreprises québécoises qui les ont invités tout en participant par ailleurs à des réunions et des discussions de groupe.

Le projet qui a été lancé par le ministre au Commerce extérieur, Pierre Macdonald, a été organisé en coopération avec le Centre de commerce mondial de Montréal. La sélection des invités s'est faite avec le plus grand soin et avec le concours notamment des grandes entreprises établies comme Lavalin par exemple qui sont établies depuis longtemps en Afrique.

L'intérêt du forum consistera à faire avancer des dossiers qui sont en négociation car souvent les compagnies ont invité des représentants d'entreprises avec qui on était en négociation, explique Yvon Crépéault, du ministère du Commerce extérieur. On pourra aussi établir de nouveaux contacts puisque certaines compagnies qui voulaient s'ouvrir aux marchés extérieurs ont pu profiter des « contacts » de grandes compagnies pour être jumelés à un décideur étranger.

La réponse obtenue des pays invités a dépassé toutes les attentes puisque 25 pays participeront. Alors qu'on avait prévu 100 participants, il y en aura au moins 110, dont une majorité viendra du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de l'Algérie, du Zaïre, de l'Égypte. Pour l'essentiel, le centre d'intérêt est l'agriculture alors que 70 % des projets retenus se situent dans ce secteur.

Haïti

à la station pour dire que le père Aristide avait été légèrement blessé au cours de l'incident, mais qu'il était vivant et gardé, tout comme les quatre autres prêtres, en un lieu secret.

De source bien informée on indiquait que la raison pour laquelle le père Aristide avait disparu demeurerait peu claire et on refusait de se lancer dans des conjectures pour deviner s'il se cachait ou si sa disparition avait une autre cause.

Parmi les prêtres qui ont disparu figurent également le père Jean-Marie Vincent, dirigeant d'un mouvement pour une réforme agraire qui avait dégénéré, au mois de juillet, en un massacre à la machette dans lequel une centaine de ses sympathisants de la ville de Jean-Rabel avaient trouvé la mort.

Vincent, Aristide et les trois autres prêtres — William Smart, Antoine Adrien et Joseph Bork — étaient adeptes de la théologie de la libération et devaient célébrer dimanche une messe dans la ville de Pont Sonde à la mémoire des victimes de Jean-Rabel.

Mais peu après le début de l'allocution du père Aristide des coups de feu ont résonné dans l'église et tous les fidèles se sont enfuis, selon Radio Haïti Inter.

Les prêtres sont repartis pour Port-au-Prince dans un convoi de voitures transportant d'autres membres du clergé et des laïcs, mais soudain, à une centaine de km au nord de la capitale, des individus ont commencé à lapider la voiture des cinq prêtres, qui ont disparu à la suite de l'incident.

Selon Radio Caraïbes, plusieurs personnes ont été blessées, mais il n'y a pas eu de morts.

La radio ajoute que les prêtres ont fui les agresseurs, mais ne sont jamais arrivés à destination, dans la capitale.

Dans la ville de St-Marc, près de Pont Sonde, des informations avaient fait état à un moment d'une attaque contre Aristide et de la mise en place de barrages routiers par des soldats qui vérifiaient tous les véhicules.

La semaine dernière, les supérieurs hiérarchiques d'Aristide avaient révoqué un ordre de transfert concernant le départ du prêtre de sa paroisse située dans un bidonville de Port-au-Prince pour une paroisse rurale. Le transfert avait été annulé après une grève de la faim de sept jeunes catholiques qui ont jeuné pendant six jours pour protester contre cette mesure.

Opposant convaincu du gouvernement dominé par les militaires, Aristide a ouvertement prêché la violence comme moyen de le renverser et jeudi dernier, lors d'une conférence de presse, il avait lancé un appel à l'Église, l'invitant à se joindre aux forces de gauche pour créer une république socialiste en Haïti.

Bouchard

les amendements permettront de clarifier et de resserrer certaines dispositions contenues dans le projet de loi d'urgence. Ces clarifications seraient vraisemblablement destinées à pallier les faiblesses graves signalées dans la rédaction du projet de loi par de nombreux intervenants.

Le ministre serait notamment prêt à clarifier la notion de passeur, ce qui pourrait, du moins en partie, rassurer les groupes religieux et humanitaires qui craignent, en vertu du projet C-84, d'être entraînés devant les tribunaux pour avoir aidé un ou des réfugiés à entrer au pays sans papiers d'identité valables. Pas question, a-t-il toutefois indiqué, d'inclure dans la législation des clauses d'exception qui mettraient explicitement les Églises à l'abri de poursuites judiciaires.

M. Bouchard déposera ce matin ses amendements devant le comité législatif ad hoc qui étudie depuis une semaine le bill C-84. Le comité devrait, immédiatement après le dépôt des amendements, commencer l'étude article par article du projet de loi.

Un document de travail obtenu auprès du comité dresse une liste sommaire de ces propositions de modification. Émanant et du ministère de l'Immigration et des membres conservateurs du comité, les amendements modifient entre autres les articles touchant la détention d'un revendicateur du statut de réfugié soupçonné de constituer une menace à la sécurité nationale.

Un autre amendement propose une révision de la loi cinq ans après son adoption et son abolition si le gouvernement le juge nécessaire. Cette proposition est le fruit d'une suggestion faite la semaine dernière devant le comité par le rabbin Gunther Plaut, ex-président d'une commission royale qui a fait enquête en 1985 sur le processus de détermination du statut de réfugié.

Le rabbin Plaut, considéré comme une autorité en la matière, avait pressé le gouvernement d'intégrer au projet de loi une clause d'expiration prévoyant l'abolition de la législation six mois après son adoption.

Hier en Chambre, le critique libéral en matière d'immigration Sergio Marchi a de nouveau dénoncé l'entêtement du ministre, brandissant une copie du procès-verbal de la dernière réunion du caucus conservateur, tenue la semaine dernière. M. Bouchard y déclare clairement qu'il « n'acceptera aucun amendement qui affaiblirait le projet de loi ».

M. Marchi y est allé lui aussi d'une série de propositions d'amendements, qui reprennent en grande partie les critiques formulées devant le comité par les représentants du Barreau canadien et les organisations religieuses et humanitaires d'aide aux réfugiés.

« Ou le premier ministre paie maintenant le petit prix — en acceptant des amendements —, ou il paie le gros prix plus tard, lorsque la contestation de cette loi devant les tribunaux paralysera notre politique à l'égard des réfugiés et la rendra encore plus chaotique que le présent système », a déclaré M. Marchi.

Deux témoins ont comparu hier devant le comité : le sous-commissaire aux opérations criminelles de la GRC, M. Normand Bélanger, et le sous-ministre adjoint du Solliciteur général, M. Julius Isaac.

D'une prudence inouïe, l'un et l'autre ont soutenu ne déceler aucune faille majeure dans le projet de loi, ni dans ses implications policières ni dans ses implications légales.

M. Isaac a nié les informations voulant que les ministères de la Justice et de l'Immigration ne s'entendent pas sur l'évaluation des implications légales du projet C-84. M. Marchi avait soutenu la semaine dernière que le ministère de la Justice était inquiet face à certaines dispositions du bill.

M. Bélanger s'est de son côté déclaré généralement satisfait des mesures d'urgence gouvernementales. Il ne croit toutefois pas qu'elles faciliteront le travail des enquêteurs de la Gendarmerie royale dans leur lutte contre les « conseillers en immigration » qui, à prix d'or, font clandestinement venir des migrants au Canada.

« Il va continuer d'être difficile d'accumuler des preuves contre ces profiteurs », a indiqué M. Bélanger, faisant allusion à des raids policiers menés ces derniers mois dans la région de Toronto. Ces raids n'ont encore débouché sur aucune poursuite judiciaire.

M. Bélanger a par ailleurs mentionné que les demandes de recherche d'identité adressées à la GRC par le ministère de l'Immigration étaient passées de 518 en 1983 à plus de 5,000 en 1986. Il s'attend à ce qu'elles atteignent 10,000 cette année.

Ces requêtes concernent des revendicateurs du statut de réfugiés arrivés au Canada sans documents. M. Bélanger a cependant reconnu que sur les quelque 6,300 recherches d'identité faite à ce jour en 1987, la GRC n'avait dans aucun cas raison de croire à une menace à la sécurité nationale.

Le sous-commissaire s'est déclaré d'accord avec le prolongement, prévu dans le projet de loi, de la période de détention permise dans le cas d'un migrant sans papiers. Il faut en moyenne de deux à trois mois, a-t-il fait valoir, pour obtenir d'un pays étranger une réponse officielle à une demande d'identité.

Ottawa

et nous perdons nos jobs », a raconté à la Presse Canadienne un employé du CN dans l'ouest du pays.

Au chapitre salarial, les deux parties sont encore éloignées mais de part et d'autre on estime que le différentiel salarial n'est pas insurmontable.

Les syndiqués demandent des hausses de salaire de 4 %, 2 % en 1987 et 2 % en 1988. Les sociétés ferroviaires leur offrent 1 % rétroactif au 1er janvier, 1 % au 1er juillet et 2 % d'ici juillet 1988.

Les compagnies de chemin de fer veulent aussi introduire une nouvelle échelle de salaire parallèle, mieux connue sous le nom de « clause-orphelin ». Cette nouvelle échelle, inférieure à celle des travailleurs déjà à l'emploi du CN, serait appliquée aux employés embauchés au lendemain de la signature du contrat.

Les grévistes refusent aussi de voir disparaître les fourgons de queue, tel que le souhaitent le CN et le CP, soutenant que leur retrait réduira la sécurité et suscitera des mises à pied.

À Ottawa, hier, le ministre des Transports, M. John Crosbie, a déclaré ne pas exclure la possibilité de légiférer un retour forcé au travail des 48,000 cheminots.

Les pertes quotidiennes du Canadien National et du Canadien Pacifique sont estimées à \$20 millions par jour. Les deux sociétés transportent des marchandises dont la grande majorité ne peut être acheminée par la route. L'économie des provinces de l'ouest est largement dépendante de ces transports de grain, de potasse, de charbon et de sulfate.

La Commission canadienne du blé annonçait déjà hier qu'elle avait perdu des ventes.

Les ports de la côte ouest ont actuellement du blé pour charger seulement huit des 14 navires ancrés. Sept autres navires sont attendus au cours des prochains jours, a indiqué hier un porte-parole de la Commission, M. John Morriss.

Les autorités du port d'Halifax rapportaient aussi hier une baisse importante du trafic.

Les voyageurs ont semblé s'adapter plus facilement, quoique non sans grogne, à cette première grève du rail en 15 ans.

À Montréal, hier, une seule file d'attente serpentait dans une gare centrale habituellement bondée. Quelques touristes américains, trop occupés à jouir de leurs vacances « n'avaient pas lu les journaux » et tentaient vainement de retourner vers New-York.

La majorité des voyageurs semblait s'être aisément rabattue sur d'autres moyens de transport.

Au terminus Voyageur de Montréal, un porte-parole indiquait que le nombre de passagers avait littéralement doublé lundi entre Toronto et Montréal. La circulation automobile, hier matin, vers les centres-villes des deux métropoles était beaucoup plus lente que la normale, selon les services de police.

Les voyageurs ont toutefois eu moins de chances avec le transport aérien. Tous les vols offerts par Air Canada, en direction de Toronto et de Vancouver, étaient remplis à capacité hier et bon nombre de voyageurs ont dû prolonger leur séjour à Montréal, a confirmé un porte-parole d'Air Canada.

Ailleurs au pays, la situation était particulièrement difficile pour les voyageurs des provinces maritimes. Déjà privé de trains, les Terre-neuviens et les résidents de l'Île du Prince-Édouard étaient aussi privés d'autobus. Dans ces deux provinces, les services d'autobus sont respectivement des filiales du CN et de Via



LA MULTIPLICATION DES PAINS

Une boulangerie de Johannesburg, dont les employés sont en grève, s'est débarrassée de 120,000 miches de pain qu'elle a laissées dans un terrain vague. Des agences de services sociaux et des fermiers sont venus en récupérer quelques-unes.

Rail

Les 48,000 cheminots du pays sont privés de contrat de travail depuis décembre 1986.

R-C

Dans le cas présent, le ministère de la Santé n'a pas daigné donner suite en juillet dernier aux suggestions de Radio-Canada concernant le scénario, a indiqué la porte-parole de la société.

L'annonce de cette décision a passablement bouleversé hier le déroulement de la conférence de presse de la ministre responsable Thérèse Lavoie-Roux venue annoncer, à Montréal, le lancement des programmes de sensibilisation aux MTS et de lutte au sida qui coûteront \$2.8 millions au trésor public.

La ministre s'est dit déçue par la décision de la société d'État fédérale.

« Même si la sexualité comporte des valeurs morales, je dois d'abord considérer les MTS et le sida comme un problème de santé publique grave ayant de nombreux impacts sociaux et que nous devons combattre par tous les moyens », a affirmé Mme Lavoie-Roux.

Elle a indiqué que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et les télédiffuseurs privés québécois avaient donné leur aval à la mise en onde des messages dès le début du mois de septembre prochain.

Ce sont les comédiens Marie-Soleil Tougas et Carl Marotte qui livrent l'un et l'autre des messages cocqués par la maison Léveillé, Vickers et Benson.

Dans un premier message, Marie-Soleil Tougas reconnaît que « tout le monde a ses idées et ses principes » mais insiste sur la nécessité pour les jeunes, garçons et filles, d'en discuter.

« Le condom est le meilleur moyen de se protéger, suggère l'interprète de Zoé dans le défunt téléroman *Peau de banane*. L'amour, dit-elle, ça se protège ! »

Dans le second message, Carl Marotte apparaît avec un condom à la main. La vedette de la télésérie *Lance et compte* insiste sur la notion « d'attitude responsable ».

L'interprète du personnage de Pierre Lambert conclut que l'utilisation d'un préservatif « réduit les risques et montre qu'on a du respect ».

Après l'abandon l'hiver dernier d'un premier projet de campagne, la décision de Radio-Canada porte un dur coup aux efforts des autorités québécoises dans la lutte aux MTS.

Le ministère entend poursuivre malgré tout sa campagne de communication au coût de \$800,000.

Chez les adolescents et les jeunes adultes, la campagne comprendra principalement la diffusion d'une documentation vidéographique et imprimée auprès des étudiants des 4e et 5e niveaux du secondaire, sous réserve de l'approbation des écoles concernées.

Quant à lui, le grand public pourra parfaire ses connaissances en faisant appel au service téléphonique confidentiel et gratuit désormais disponible au numéro 1-800-463-5656.

Dans la lutte au sida, \$2 millions supplémentaires seront en outre dépensés cette année en plus des \$22 millions investis depuis 1985, a annoncé Mme Lavoie-Roux.

Trois équipes d'intervention (deux à Montréal; une autre à Québec) offriront dès novembre prochain des services de dépistage et de conseil et supporteront les autres professionnels du réseau.

Le programme de surveillance épidémiologique du sida sera consolidé pour mieux suivre l'évolution de la maladie, a assuré la ministre.

Elle s'est en outre engagée à mettre en place d'ici peu « un programme complet et intégré de lutte aux MTS » pour réduire les pratiques sexuelles « dangereuses », lutter contre la propagation des maladies, accentuer le dépistage précoce et réduire les complications médicales.

A court terme, \$500,000 seront versés à la recherche sur le sida; une somme équivalente ira à l'Association des hémophiles; les professionnels du réseau auront accès à un programme spécial de formation; un projet-pilote explorera les moyens de mieux accueillir, dépanser et héberger les sidatiques.

D'ici les six prochains mois, un comité présidé par la sous-ministre Denise Loberger scrutera les expériences étrangères pour mieux définir « les grandes lignes d'une politique ministérielle intégrée sur le sida » et d'un plan d'action à moyen terme.

Le mandat du groupe demeurera « complémentaire » à celui du comité aviseur Sida-Québec, a assuré la ministre qui écarte pour l'instant toute mesure coercitive dans la lutte aux MTS et au sida.

D'ici quelques jours, les règlements sur la protection de la santé publique seront toutefois modifiés pour inclure la chlamydia parmi les maladies à déclaration obligatoire.

Avec la gonorrhée (80,000 cas), cette maladie devance toutes les autres MTS avec 100,000 infections recensées chaque année, loin devant les 377 cas de sida dûment déclarés.

L'épidémie du sida n'en demeure pas moins préoccupante car entre 40,000 et 100,000 Québécois pourraient être porteurs du virus, estime la ministre.

L'Association des hôpitaux, les Départements de santé communautaire et la Fédération des centres locaux de services communautaires (CLSC) du Québec l'ont assuré hier de leur collaboration.

Un pavillon

pour les expériences en biologie. Le gaz traceur s'est retrouvé « à tous les sites d'échantillonnage » du pavillon, c'est-à-dire à peu près partout, dans des concentrations variant entre 4.4 % et 12.4 %. Il s'agit là de taux « très, très élevés dans un domaine où les concentrations-limites se calculent habituellement en dixième, centième ou millième de 1 % », a expliqué un chercheur.

Les indices d'exposition les plus élevés ont été relevés dans les ailes A, B, C et G de l'édifice. La pression de l'air dans ces quatre ailes est inférieure à celle des trois autres de sorte, ce qui y attire les vapeurs émises par les laboratoires.

Le plus surprenant de toute cette affaire, c'est que la source de contamination a été formellement identifiée... à l'extérieur de l'édifice. En effet, l'air vicié craché dans l'air de Montréal par certains ventilateurs ou hottes de laboratoire est aussitôt capté par les prises d'air d'autres parties du même bâtiment. Le phénomène se produit lorsque le vent souffle du sud-ouest, comme l'a confirmé une autre série de test effectuée un jour sans vent.

Les différences de pression relevées dans les ailes du même édifice contribuent aussi à disséminer les contaminants et pourraient provoquer une migration des vapeurs toxiques susceptibles d'être émises à l'occasion d'accidents. Trois ailes sur sept sont à pression positive. Comme on y trouve une partie importante des laboratoires incriminés, leurs vapeurs migrent avec une grande facilité vers les ailes où la pression est plus faible, là justement où se situent une grande partie des salles de cours.

Lorsque les vapeurs se présentent aux endroits peu ventilés, il se crée généralement un « équilibre », c'est-à-dire que les concentrations de contaminants plafonnent à un certain moment donné. Mais ce phénomène ne se produit pas, comme les chercheurs s'y attendaient. Ils ont noté plutôt qu'à tous les sites d'échantillonnage et en particulier au 5e étage, l'accumulation du gaz traceur suivait une source « exponentielle » et ce, même après 4 heures de rejets continus.

Les chercheurs recommandent à l'université de modifier de fond en comble le système de ventilation du pavillon Marie-Victorin pour qu'à l'avenir les vapeurs toxiques filent uniquement... « dans l'atmosphère » de la ville de Montréal!

La contamination du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal remonterait à 1983-84 alors que plusieurs personnes se faisaient traiter isolément pour les mêmes problèmes de santé. Mais la fréquence des saignements de nez chez les professeurs et le personnel de soutien, ainsi que des bronchites chroniques, des brûlures aux yeux et à la gorge, voire la fréquence et la sévérité de certaines réactions asthmatiques ont progressivement imposé l'idée d'un problème collectif.

Une enquête effectuée par le syndicat des professeurs indiquait l'an dernier qu'environ 200 enseignants souffraient d'affections sérieuses. Une étude effectuée l'année précédente par la firme Varnock-Hersey, avait écarté l'hypothèse d'une contamination de l'édifice par les vapeurs des laboratoires.

Mais devant la vigueur de deux contre-expertises sur la question, l'université de Montréal et ses professeurs commandaient au professeur Farant de McGill une première



EXÉCUTÉ

Un comptable, Sterling Rault, 36 ans, condamné à mort pour avoir violé et tué sa secrétaire de peur qu'elle ne le dénonce pour un détournement de \$84,000 a été exécuté hier matin sur la chaise électrique de la prison d'État de Louisiane, dans la municipalité d'Angola.

étude. Celle-ci, terminée en août 86, confirmait l'existence d'un problème mais n'en précisait pas l'étendue, les causes et les correctifs, ce que visait l'étude remise à l'université il y a deux semaines.

Monstre

cielle du monstre du loch Ness à Drumadrochit pour s'y pâmer devant les quelques documents photographiques tendant à prouver l'existence de la bête.

La visite, à 1,65 livre, a tout de l'atmosphère : maquettes du loch, vieux appareils de photographie et quelques reproductions de photos ayant figé le monstre dans le flou.

Une de ces photos montre la tour du château d'Urquhart et, à sa gauche, dans l'eau du lac, deux bosses noires, présumément le dos de Nessie. Il s'agit des documents McNab, datant de juillet 1955. Après sérieuse analyse, les spécialistes ont conclu qu'il s'agissait de sillages d'un bateau qui venait de passer à proximité.

Depuis 1933, 21 photos du « monstre » ont été cataloguées, dont la plus récente, datant de 1982, est l'oeuvre d'une Canadienne de Vancouver, Jennifer Bruce. Cette dernière photographiait le loch. Ce n'est qu'une fois rentrée chez elle qu'elle aperçu dans une de ses photos une tache noire qui pourrait être la tête effilée de Nessie.

Les documents cinématographiques sont plus nombreux. On en compte 29, nombre auquel il faut ajouter un document vidéo vieux de quatre ans.

Ni les documents photographiques, ni les bouts de films ne résistent à l'analyse. Il s'agit, disent les spécialistes, d'effets de lumière, de vagues, d'embarcations, d'objets inanimés. Un film montre un cheval mort flottant sur le lac, d'autres des troncs d'arbres. Plusieurs ont été qualifiés de pure supercherie.

Les quelque 3,000 témoins oculaires qui ont fait le récit de « l'apparition » auraient vu, disent encore les spécialistes, des loutres dressant la tête dans l'eau ou encore des chevreuils traversant le loch à la nage.

Enfin, la plupart des chasses « scientifiques » au monstre n'ont donné aucun résultat probant. Même les photos sous-marines, qui ont été analysées par le Jet Propulsion Laboratory de Californie, et qui sont sensées dépeindre une nageoire de Nessie, sont si nébuleuses qu'elles pourraient être interprétées de bien des façons.

Une équipe de l'Université de Cambridge a décidé d'en avoir le coeur net et a ratifié le loch au sonar d'une extrémité à l'autre. Pas la moindre créature sur ses écrans.

Deux écoles s'affrontent : les croyants et les sceptiques. Les premiers y croient comme on tient à une légende ou pour des raisons basement économiques et touristiques.

Certains se rangent dans le camp des sceptiques par crainte de faire rire d'eux, d'autres acceptent tout bonnement le raisonnement suivant : avec tous les yeux braqués sur le loch Ness depuis des années, le mythe du monstre aurait dû être aperçu plus souvent et ses multiples signalements plus conformes les uns aux autres.

Nos monstres québécois, celui du lac Pohénegamook, du lac Memphrémagog et celui du loch Meech, même s'ils faisaient beaucoup de vagues ces temps-ci, n'auront jamais la renommée de l'insaisissable Nessie.

Au Festival des films du monde

« L'Intervista »

Fellini et la mise en scène pure

MARCEL JEAN

Depuis plus d'un mois, les rumeurs courent : Fellini viendra-t-il ? Son film sera-t-il projeté ? Et, le cas échéant, sera-t-il au moins à la hauteur des espérances ? Trois questions auxquelles la réponse idéale serait un *« Veni, vidi, vici »*, mais, en attendant de savoir si le *maestro* viendra — car rien n'est encore annulé — contentons-nous de savoir qu'*Intervista* a été montré et que le film a la beauté des oeuvres qu'accomplissent les génies alors qu'ils sont au sommet de leur gloire, et qu'il ne travaillait plus que pour l'amour de leur art, conscients qu'ils sont de n'avoir plus rien à prouver à personne (même pas à eux-mêmes).

Sans autre sujet que l'amour qu'il porte à son travail et à ses collaborateurs, Fellini nous offre un film de pure mise en scène, où rien ne vient se substituer au plaisir de faire un *travelling*, de sélectionner et diriger des acteurs, de faire du vrai avec du faux. Hommage à Cinecittà, le film prend la forme d'une interview qui tourne en visite guidée et où l'on rencontre Marcello Mastroianni et Anita Ekberg, bien des années après *La Dolce Vita*. Nostalgique, drôle et tendre, *Intervista* ressemble à *Roma* et à *Prova d'orchestra* par son côté faux-documentaire.

Il se situe aussi dans le prolongement direct de *Et vogue le navire* (à la fin duquel on dévoilait les plateaux de la Cinecittà), ainsi que dans celui de *Ginger et Fred* (avec son penchant pour la nostalgie, pour le grandeur du passé qu'assaille tristement la petitesse du présent). Mais la référence principale qui nous vient à

l'esprit en voyant *Intervista*, c'est *Huit et demi*, ce chef-d'oeuvre où, pour la première fois, Fellini parlait directement de son travail, où, pour la première fois, il faisait le point sur sa carrière.

Jean-Charles Tacchella aime beaucoup, lui aussi, le cinéma. Et lui aussi a voulu lui rendre hommage, avec son dernier film, une sorte d'autobiographie consacrée aux belles années des ciné-clubs, celles qui ont vu naître les *Cahiers du cinéma* et qui ont contribué à l'avènement de la Nouvelle Vague française. C'est donc la vie de trois jeunes à peine sortis de l'adolescence qu'il nous raconte, trois jeunes fous de « ciné » qui feraient des bassesses pour un film de Dreyer ou de John Ford. Ils sont de la génération de Truffaut et de Godard, ils vont entendre Henri Langlois à la Cinémathèque et ils sont capables de sauter un repas pour se payer un ticket pour *Les Vampires* de Feuillade.

Cinéphiles enragés, chaque moment de leur vie est une scène de *Lubitsch* ou de *Hitchcock*. Il vivent par et pour le cinéma et lorsqu'ils affirment « qu'il n'y a pas que le cinéma dans la vie ! », ils sont si désespérés qu'on a envie de les reconforter par un doux « mais si, mais si, voyons ! ».

Pris au coeur de l'hommage, tiraillé par les dizaines de films que citent ses personnages sans que sa mise en scène soit conséquente avec un tel amour de l'art, Tacchella rate complètement son pari et, peu inspiré, trace péniblement le portrait de trois *groupies* qui aiment le cinéma mais qui pourraient tout aussi bien être des « folles d'Elvis » sans que l'essentiel soit changé.

Alors que ses personnages se demandent toujours comment tel ou tel cinéaste filmerait la scène qu'ils sont en train de vivre, Tacchella, lui, ne semble jamais se demander comment ce qui se trouve devant sa caméra pourrait se traduire cinématographiquement. Son travail est terre et voudrait reposer uniquement sur la ferveur de ses personnages, mais, là encore, il échoue, aucun des acteurs n'ayant la conviction nécessaire pour que tout cela devienne crédible. Reste donc à se rabattre sur les faits, sur l'action, mais, une fois de plus, le cinéaste se fourvoie lorsqu'il n'exploite pas les éléments qui pourraient lui fournir une progression dramatique. De la volonté des personnages de fonder un ciné-club aux chassés-croisés amoureux qui traversent le film, rien ne prend forme, comme si n'intéressait Tacchella que l'énumération des titres de films qui ont marqué sa jeunesse.

Un mot sur *Masques*, dernière farce d'un Chabrol revenu des aventures de l'inspecteur Lavardin. Laisant de côté la mesquinerie des petits notables de province, Chabrol s'en prend ici aux grosses gommages de la télévision qui vendent un bonheur rose-bonbon et qui aiment l'argent plus que tout au monde.

Reposant sur un scénario bancal au possible, *Masques*, qui a semblé beaucoup plaire à l'assistance — on a longuement applaudi la fin de la projection —, amuse parfois mais agace aussi par la grosserie de ses filles et l'absence de toute subtilité dans son dénouement. Dans cette mécanique tournant artificiellement, le méchant de Chabrol n'a que ra-



L'Intervista, de Federico Fellini : Marcello Mastroianni (à gauche), Anita Ekberg et le maestro lui-même.

rement son acuité habituelle et c'est en se disant qu'il s'agit d'un cru moyen qu'on laisse Christian Legaigneur (Philippe Noiret) à ses déboires.

À surveiller aujourd'hui : *Traveling avant*, de Tacchella (à 9 h 10, au Parisien 4); *Train of Dreams*, du Québécois John N. Smith (à 11 h 20, au Parisien 2 et à 20 h 10 au Parisien 1); *Late Summer Blues*, de l'Israélien Renen Schorr (à 9 h au Parisien 1 et à 19 h au Maisonneuve); *La Mort d'Empédocle*, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (à 18 h au complexe Desjardins 1); *La Casa de Bernarda Alba*, de l'Espagnol Mario Camus (à 18 h 40 au théâtre Port-Royal), et *Masques*, de Claude Chabrol (à 15 h 10 au Parisien 4).

En salles

Le film québécois atteint 10 % de l'assistance totale

MARCEL JEAN

La journée d'hier, au FFM, commençait sur une note mondiale alors que la Société générale du cinéma du Québec (SGC) offrait le petit déjeuner à la presse. Les journalistes avaient plus que des rôties à se mettre sous la dent puisqu'on profitait de l'occasion pour rendre publiques quelques décisions récentes.

D'abord, quelque chose que nous savions déjà : c'est *Loyalties*, d'Anne Wheeler, qui se méritait le prix Québec-Alberta pour cette année, suivant ainsi les traces de *Jacques et novembre*, de Jean Beaudry et François Bouvier, qui en avait été le premier lauréat.

Ensuite, la SGC annonce qu'elle s'associe enfin aux Rendez-Vous du cinéma québécois pour la remise des prix d'excellence et des primes à la qualité qu'elle attribue annuellement. Dans un même souffle, on apprend que les Rendez-vous vont remettre, à partir de cette année, un prix à la meilleure photographie de plateau. Voilà qui devrait contribuer à stimuler un aspect de la production qui, souvent pour des raisons financières, n'a pas toujours été à la hau-

teur.

L'annonce des plus récents chiffres concernant la performance du cinéma québécois au *box-office* a eu sur l'assistance le même effet qu'un bon café veuloté. L'an dernier, les films québécois ont attiré 10 % de l'assistance totale dans les cinémas au Québec. Il s'agit du pourcentage le plus élevé depuis 1974, la performance moyenne des films d'ici se situant habituellement entre 3 % et 4 %. Cependant, il ne faudrait pas oublier, quitte à rendre le café amer, que cette augmentation peut être presque entièrement attribuable au succès du *Déclin de l'empire américain*, et qu'il faudra attendre à l'an prochain pour savoir si *Le Frère André* et *Un zoo, la nuit* sauront unir leurs efforts pour accomplir le miracle de maintenir la barre aussi haut.

Enfin, la SGC fait part de son intention d'aider financièrement les producteurs québécois dans leur lutte pour faire changer la décision du gouvernement fédéral visant à abolir les abris fiscaux touchant à la production de films au Canada. Une aide pouvant aller jusqu'à \$ 12,000 sera offerte à ceux qui lutteront pour obtenir un statut particulier au Québec à ce sujet.

Dans la compétition

Qu'il est dur de vieillir quand on est amoureux

FRANCINE LAURENDEAU

Les salles 1 et 4 du Parisien étaient relativement pleines, hier matin, aux premières projections des films aus-

tralien et russe de la compétition, mais pas bondées. Le public est curieux... jusqu'à un certain point.

Belle femme dans la cinquantaine, Francis (Julia Blake) gravit avec sérénité le premier versant de l'âge

mûr. Elle aime Frank (Leo McKern) qui, lui, a atteint l'autre versant. Il l'a convaincue de l'accompagner dans le nord du pays, où il s'est ménagé une retraite dorée. C'est le début de *Travelling North*, du réalisateur aus-

tralien d'origine hongroise Carl Schultz, d'après une pièce de David Williamson.

Le nord de l'Australie, c'est notre sud. Le soleil, la chaleur, les palmiers... Mais le bonheur est de courte durée. Frank est un cardiaque. Malade, il se révèle grincheux et tyrannique. Et Francis a laissé en ville ses filles qui, bien qu'adultes, ont besoin d'elle (c'est du moins ce qu'elle croit). À partir d'une situation qui n'est pas neuve, un film certes bien fait, peut-être même commercial, mais tout à fait banal et dont le principal défaut est de figurer dans la compétition. Pour tout arranger, il est présenté sans sous-titres français.

La situation de *Femme seule cherche compagnon*, de Viatcheslav Krichtofovitch, d'URSS, n'a rien, non plus, de très original. Klavdia à un appartement et du travail mais le prince charmant qu'on lui avait promis ne s'est jamais présenté. Alors, à 43 ans, n'en pouvant plus de solitude, elle placarde une petite annonce à laquelle répondra un homme qui, au premier abord, ne lui plaît pas. Ni laid ni bête mais probablement alcoolique, en tout cas un peu clochard. Dangereusement marginal. Elle le reçoit, puis le repousse, hésitant entre la compassion et la méfiance. Et ce petit jeu désenchanté forme la substance de ce film doux-amer. Ce n'est pas poignant comme *Sans témoins* (de Nikita Mikhalkov, avec la même excellente comédienne Irina Kouptchenko) mais c'est émouvant, parfois drôle — les interventions de la voisine ou la visite des « pionniers », ces jeunes scouts du régime — et toujours étonnamment juste, jusqu'au dénouement qui sait se glisser subtilement entre les écueils qu'aurait constitués un *happy end* ou son contraire, une grande scène tragique.

J'avais vu avec intérêt à Cannes, il y a quatre ans, *Menuet*, premier long

métrage de la réalisatrice hollandaise Lili Rademakers. Pour son deuxième film, elle s'attaque à l'adaptation du *Journal d'un vieux fou*, de Junichirô Tanizaki, dont ce que nous connaissons de l'oeuvre (en particulier, *La Confession impudique*) se caractérise par une obsession sexuelle dont l'esthétisme la place aux antipodes de la pornographie.

Un très vieux monsieur (Ralph Michael) est secrètement amoureux de sa belle-fille Simone (Beatie Edney) qui se rit de lui tout en exploitant le filon. Après la mort de sa femme (Suzanne Flon), Monsieur H. se livre entièrement à son obsession, abandonnant tout orgueil. Mais il deviendra bientôt trop malade pour ne plus exister que par le souvenir. Je connais malheureusement très peu la littérature nipponne et j'ignore si les spécialistes de Tanizaki crieront à la trahison.

L'exagération et la vulgarité tout comme la préciosité sont autant de dangers qui menacent les réalisateurs osant s'attaquer à ces histoires de perversion et de fétichisme. Le film de Lili Rademakers arrive admirablement à exprimer, avec une inquiétante douceur feutrée, les af-

fres d'une obsession sénile et sans espoir. C'est très bien joué et la séquence où le vieillard s'humilie jusqu'à la laideur (je n'ose vous dire comment), qu'un rien aurait pu faire dérapier vers le grotesque, est admirable de retenue. *Diary of an Mad Old Man* est présenté en anglais sans sous-titres.

Également hors compétition, *L'Été en pente douce*, de Gérard Krawczyk, d'après le roman de Pierre Pelot (éditions Fleuve noir), met en scène, par un été torride, trois êtres un peu paumés, mais combien attachants, qui s'installent ensemble dans un petit village d'où l'on veut les déloger. Il y a Lilas (Pauline Lafont), dorée comme un croissant, charnelle comme une belle plante. Il y a Fane (Jean-Pierre Bacri), qui ne la comprend pas toujours bien mais qui l'aime très fort. Et il y a son « petit frère » Mo (Jacques Villeret), pas si simple d'esprit qu'on le croit. Krawczyk, dont le premier long métrage s'intitulait *Je hais les acteurs*, adore les acteurs et *L'Été en pente douce* est avant tout un film d'acteurs, dans le meilleur sens du terme. Et, si vous ne la connaissez pas encore, c'est une très bonne occasion de découvrir Pauline Lafont, à la fois très fille de Bernadette et forte personnalité d'actrice. Ces quatre films sont projetés aujourd'hui.



Femme seule cherche compagnon, du réalisateur soviétique Viatcheslav Krichtofovitch.

Gwyneth Jones à Lanaudière

Les voix ont une vie brève

CAROL BERGERON

Le soprano Gwyneth Jones et le pianiste John Wustman au Festival d'été de Lanaudière : Wagner, *Dich, teure Halle*, extrait de *Tannhäuser*; *Wesendonck Lieder*, Schubert, trois lieder : *Die Sterne*, *Auf dem Wasser zu Singen* et *Die Junge Nonne*, Britten, cinq chansons populaires extraites des recueils *Folk songs from the British Isles*; Richard Strauss, *Standchen*, op. 17/2, *Weigenlied*, op. 41/1, *Morgen*, op. 27/4, *Schlagende Herzen*, op. 29/2, *Cacilie*, op. 27/2. En bis : R. Strauss, un lied, Puccini, *Vissi d'arte*, extrait de *La Tosca*; Verdi, *Pace, pace, mio dio*, extrait de *La Forza del destino*; R. Strauss, *Beim Schlafengehen*, extrait des *Vier Letzte Lieder*, op. posthume. Le dimanche 23 août, à la salle Rolland-Brunelle de Joliette.

Voilà ! le dixième Festival d'été de Lanaudière n'est plus : vive le onzième ! Le soprano anglais Gwyneth Jones mettait, dimanche, le point final à deux mois d'une intense activité musicale. Cependant, ce qui aurait pu être une soirée d'apothéose s'est, hé-

las ! transformée en chute de rideau sur une grande voix qui fut et qui n'est maintenant plus qu'un immense *vibrato*.

Il faut à Mme Jones chanter à mi-voix pour retrouver l'ombre de quelque chose qui justifia l'impressionnante carrière qui la conduisit sur les grandes scènes d'opéra du monde. À 50 ans, ses cordes vocales ont subi l'irréversible dommage d'un usage sans doute excessif. Ce sont les grands rôles wagnériens et straussiens qui ont emporté le meilleur de ses dons vocaux et ce qu'il en reste ne s'accorde pas vraiment avec les exigences du récital. Quelle tristesse... les voix ont une vie si brève.

Seule avec un pianiste, le charme n'opère plus. Sans son panache de tragédienne, il ne reste plus d'elle qu'une cantatrice chauve, un timbre pâli et sans chaleur. Il est bon de se rappeler que tous les chanteurs n'ont pas le talent de passer des tonitruantes confidences de l'opéra aux discrètes douleurs du lied.

Ah ! ces malheureux chanteurs qui ne savent pas se retenir de mélanger incongruement les genres

musicaux. Pourquoi ce court extrait de l'opéra *Tannhäuser*, qui transforma curieusement Mme Jones en Castafiore ? Après cela, ses efforts pour se soumettre aux exigences du récital furent vains. Par exemple, s'il fallait parler de style, il faudrait croire que Schubert, Wagner, Richard Strauss et Britten sont les noms de plume d'un seul et même compositeur.

Mais, à ce chapitre, la chariteuse n'était pas la seule à n'avoir pas su prendre le temps d'approfondir la question : aussi discret et anonyme qu'un tourneur de pages, son pianiste n'a rien fait d'autre que de jouer les esclaves soumis. Gwyneth Jones avait-elle choisi un insipide accompagnateur pour qu'il ne lui volât pas la vedette ? Elle ne serait pas la première à avoir usé de ce stratagème.

Si seulement la musique avait été au rendez-vous, il aurait été facile d'oublier les faiblesses d'une voix fatiguée. Un vrai récital chant et piano aurait eu son effet et sa part d'intense émotion. On oublie, et on se souvient plutôt du dimanche 5 juillet : Hermann Prey et Thomas Muraco.

Pornographie

Quinze organismes dénoncent le projet de loi C-54

(PC) — Quinze organismes du secteur culturel, réunis en un Comité de défense de la liberté d'expression, demandent au gouvernement Mulroney le retrait du bill C-54 sur la pornographie.

« L'aspect le plus pernicieux de ce projet de loi est de charger l'artiste du fardeau de la preuve. C'est une ignominie », a lancé Joseph Beauharnois, avocat et porte-parole du comité.

Dans la salle des conférences du Festival des films du monde, qui appuie le comité, le producteur Rock Demers a enchaîné : « Comment esquiver les procès d'intention et injonctions farfelues quand l'amateur, comme l'artiste, devra démontrer pour son acquittement ce qu'est une oeuvre d'art ».

Avec le concours de semblables organismes au Canada anglais, le comité a prévu de contre-attaquer : en 10,000 points (comptoirs à journaux, cinémas, clubs vidéo) à travers le

pays, des présentoirs avec le slogan « Halte à la censure » vont offrir des cartes postales (sans frais) à poster à Ottawa pour réclamer le retrait du projet de loi.

Rock Demers, président de l'Association des producteurs de film du Québec, a ajouté que les « pressions sociales » suffisent à « exclure les usages dégradants de la sexualité dans les publications et autres moyens de diffusion ».

Des règlements municipaux peuvent déjà réglementer l'étalage des revues, le classement des films en catégories est scrupuleusement respecté.

Les dispositions du bill C-54 touchant la violence sexuelle, la bestialité, l'inceste et la pornographie avec des enfants font l'unanimité, poursuit le comité, mais « demander à une loi de tout définir, c'est vouloir régir ce qui relève des libertés fondamentales ».

Décès du peintre Imre Reiner

RUVIGLIANA, Suisse (AFP) — Le peintre, graphiste et illustrateur d'origine hongroise Imre Reiner est mort, samedi, à Ruvigliana, près de Lugano, dans le canton suisse du Tessin, où il vivait depuis plus de 50 ans.

Né en 1900 dans le sud de la Hongrie, Imre Reiner avait vécu en Allemagne, en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, après la Première Guerre mondiale, et s'était établi finalement au Tessin.

Devenu citoyen suisse depuis plus de 30 ans, le peintre comptait parmi ses amis Paul Klee et Oskar Schlemmer.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) - Inter espace sem. 7 h, 9 h 15. ASTRE II: - Robocop sem. 7 h, 9 h. ASTRE III: - La bamba sem. 7 h, 9 h. ASTRE IV: - La folle histoire de l'espace sem. 7 h, 8 h 45. BERRI I: (288-2115) - Le frère André 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. BERRI II: - Les sorcières d'Eastwick 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15. BERRI III: - La folle histoire de l'espace 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. BERRI IV: - Inter espace 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. BERRI V: - Psychose infernale 1 h 20, 1 h 30, 2 h 20, 7 h 20, 9 h 20. BONAVENTURE I: (861-2725) - Monster squad sem. 7 h, 9 h. BONAVENTURE II: - Born in east L.A. sem. 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD I: (465-5906) - Inter espace 12 h 05, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 25. BROSSARD II: (465-5906) - La folle histoire de l'espace 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. BROSSARD III: - Tuer n'est pas jouer 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 35. CINÉMA CAPITOL: (849-0041) - Les incorruptibles 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. CARREFOUR LAVAL 1: - La bamba 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25. CARREFOUR LAVAL 2: - Le frère André 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. CARREFOUR LAVAL 3: - La folle histoire de l'espace 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. CARREFOUR LAVAL 4: - Nadine 1 h, 5 h, 7 h, 9 h. CARREFOUR LAVAL 5: - Inter espace 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

tion des malfaiteurs tous les jours 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40. CINÉMA MONTRÉAL II: - Le nom de la rose 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25. COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) - Festival des films du monde. COMPLEXE DES JARDINS II: - Un zoo la nuit sem. 7 h 15, 9 h 35. COMPLEXE DES JARDINS III: - Festival des films du monde. COMPLEXE DES JARDINS IV: - Mon bel amour ma déchirure sem. 7 h 05, 9 h 15. COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Montréal (283-8229). CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878). CRÉMAZIE: (388-4210) - Le frère André sem. 7 h 15, 9 h 15. DAUPHIN I: (721-6060) - Les sorcières d'Eastwick sem. 7 h, 9 h 25. DAUPHIN II: - Inter espace sem. 7 h 10, 9 h 30. DORVAL I: (631-8587) - Garbage pail kids tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. DORVAL II: - Full metal jacket tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20. DORVAL III: - The lost boys tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15. DORVAL IV: - Snow white and the 7 dwarfs tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, 10 h 15. DÉCARIE I: (341-3190) - Dirty dancing sem. 7 h, 9 h 20. DÉCARIE II: - Robocop sem. 7 h 05, 9 h 30. FAIRVIEW I: (697-8095) - Stakeout 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20. FAIRVIEW II: - The living daylights tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10. FAUBOURG STE-CATHERINE 1: - Dirty dancing 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10. FAUBOURG STE-CATHERINE 2: - La

LAVAL 2000 I: (687-5207) - Tuer n'est pas jouer sem. 7 h, 9 h 20. LAVAL 2000 2: Fermé pour rénovation. LOEWS I: (861-7437) - Stakeout 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55. LOEWS II: - Can't buy me love 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30. LOEWS III: - The lost boys 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15. LOEWS IV: - Beverly Hills cop 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30. LOEWS V: - Innerspace 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30. LE MILLIEU: Montréal - Kamikaze 1989 19 h 30 - Variety et Jazz 21 h 30. OUIMETOSCOPE: (525-8600) - Black mic mac 7 h. - Mémoires du Texas 7 h 30 - Témoin sous surveillance 9 h - Monty Python: and now for something completely different 9 h 30. PALACE I: (866-6991) - The living daylights 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10. PALACE II: - Who's that girl 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. PALACE III: - Snow White and the 7 dwarfs 12 h 15, 2 h 15 - The witches of Eastwick 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. PALACE IV: - Spaceballs tous les jours 12 h, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40. PALACE V: - Back to the beach tous les jours 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05. PALACE VI: - Summer school 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35. PARADIS I: - Tuer n'est pas jouer sem. 7 h, 9 h. PARADIS II: - La folle histoire de l'espace sem. 7 h 15, 9 h 05. PARADIS III: - Le frère André sem. 7 h, 8 h 45. PARISIEN I: - Festival des films du monde. PARISIEN II: - Festival des films du monde. PARISIEN III: - Festival des films du monde. PARISIEN IV: - Festival des films du monde. SAINT-DENIS II: (845-3222) - Tuer n'est pas jouer 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35. SAINT-DENIS III: - Robocop 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 40. VERSAILLES I: (353-7880) - Les incorruptibles tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. VERSAILLES II: - The living daylights tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10. VERSAILLES III: - Stakeout tous les jours 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30. VERSAILLES IV: - Summer school tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20. VERSAILLES V: - Blanche neige et les 7 nains tous les jours 12 h 15, 2 h 15 - Le fil de Beverly Hills 2 h 15, 7 h 15, 9 h 15. LE / THE CINEMA: (931-2477) - Superman 4 sem. 7 h 30, 9 h 30. YORK: (937-8978) - Full metal jacket 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) - Jazz du mer au dim. de 22h à 02h 30. AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Ile Ste-Hélène (872-4656) - Ouvert tous les jours de 10h à 22h. BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) - Bill Coon, guitariste, mar. à 21h - Michael Gauthier, guitariste de jazz, mar. à 21h - Sonny Greenwich, jeu au sam. à 22h. BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) - Jazz les mardis soirs à 22h. BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) - Raymond Brunet à l'accordeon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30. BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) - Les lundis, sessions d'improvisation à 19h - Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h - Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h - Invité spécial: Nick Ayoub, saxophoniste, le 27 août. LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) - Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h - Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h, 3 spectacles par soir. BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) - Animation musicale du mar. au sam. à compter de 18h. CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) - Tous les mardis, mardi rétro (735-1259). CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) - Jazz live, les 28-29 août à 21h 30. CAFÉ TIMÉNES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) - Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h. LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8558) - Billy George, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h. LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (876-4404) - Johnny Scott, chanteur, saxophoniste, jazz et R & B, les ven. et sam. de 22h 30 à la fermeture. CHÂTEAU DUFRESNE: 2929 ave Jeanne d'Arc, Montréal (259-2575) - Mini-concerts de musique de chambre, juillet et août, du mer. au dim. 2 à trois représentations par jour, avec Marie-Josée Laprise, harpe, Danielle Parent, basson, Renée Villemaire, piano, et Louise Webster, flûte.

Films Léonard: programme de films sur l'oeuvre et la vie de Leonard de Vinci, le 25 août, « Pourquoi soupirer Mona Lisa » et « The drawings of Leonardo da Vinci » à 14h. MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN: 1224 St-Pierre, St-Constant (532-2410) - Spectacle de marionnettes « Si le train pouvait parler » jusqu'au 30 août, du mer. au ven. 14h, dim. 13h 30 et 15h. PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) - Parties de bridge les mer. et jeu. à 19h - Tournoi de backgammon, les mer. à 19h 30. PLANÉTAIRIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) - Le ciel ce soir - spectacle gratuit, les lundis, français, 20h 30, anglais 19h 30. POODES: 1699 St-Laurent, Montréal (844-7762) - Ray Condo and His Hard Rock Goners, le 25 août. RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Columb, Montréal (727-3729) - Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h à 24h. RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Montréal (288-5508) - Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement - 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au ven. en soirée. RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) - Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h - musique bigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h. RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) - Paul Arthur and Raisin' Cain, blues, les 25-27 août. SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) - Comédie musicale 42nd Street, 25 au 27 août à 20h. SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) - Level 42, en spectacle le 25 août à 21h. STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419) - Pacific, 25 août. THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) - La passion de Narcisse Mondoux « de Gratien Gélinas, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 1er au 20 sept. du mar. au ven. 20h, sam. 17h et 21h, dim. 15h. VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Joliet, Montréal (849-1612) - « Images du futur 87 » exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité Le Japon - holorgraphie, images au laser, son synthétique, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h à 23h, du 5 juin au 20 septembre - Salle Belvedere: « Imagino » spectacle multimedia de Renée Bourassa, Marcel Deschênes et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. 21h, les dim. 14h 30 et 16h. DOMAINE MONTJOYE: North Hatley - Les jours heureux de Claude André Puget, du 20 juin au 1er sept.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite, autoroute des Laurentides, sortie 69 (228-2511) ou (1-800-363-3620) - « Pantoufle » de Alan Ayckbourn, adaptation de Eric Kahane, m. en s. Louis Lande, du 16 juin au 29 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h 30. MONT-AVILA: Sous la Chapelleau, St-Sauveur (1-800-363-2448) - « Tam Tam au pays des noirs-blancs » comédie musicale, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h 30. LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) (819-326-3555) - « Les fantaisies de mon mari m'ont quasiment rendue folle » de John Tobias, m. en s. Pauline Martin, du 10 juin à 6 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h. SOUPER-THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle-Montagne, St-Jean-de-Matha (866-2737) - « P.S. ton chat est mort » de Kirk Wood, m. en s. Vincent Bilodeau, du 20 juin au 7 sept., mer. au dim. 21h. THÉÂTRE DE L'ALPINE INN: autoroute des Laurentides, sortie 69, Ste-Marguerite Station (229-7488) ou (1-800-363-2440) - « Simard & Soeur » de Isabelle Doré et Denis Bouchard et « Surprise, surprise » de Michel Tremblay, m. en s. Denise Filiatrault, du 9 juin au 7 sept. du mer. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h. THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: 81 St-Pierre, Québec (418-681-0088) - « Fanny » de Marcel Pagnol, m. en s. Jean-Yves Lalonde, du 31 juillet au 29 août, du mer. au ven. 20h, sam. 19h, et 22h. THÉÂTRE DES CASCADES: autoroute 20 dir. Dorion, 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) - « A rideaux tirés » de Earl Barrett et Arne Sulttan, m. en s. Raymond Cloutier, du 5 juin au 29 août, du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h. THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (933-9022) ou (1-800-363-9468) - « La muse-gueule » de Gérard Lauzier, adaptation Louise Lalraverse, m. en s. Monique Duceppe, du 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 17h, et 21h (supplémentaires jusqu'au 6 sept.). THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: St-Fortunat, co Richmond (819-344-2402) - « Lucky Luciano » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 25 juin au 29 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h. THÉÂTRE EN MOUVEMENT: 2554 rue Monty, Val David (819-322-6217) - « L'argent fait le bonheur » de Jean Desautels et Richard Perron, du 27 juin au 6 septembre, du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h 30. THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY: 135 rue Principale, Granby (375-2262) - « J'opagne encore Hector » de Francine Charland et Robert Aubry, m. en s. Gaëtan Labrèche, du 17 juin au 29 août, mer. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h 30. THÉÂTRE D'ÉTÉ LA GRANGERIT: 5475 St-

BRACONNER c'est voler! Image of a hand holding a net with a fly inside.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Concerts de la Vallée EN VEDETTE CE SOIR. QUINTEtte À VENT D'AVIGNON Pavillon du Mont-Habitant mardi le 25 août à 21h00 RÉSERVATION: (514) 227-1836 sans frais 1-800-363-2448

Le frère ANDRÉ un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE. BERRI, CRÉMAZIE, LONGUEUIL, CARREFOUR LAVAL, PARADIS, CINÉ-PARC LAVAL. UN ZOO LA NUIT 14 ANS. COMPLEXE DES JARDINS, CARREFOUR LAVAL.

TELEVISION table with columns for time (12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30) and channel names (CBFT, WCAX, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, CIVM, WYNY, CICO, VERMONT, QUATRE SAISONS, CBMT, CFTM, CFCF, CIVM, WYNY, CICO, VERMONT, QUATRE SAISONS, CBMT, CFTM, CFCF, CIVM, WYNY, CICO, VERMONT, QUATRE SAISONS).

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil table with columns for time (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, 00h00) and channel names (CBFT, WCAX, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, CIVM, WYNY, CICO, VERMONT, QUATRE SAISONS, CBMT, CFTM, CFCF, CIVM, WYNY, CICO, VERMONT, QUATRE SAISONS).

Montréal, mardi 25 août 1987

MONTREAL

L'indice général contrebuté

La dépréciation des valeurs liées aux ressources naturelles a pesé sur le marché lundi à la Bourse de Montréal, faisant baisser l'indice général de 9,98 points à 2005,24 en clôture.

Sur 708 titres mis en jeu lundi 214 étaient gagnants, 294 perdants et 200 stationnaires.

Le volume des échanges a diminué, à 9,821,310 actions au lieu de 12,265,011 vendredi dernier.

Les pétrolières ont abandonné 23,21 à 1840,52, les forestières 19,17 à 3805,84 et les minières 19,08 à 1959,87.

Le titre Quebecor B (certificat), en recul de 30 cents à \$4,95 s'est traité à 214,936 exemplaires. Placer Dome a monté de 3-4 à \$27 3-4 et 121,371 actions ont roulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, CP Ltd a perdu 5-8 à \$27 3-8, Seagram 3-8 à \$105 1-2, Nova 1-4 à \$10 7-8 et Noranda 1-8 à \$35 1-2 tandis que Imperial Oil C était en hausse de 1-8 à \$25 1-4.

Table with 4 columns: Valeurs Industrielles (2005,24), Bancaire (1670,63), Produits Forestiers (1629,34), Services Publics (3805,84), Mines et Métaux (1696,75), Indice Réa R.C.M.P. (11,82), Variation des Titres (214).

TORONTO

La baisse s'accélère

La baisse des cours amorcée vendredi dernier s'est accélérée, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait une chute de 20,14 points et se trouvait à 4020,18 au terme d'une séance assez animée.

Quelque 24,64 millions d'actions ont circulé dans le marché.

Dans les industrielles, National Bank a perdu 1-8 à \$13 3-4; Alcan 1 1/2 à \$44 3-8; B.C. Resources Investment quatre cents à \$1,07; Bank of Nova Scotia 1-4 à \$17 5-8 et Crownx A 1-4 à \$9 1-8. Nova Alberta A a gagné 1-4 à \$10 3-4; Guardian Pacific A 3-8 à \$21 7-8; British Airways 2 1-8 à \$43 1-8 et Thomson News A 1 5-8 à \$32 5-8.

Du côté des mines, Golden Star a cédé 1 à \$9 7-8; Aur Resources 3-4 à \$11 1-8 et Rea Gold 5-8 à \$6 3-4. Consolidated TVX a gagné 3-4 à \$13 7-8 et Placer Dome 3-4 à \$27 3-4.

Dans les pétroles, Canada Northwest abandonne 3-4 à \$23 1-4; Chieftain Development 1-2 à \$13 1-4 et Renaissance 1-2 à \$26 3-4. Metalore Resources gagne 4 à \$45 et Numac Oil and Gas 1-2 à \$11 3-8.

Table with 4 columns: TSE 300 (4020,18), Valeurs Industrielles, Produits de Consommation, Communications, Haute Technologie, Aurifères, Pétrole et Gaz, Variation des Titres (343).

NEW YORK

Tendance à la baisse

La tendance a évolué irrégulièrement en baisse lundi à Wall Street dans un marché relativement calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué de part et d'autre de la barre des 2,700 et a clôturé à 2,697,06 en baisse de 12,44 points.

Quelque 150 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses; 1,016 contre 564; 417 titres ont été inchangés.

La faiblesse du dollar qui a entraîné une remontée des taux d'intérêt sur les bons à long terme à leurs plus hauts niveaux depuis le printemps, a tempéré l'enthousiasme des investisseurs, ont indiqué les analystes.

Is ont toutefois relevé que les dégagements n'ont pas été particulièrement intenses et ont attribué les prises de bénéfice à une pause dans le long mouvement de hausse.

Les pétroles sont en outre demeurés affectés par le glissement des prix pétroliers.

Royal Dutch a perdu 2 5-8 à 133 1-2, Johnson and Johnson 1 3-4 à 103 et Dun and Bradstreet 1 3-4 à 65 7-8.

National Distillers a gagné 4 1-2 à 79 3-4, Digital Equipment 3 à 193 et Boeing 1 1-2 à 53 3-8.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé 1 à \$33 3-4; BCE 1-8 à \$31 3-4; Canadian Pacific 1-2 à \$20 3-4; Inco 3-8 à \$21 1-8; McIntyre Mines 1-2 à \$42 1-2; Northern Telecom 1-2 à \$23 1-4; Ranger Oil 1-8 à \$6 et Seagram 5-8 à \$79 3-4. Par contre, Westcoast Transmission a gagné 1-4 à \$14.

Table with 4 columns: Dow Jones Industriel (2697,07), Dow Jones 65 Titres (985,55), Dow Jones Transport (1089,17), Services Publics (208,75), S ET P 500 (333,33), S ET P 400 (389,08), NYSE (186,27), Variation des Titres (578).

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Table of exchange rates for various countries including Africa, Asia, Europe, and the Americas.

Table of gold and silver prices in Montreal, including LE DOLLAR CANADIEN, L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, and L'OR AU CANADA.

Technologies MPB participera à la construction d'un câble sous-marin

LIA LEVESQUE

(PC) — Un câble du diamètre du pouce, enfouï sous l'océan Atlantique, et dans lequel pourront s'échanger 75.000 conversations téléphoniques.

Ce câble, qui en 1991 reliera le Canada, les États-Unis, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni vaut à lui seul \$540 millions.

Pour le Canada, c'est la firme Télélobe qui prend part au consortium. Hier, dans le cadre de ce projet de mise au point de ce réseau TAT-9 de câbles sous-marins, Télélobe annonçait l'octroi d'un sous-contrat d'une valeur de \$64 millions.

C'est une firme de Dorval, Technologies MPB, qui concevra, fabriquera et installera des « multiplexeurs », soit des dispositifs électroniques du câble agissant comme répartiteurs de communications. Lorsque les conversations téléphoniques, les sons, les données de télex arrivent en masse sur les milliers de fibres optiques du câble sous-marin, ce sont ces multiplexeurs qui les répartissent entre les pays.

Les multiplexeurs seront contenus dans des cylindres isolés, à la peine un pied de diamètre. Le câble, ses fibres optiques et ses fils d'acier et de cuivre, seront enfouïs sous 2 km dans l'océan.

Le réseau TAT-9 doit être fonctionnel dès 1991. Ensuite, en Europe, d'autres pays se joindront au câble, mais cette fois par liaison terrestre. En tout, 20 pays seront touchés, soit 15 en Europe, 3 en Amérique et 2 dans le Pacifique.

Ce TAT-9 doublera la vitesse de transmission et la capacité des câbles actuels. Il pourra acheminer 75.600 conversations téléphoniques, dépassant de loin ce qui est actuellement la capacité du « nec-plus-ultra des télécommunications », le TAT-8, qui, d'ailleurs, n'entrera en fonction qu'à l'été 1988.

Le câble sous-marin est un concurrent du satellite, puisque tous deux acheminent les signaux téléphoniques, de télex, de télégraphe, la transmission de données, la radiodiffusion et les réseaux numériques de données de communication.

Pourtant, assurait hier en conférence de presse le pdg de Télélobe Canada, M. Jean-Claude Delorme, ces deux moyens de transmission sont plutôt complémentaires.



C'est grâce à la participation de Télélobe que la firme de Dorval a décroché ce contrat. Le câble devrait être installé pour 1991 et reliera l'Amérique à l'Europe.

« Les câbles sous-marins ne sont pas près de disparaître, même si certains croient que la technologie est désuète. Ce n'est pas vrai avec la fibre optique. » La fibre optique, qui transmet les signaux, a à peine le diamètre d'un cheveu.

Le satellite a une durée de vie de 7 à 10 ans et le câble sous-marin, 25 ans. Le satellite, par contre, offre plus de circuits que le câble. Il est aussi plus recommandé pour la transmission d'images de télévision.

Télélobe préfère miser sur les deux systèmes, « parce que si l'un tombe en panne, l'autre prend la relève », explique M. Delorme.

Pour la firme de Dorval, Technologies MPB, il est intéressant de participer à un projet de haute technologie, qui mise sur l'avenir des télécommunications. On prévoit que le câble sous-marin TAT-9 comblera les besoins en télécommunications des cinq pays reliés dès l'an 2000.

Le bénéfice de Sodarcan demeure au même niveau

(PC) — Hausse des revenus mais stagnation des bénéfices au second trimestre pour la firme Sodarcan, une entreprise québécoise de courtage d'assurance et d'actuariat-conseil.

Les revenus ont atteint \$34,5 millions au cours de cette période de trois mois contre \$29 millions l'année dernière. Cependant, le bénéfice net est demeuré au même niveau qu'il l'an dernier, soit \$1,15 million.

Pour le premier semestre de l'année financière, Sodarcan affiche néanmoins un bénéfice de \$1,8 million, en hausse de 16% sur le \$1,6 million de la période équivalente de l'an dernier. Cependant, l'augmenta-

tion du nombre de titres en circulation en raison de l'émission RFA réalisée fin 1986 a eu pour effet de faire baisser le bénéfice par action à 17 cents pour les six premiers mois de 1987 contre 19 cents l'an dernier.

L'entreprise note dans son communiqué que la concurrence au niveau de certains produits, surtout l'assurance de biens des entreprises commerciales, a entraîné une baisse des marges bénéficiaires. Cela a toutefois été compensé par une progression des secteurs de courtage de réassurance, d'actuariat-conseil ainsi que de souscription d'assurances.

MONTREAL

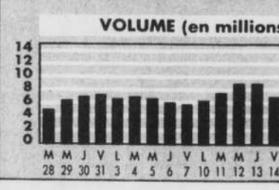
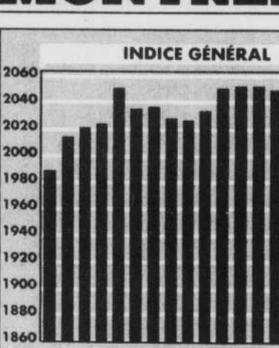


Table of stock prices for various companies including Steel, Alcan, BCE, and others.

Table of stock prices for various companies including Bank of Montreal, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Quebecor, Seagram, and others.

Table of stock prices for various companies including Royal Bank, and others.

Table of stock prices for various companies including US Steel, and others.

Table of stock prices for various companies including Canadian Pacific, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, BCE, and others.

Table of stock prices for various companies including Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Bank of Montreal, and others.

Table of stock prices for various companies including Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Quebecor, and others.

Table of stock prices for various companies including Royal Bank, and others.

Table of stock prices for various companies including US Steel, and others.

Table of stock prices for various companies including Canadian Pacific, and others.

TABLEAU DES COTES DES OBLIGATIONS

Table with columns for 'COTE', 'OBLIGATIONS', 'COTE', 'OBLIGATIONS', 'COTE', 'OBLIGATIONS'. Lists various bond issues with their respective yields and prices.

INDICE GENERAL

Table of stock market indices including '4120', '4080', '4040', '3960', '3920', '3880', '3840', '3800', '3760', '3720', '3680', '3640', '3600', '3560', '3520', '3480', '3440', '3400', '3360', '3320', '3280', '3240', '3200', '3160', '3120', '3080', '3040', '3000', '2960', '2920', '2880', '2840', '2800', '2760', '2720', '2680', '2640', '2600', '2560', '2520', '2480', '2440', '2400', '2360', '2320', '2280', '2240', '2200', '2160', '2120', '2080', '2040', '2000', '1960', '1920', '1880', '1840', '1800', '1760', '1720', '1680', '1640', '1600', '1560', '1520', '1480', '1440', '1400', '1360', '1320', '1280', '1240', '1200', '1160', '1120', '1080', '1040', '1000', '960', '920', '880', '840', '800', '760', '720', '680', '640', '600', '560', '520', '480', '440', '400', '360', '320', '280', '240', '200', '160', '120', '80', '40', '0'.

VOLUME (en millions)

Table showing trading volume in millions for various indices and sectors.

AB

Table of stock prices under the 'AB' section, listing various companies and their share prices.

CD

Table of stock prices under the 'CD' section, listing various companies and their share prices.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund prices and performance metrics.

MEMBERS

Table listing members of various organizations, including names and contact information.

Option

Table of option prices for various stocks.

Advertisement for Cambior Inc. featuring the headline 'Cambior Inc. semestre: 1987, \$8,087,000 ou 35 cents par action' and 'First City Trust Co. June 1987, \$13,989,000 ou 57 cents par action'.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSGIÈRES

Table of stock options with columns for company names, bid/ask prices, and volume. Includes companies like Placer Dome, Northern Tel, and various financial institutions.

Table of stock prices and market indices. Columns include company names, bid/ask prices, and volume. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various banks.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE 286-1200

Propriétés à vendre 101
A HUNTSVILLE cotejant un lac, 4 c.c., foyer, occupation immédiate, très bon état. Immeuble Grand Prix Cr. Jeanine Lalonde, 331-9164, 687-4081.
A MONTREAL St-Henri, près Faubourg Ste-Catherine, cotejant le lac, 3 chambres, 3 salles de bain, sous-sol fini, plus extras. Un plaisir. A visiter: \$187,000. demandé. L. Allard, 628-3080, 625-3598 Re/Max Le Hameau (Vimont) crlr.
A CANDIAC Parc Laurier. Superbe split level, 9 pièces, secteur de choix, foyer, garage, piscine creusée chauffée 16 X 32, pompe thermique, air climatisé, aspirateur central, chauffage électrique, très propre, beaucoup d'extra. Grand terrain paysager (11,709 pi.c.) situé près d'un magnifique golf, taxes basses.
ROSEMONT, rue Soulbroux. Superbe triplex avec 2 X 3 1/2, électrique localitaire, garage 15 X 26. Prix: \$230,000, négociable. Pierre Grenon, 354-6240. RE/MAX EXCELLENCE INC. CR.
A VENDRE OU A LOUER Seigneurie d'Autouil, bungalow 1984, 3 c.c., 492-0704.
BLAINVILLE. Bungalow neuf, 3 chambres, rues, égouts payés, taxes subventionnées 3 ans. \$86,000, 437-5899.
BOUCHERVILLE Maison canadienne, belle et brève. Secteur recherché, arbres matures. Près écoles et autobus. \$148,500, 655-9181.
BROSSARD: bungalow québécois et américain, très beaux, près écoles et services, \$117,000, 445-3227.
BUNGALOW MODERNE sur le Canal du Richelieu, en face de l'île Ste-Thérèse. Pour de plus amples informations, demander Yves au 1-293-3332 (jour), et 293-7846 (soir).
CENTRE. Maison de ville sur 3 étages, foyer, 3 c.c., garage, M. Leduc, 845-9224, entre 9h et 17h30.
ILE DES SOEURS: Prestigieuse maison de ville, occupation immédiate. France, dans les \$200,000. Vintore Nurovic, 631-1944, 386-6831.
LA PRAIRIE. Cotejant le lac, 2 salles d'eau, 1 s.bain complète, chauffage pompe thermique, piscine hors terre 21 pi. Prix demandé: \$115,000. Pas d'agent: 659-3006.
LAVAL - VIMONT split level 85, foyer, clôture, paysage, impeccable, \$117,000 Nicole Lussier, Immeubles Goulet crlr 374-5744.
LAVAL OUEST, bord de l'eau, bungalow, fini à neuf, 3 chambres etc., \$98,000, 627-3129.
MONTREAL-NORD. Rue St-Jules, 2 X 5 1/2, 1 X 3 c.c., occupation oct. 87. Excellent état, \$175,000, sur rendez-vous, 324-8628, 329-0294.
NOUVEAU-BORDEAUX. Duplex semi-détaché, rénové, haut 5 1/2, bas 5 1/2 plus 3 pièces au sous-sol. Prix réduit, \$159,900. Après 15h, 335-7872.

Propriétés à vendre 101
NOUVEAU ROSEMONT, triplex de prestige avec bachelors, rd, grand 10 pièces, beaucoup d'extra, atrium, foyer, a/c, 2 cuisines, planchers céramique, Pierre Grenon, Re/Max Excellence crlr, 354-6240.
PARC SAGUENAY bungalow rénové, 4 c.c., terrain 30,000 pi. car, bel environnement, rivière à saumon et Z.E.C. \$35,000, 255-3759.
QUARTIER VILLERAY, triplex rénové, sous-sol fini, superbe garage, \$178,000, après 15h30, 276-1375.
REPENTIGNY, cotejant le lac, 4 c.c., très éclairé, toit cathédrale, 934 Sarrazin, \$98,400, 585-7103.
ROSEMONT, rue Soulbroux. Superbe triplex avec 2 X 3 1/2, électrique localitaire, garage 15 X 26. Prix: \$230,000, négociable. Pierre Grenon, 354-6240. RE/MAX EXCELLENCE INC. CR.
SARAGUAY, MTL, superbe cotejant le canal 1983, 4 c.c., garage, \$225,000, après 17h, 334-7448.
ST-JANVIER. Bungalow idéalement 72, garage détaché 3 portes, idéal pour petit commerce, sous-sol fini, 11,021 pi.c., 13200 Lorraine Marcotte, 629-1121, Centre 21 Laval crlr.
ST-HILAIRE, 165 pieds sur bord de l'eau, Charmant maison de 8 pièces, sur 4,222 pi.c. Pas d'agents. \$259,000, 467-0416.
CENTRE-VILLE à louer 121
BROSSARD, cotejant le lac, 4 c.c. Occupation immédiate. \$725/mois. Marie, 672-6450 ou 465-0772.
D.D.O., Sunnybrooke, 3 c.c., townhouse, sous-sol fini, 6 pièces, 482-7152 /r/m, frais petit: \$600/mois. 482-7152.
LACHINE, grande maison à louer, 14 pièces. Libre immédiatement. \$1,200 ou à vendre. \$185,000, 363-7063.
STE-DOROTHÉE Bungalow, 5 1/2, sous-sol semi-fini, ensoleillé, grand terrain, près toutes commodités, 689-2667.
Propriétés demandées 109
MONSIEUR SOLUTION. Difficultés financières - Saïses - faillites - Avis 60 jrs. 594-3154.
Propriétés à vendre 113
BOSSARIAND, Grande-Alée, Triplex, 2 X 5 1/2, bachelors 21 meublé, \$129,500, 430-8171.
BOUCHERVILLE 6 X 5 1/2, très bon état, chauffage huile propanée, revenus \$32,600.00. Prix: \$300,000.00. 682-4541.
BOUL. PIE 1X près Beauport, 18 logements 12 X 4 1/2, 6 X 3 1/2, prix \$750,000.00 comptant \$175,000.00. Agents s'abstenir, particulier: 662-0379.

Maisons de campagne à vendre 141
BELLE MAISON, SUTTON. Vue spectaculaire. Montagnes Vermont. 15 min. pentes ski, 12 acres, accès baignade. Sans intermédiaire. \$135,000. 514-538-6720.
MYSTIC, (près Bedford). Ferme restaurée par architecte. Maison brique, bâtiments magnifiques. 45 min./mt. \$112,000. 1-248-3551.
Terres, fermes à vendre 145
ACTON VALE 500 route 116 est, 50 arpents de terre cultivable, maison chauffage électrique, garage, remise, beaucoup d'autres extras, 1-514-546-7307.
ACTON VALE route 116 ouest, environ 64 arpents, belle terre à cultiver, maison 41, chauffage central, 1-546-3136.
FERME RÉGION DE QUÉBEC. Dans site enchanter, grand domaine ancestral, 163 arpents. Vue sur le fleuve, maison et bâtiments impeccables, 1-418-286-6101.
MELBOURNE VALLÉE. 1 heure de Mt. 40 min. des grands centres de ski, terre de 147 acres, 1/2 boisée, bonne maison ancienne, vue panoramique. \$95,000. 679-4026, 353-2702. Sam. dim. 1-819-826-3037.
Terrains à vendre 149
L'ASCENSION 50 acres, boisée, chasse. \$8,000. Terme. 388-4606.
A ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil. 653-6080.
A 10 minutes de ST-JOVITE et 10 minutes du Mont-Tremblant. (10) terrains de 35,000 pi.c. électrique, prêts à construire. 627-0317.
A VENDRE, 133,800 pi.c. Ayant droit de commerce, situé face pentes de ski Val St-Côme. Mme Blac, 1-888-5663.
AVONS besoin terrains prêts à construire, résidentiel et commercial. Mont-Laval et Rivé Nord. Jocelyne Lavigne, ABC 2000 courtier, 254-1620.
BOUL. MÉTROPOLITAIN près Langelier, 56,873 pi.c. commercial, industriel. "High Rise" 324-4446.
BROSSARD site de choix, terrain commercial sur Taschereau, près Mail Champlain, 103,440 pi.c., 676-4248.
CANTONS DE L'EST, superbes terrains à vendre en Bromont, vue panoramique sur ski Tremblant et vallée, soleil toute la journée, tranquille, choix de plusieurs terrains de 15 à 300,000 pi.c. (\$16,000) 1-375-0000.
L'ANGE GARDIEN. Développement Lac La Retenue - Domaine Yvan Morneau - 40,000 à 200,000 pi.c. boisés près rivières, financé 3 ans sans intérêt par prop. 1-418-822-1895.
PAPINEAUVILLE. Terrain boisé. Bord de l'eau, 100 X 400 avec services. 819-427-5974.
RAWDON, terrain 15,000 pi.c. avec roulotte, remis, puis. Droit de passage au lac. \$18,000. 669-9905.
Maison de campagne à louer 137
ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL, 50 min. Mt. Maison ancestrale rénovée, calme, confortable, beau site, 10 pièces, foyer, meublé ou non. \$800/mois. 336-3678, 1-514-537-8113.
Maison de campagne à vendre 141
MAISON CANADIENNE en pierre des champs, 6 1/2 pièces, terrain 32,400 pi.c. car, piscine, cabanon. Faut voir sans agent. 1-839-2612.

GRILLE DE PARUTION 1987



MAGAZINES
17 OCTOBRE 31 OCTOBRE
Le Devoir Passeport Le Devoir Passeport
Les destinations Soleil Le ski
Pour information ou réservations publicitaires: (514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

Office de catéchèse du Québec

À l'occasion du 25e anniversaire de l'Office de catéchèse du Québec, Le Devoir publie un cahier spécial, de format tabloïd, sur l'influence qu'a eue l'Office de catéchèse du Québec sur la société québécoise, la formation religieuse à l'école, la préparation aux sacrements, l'éducation des adultes chrétiens et des catéchètes, ainsi que sur les moyens audio-visuels et écrits qu'il a utilisés pour la diffusion de sa pensée.
Plusieurs chefs de file, religieux et laïcs, de la société québécoise ont participé à la naissance et au développement de cet organisme.
Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'Office de catéchèse du Québec? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.
DATE DE PARUTION: 19 septembre
DATE DE TOMBÉE: 3 septembre
TARIF: 2,90\$ la ligne
FORMAT: tabloïd
Pour de plus amples informations, téléphoner au: 842-9645 Christiane Legault
Commandez vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

SPÉCIAL D'ÉTÉ
Publiez une annonce classée durant 5 jours consécutifs et nous vous la publierons 5 autres jours gratuitement!
Annonces classées 286-1200
Cette offre n'est valide que pour les particuliers et se termine le 28 août 1987.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

App. et log. à louer 160

OUTREMONT OCCUPATION IMMEDIATE APPARTEMENTS LUXUEUX Tour d'Habitation Edifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas... 277-5873

App. et log. à louer 160

3 1/2 NEUF près Métro Sherbrooke, grand séjour, terrasse arrière, espaces lavasse/sèche, tranquille, rangements, \$475. 522-6915

App. et log. à louer 160

A OUTREMONT, près Laurier. Haut duplex grand 7½, rénové, cuisine réelle, salle de lavage. 720-4771

BOIS DE BOULOGNE Edifice en béton, tranquille et sans vent. Tout confort, 3, 3½, 4, \$350. à \$470. Garage gratuit pour 4. Autres avantages si bonnes références. 336-7949

BROSSARD DOMAINE NAPOLÉON

Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juliette PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, com. Napoléon. 656-1759, 676-2685

C.D.N. haut duplex, 5½, rue boisée

C.D.N. Lacombe, grand 4½, repeat

C.D.N. haut duplex, grand 7½, rénové

CARTIER (Masson)

CENTRE-VILLE, près McGill

CHATEAUBRIAND, 7½, bas triplex

CHEMIN QUEEN-MARY. Très grand

CHRISTOPHE-COLOMB métro Beau-Bien

DELORIMIER grand 4½, neuf, \$560

DELORIMIER, 8½, rez-de-chaussée

GRAND 7½, électrique

GRANDS 4½ et 3½, \$395 et \$375

HENRI-BOURASSA, grands 3½ — 4½

App. et log. à louer 160

DES ERABLES, grand 5½, 2 ch. fermées, chauff. électr. très propre, + divers à vendre. Après 18h. 729-1544

LONGUEUIL 5½ haut de duplex, libre immédiatement, entièrement rénové, tapis, chauffé. Sur Jacques Cartier Est près Laurier, \$535/mois. 468-8193

MEUBLES Superbes appartements

MONTREAL-NORD, grand 4½, luxueux

OUTREMONT Magnifique 5½ au rez-de-chaussée

OUTREMONT, Stuart/Van Horne

OUTREMONT: WILLOWDALE

PARC ANGUS, Rosemont, nouvelle construction

PARC LAFONTAINE maisonnette dans jardin

PARC LAFONTAINE, 8½, grand, rénové

PLATEAU MT-ROYAL. Très grand 4½

PLATEAU MT-ROYAL LOFT 50m ca.

PLATEAU, ST-HUBERT/CHERRIER

PONT VIAU grand bas de duplex

PRÈS DU METRO VERDUN 5½

ROSEMONT, près Langelier et Beau-bien

ROSEMONT, près Slade 7 pces, foyer

ROSEMONT, Dandurand, bas triplex

SNOWDON, TRANS-ISLAND, près Van Horne

SOUS-LOCATION, C.D.N., rue Ridgewood

ST-LEONARD, 7½, sous-location

ST-LAMBERT, maison rénovée

ST-LAMBERT: CENTRE-VILLE

App. et log. à louer 160

ST-LAURENT, 3½, sous-location, septième, électr., taxes incluses, \$460

V.M.R. 7½, haut duplex, ensolleilé, cuisine rénovée, lave-vaisselle, garage, libre immédiatement

V.M.R. luxueux haut duplex, 5½, ensolleilé

VIALLI Près métro, grand 3½, entrée

VIEUX-ROSEMONT, 377, Dandurand

VILLE ST-LAURENT

Luxueux 2½, 3½, 4½: Penthouses

À VENDRE, AFRIQUE anciens et modernes

ANTIQUE, 391

À VENDRE, AFRIQUE anciens et modernes

Ameublements 351

FUTON PLUS BASE \$139

MOBILIER DE CHAMBRE THIBAUT

VAISSELIER d'acajou vitré, 24 X 66 X 78

Ordinateurs 371

APPLE II PLUS, Montréal — Disque Drive

CLUB C-84, IBM

Instruments de musique 375

PIANO WILLIAMS

VIOLON ROTH 1974, Répique Stradivari

VIOLONS, italiens, français, allemand

À VENDRE, AFRIQUE anciens et modernes

ANTIQUE, 391

À VENDRE, AFRIQUE anciens et modernes

Offres d'emploi 407

OFFRES D'EMPLOI

LE DEVOIR SOLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression, Bonne diction, Bilinguisme un atout.

Communiquiez avec Marie-Claude Gaudet 844-7531

LE DEVOIR REPRÉSENTANT DEMANDÉ

Disponibilité: 30/hes semaine durant 15 semaines.

Exigences: Facilité d'expression, belle présentation, bilinguisme un atout

Communiquiez avec Patrick Koczan 844-3361

LE DEVOIR LIVREUR DEMANDÉ

Disponibilité: 40/hes semaine, durant 15 semaines.

Exigences: véhicule requis.

Communiquiez avec Patrick Koczan 844-3361

Cours 510

COURS DE PIANO ADULTES ET ENFANTS

ENFANTS 4 à 6 ans. PRIVÉ OU SEMI-PRIVÉ

LAVERIE, nettoyage 567

COURS PIANO — SOLFÈGE

LAVERIE, nettoyage 567

Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU 16 pi. PETERBOROUGH 70

BAYLINER SARATOGA 25.5', 75, parfaite condition

BENTLEY FIRST 35 continental 1984

CATAMARAN MYSTÈRE 'S' 17 pi.

CATAMARAN Hobie Cat 16, 1984

CENTURY CORTEZ 29 pi. 1980

CHRISTCRAFT: 28'10" X 10'8"

KIRBY 20, 1982, équipé pour la course

MAGNUM Express Thundercraft 1986

MAGNUM EXPRESS 86, équipé, complet

SEA RAY SRV 20 1976, 100% rénové

SONIC 23, 1983, tout équipé, 5 voiles

TANZER 28

THUNDERCRAFT SUNBIRD 1985

VOILIER Bombardier 4.8, 1983

VOILIER DERIVEUR Sabre Scribe 26'

VOILIER COUPE GT 1985, excellente condition

AUTOMOBILE ANTIQUE

SPORTS

« L'URSS n'est pas une filiale de la LNH » (Vladislav Tretiak)

VANCOUVER (PC) — La venue possible des meilleurs hockeyeurs soviétiques au sein de la Ligue nationale de hockey (LNH) n'est que le fruit de l'imagination de quelques journalistes, selon l'ancien gardien de but étoile soviétique Vladislav Tretiak.



Vladislav Tretiak

prête. Un objectif précis Tretiak a ajouté que la principale préoccupation des Soviétiques était de former des champions du monde et olympiques.

Celui qui occupe aujourd'hui les fonctions de directeur des sports au sein de l'Armée rouge à Moscou s'est indigné devant la pratique nord-américaine. « Les équipes de la LNH devraient dépenser leurs énergies à développer de jeunes Canadiens plutôt que d'essayer d'importer les meilleurs éléments soviétiques », a soutenu Tretiak.

nadiens diraient si nous leur enlevions Wayne Gretzky pour le faire jouer en Suède ou en Finlande. Je pense que les Canadiens ne le laisseraient jamais aller », a-t-il répondu.

Double enquête sur l'accident qui a coûté la vie à Didier Pironi

POOLE, Angleterre (AP) — Deux enquêtes ont été ouvertes hier après l'accident qui a coûté la vie, dimanche lors d'une compétition monotonautique au large de l'île de Wight (Angleterre), à l'ancien pilote de Formule un Didier Pironi, au journaliste Bernard Giroux et au gazier (chargé de régler la vitesse) Jean-Claude Guénard, aux commandes de leur bateau Colibri.



Didier Pironi

aussi dense que du béton à cette vitesse.

« Trois experts ont été chargés d'inspecter le bateau, mais il est trop tôt pour dire quand ils remettront leur rapport, a déclaré hier Don Chick, vice-président du Royal Motor Yacht Club, organisateur de la course. Nous devons le transmettre à l'Association nationale de plaisance puis à l'Union internationale de motonautisme en Belgique », a-t-il ajouté.

Alors que ces deux enquêtes — une ouverte par la police locale, l'autre par les organisateurs de la course — démarraient, le gouvernement français et les pilotes de Formule un ont rendu hommage aux victimes.

Les trois hommes avaient trouvé une mort instantanée quand leur Colibri, lancé à plus de 160 km/h, avait heurté la vague de sillage d'un pétrolier, à 500 milles des côtes des Needles, à l'ouest de l'île de Wight.

tant trois révolutions de 280 kilomètres et qui constituait la 10e épreuve du championnat d'Europe de course offshore.

Des témoins avaient vu le puissant hors-bord — qui pouvait atteindre 170 km/h grâce à ses deux moteurs Lamborghini développant 1,560 chevaux — faire un bond de trois mètres en l'air avant de retomber sur l'eau.

Cela étant, après avoir parlé à certains pilotes, il ressort en général que cela devait arriver à quelque un jour ou l'autre. Il a révélé que certains concurrents avaient ralenti en voyant approcher le pétrolier.

La police de l'île de Wight se livre également à ses propres investigations, consistant notamment selon l'inspecteur Roger Smith à interroger l'équipage du pétrolier à son arrivée à Belfast.

Nous allons également inspecter le hors-bord, pour déterminer une éventuelle défaillance mécanique, que nous ne suspectons pas. Les corps des trois victimes, transportés après l'accident à l'hôpital St-Mary, de Newport, capitale de l'île, devaient être autopsiés. Ils seront ensuite probablement rapatriés en France, ou ailleurs selon la volonté des familles.

Ces dernières ont reçu hier les condoléances du président François Mitterrand. Dans son télégramme à la famille de Didier Pironi, le chef de l'État a rendu hommage à sa volonté, son courage, sa maîtrise de son talent qui avaient placé Didier Pironi au tout premier rang des grands champions.

BASEBALL

Table with baseball game results including teams like Houston, St. Louis, Montreal, San Francisco, etc.

Table with baseball game results including teams like Chicago, Detroit, Cleveland, New York, etc.

Table with baseball game results including teams like Houston, St. Louis, Montreal, San Francisco, etc.

Table for Ligue Nationale with columns for team, games, wins, losses, etc.

Table for Ligue Américaine with columns for team, games, wins, losses, etc.

Jeux panaméricains

Un peu de sport, beaucoup de politique

INDIANAPOLIS (AFP) — Les Jeux Panaméricains de Caracas étaient entrés dans l'histoire, ternis par un scandale du dopage sans précédent.

Table for Ligue Nationale with columns for team, games, wins, losses, etc.

Table for Ligue Américaine with columns for team, games, wins, losses, etc.

À l'exception du record du monde en longueur féminin, égalé par l'athlète américaine Jackie Joyner-Kersey, et celui du tir à la fosse automatique de son compatriote Dan Carlisle, les compétitions, archi-dominées, comme prévu, par les États-Unis, avec un total de 369 médailles, dont 168 en or, contre 284 (136 en or) en 1983, Cuba, intraitable en haltérophilie et en boxe, 75 médailles d'or, et le Canada, 30 victoires au total, terminant très loin, n'ont jamais atteint les sommets, un an avant le rendez-vous de Séoul.

Les grandes disciplines olympiques ont été ainsi confisquées par les Américains. En natation, l'équipe des États-Unis, pourtant privée de ses meilleurs éléments, notamment Matt Biondi, Tom Jager et Pablo Morales, partis aux Jeux Pan Pacifique à Brisbane, s'est proménée, empochant 27 médailles d'or sur les 32 en jeu, malgré la jeune Costarienne Silvia Poll, 16 ans, sacrée vedette des Jeux avec 8 médailles, mais encore bien loin des meilleurs au classement mondial.

Même chose en athlétisme avec 56 médailles américaines (26 en or sur 43 possibles), devant Cuba, 22 (6 en or), en dépit des absences de quelques vedettes, Edwin Moses et Harry Reynolds,

Voyage crucial des Expos sur la Côte-Ouest

« Il nous faut absolument rester à 5 parties de la tête » (Rodgers)

RICHARD MILO

SAN DIEGO (PC) — Les Expos entreprennent, ce soir, un important voyage de 12 matchs à l'étranger. Ils doivent livrer quatre séries de trois matchs aux Padres de San Diego, aux Dodgers de Los Angeles, aux Giants de San Francisco et aux Braves d'Atlanta.



d'avance.

« Il faut absolument demeurer au moins à cinq parties de la tête. Nous avons une série importante à livrer au retour à Montréal », a affirmé Buck Rodgers.

Le voyage des Expos est d'autant plus important que les Cards de St. Louis entreprennent, eux, un séjour de 12 matchs à domicile. Comme les Expos, les Mets de New York et les Phillies de Philadelphie, effectuent un voyage sur la Côte-Ouest.

« Les Padres jouent bien par les temps qui courent. Les Dodgers ont de bons lanceurs et on vient de voir les Giants... », a-t-il indiqué.

6-3 en mai Les Expos ont remporté six victoires en neuf matchs lors de leur premier séjour sur la Côte-Ouest, en mai. Il s'agit de leur plus long séjour (12 matchs) à l'étranger cette saison. Neal Heaton (12-5), Dennis Martinez (7-2) et Bryn Smith (7-6) seront les trois partants des Expos contre les Padres de San Diego. Ils seront opposés à Mark Grant (3-7), Eric Show (6-15) et Jimmy Jones (6-4).

À l'origine, Smith devait affronter les Padres, ce soir (22 h 05). Son départ a été repoussé de deux jours pour lui permettre de reprendre des forces. Il a rencontré le médecin des Expos, dimanche.

Heaton, lui, a remporté deux victoires en deux départs contre les Padres cette saison. Il a battu Dravecky, 6-0, le 23 mai et Hawkins 4-3, le 3 juin. Sa moyenne de points mérités s'élève à 0,60 en 15 manches. Il n'a alloué que sept coups sûrs et trois buts sur balles.

Benito Santiago Selon Buck Rodgers, les Padres de San Diego forment la meilleure équipe de la section Ouest depuis la pause du match des étoiles. Ils comptent, notamment, sur les services du meilleur jeune receveur des ligues majeures: Benito Santiago.

« Santiago pourrait devenir un des bons receveurs du baseball. Il a un bon bras », dit-il en rappelant que les bons receveurs, de nos jours, sont aussi rares que les bons lanceurs gauchers.

« Un bon receveur, c'est comme un bon lanceur gaucher. C'est difficile à trouver », souligne-t-il.

Rodgers a sa propre théorie là-dessus.

« Tout commence dans les 'petites ligues'. Les mères préfèrent que leur fils joue ailleurs que derrière le marbre. C'est moins dangereux », dit l'ancien receveur des Angels de la Californie.

« Moi, j'ai commencé comme... lanceur ». 13 cc, 58 pp Santiago, 23 ans, domine la liste des candidats au titre de recrue par excellence dans la Ligue nationale. Il affiche une moyenne de .284 en plus d'avoir frappé 13 circuits et produit 58 points. Il a réussi 16 vols de buts.

En plus de Santiago, les autres candidats sérieux pour l'obtention du titre de recrue par excellence sont Mike Dunne, le droitier des Pirates de Pittsburgh, et Casey Candaele, des Expos. Santiago a une longueur

petit orteil, une croûte de corne qui s'est fissurée en forme de « Y ». Il m'en a parlé à la fin du match, a révélé Ron McClain, le soigneur des Expos. Il m'a dit que ça lui faisait mal depuis quelques jours. Il aurait dû m'en parler avant puisque tout son poids s'appuie sur le pied gauche lorsqu'il s'élançait. Brooks essaiera d'autres paires de souliers ce soir. On ajoutera probablement une fausse semelle à l'intérieur du soulier mais il ne doit pas s'attendre à ce que la douleur disparaisse du jour au lendemain.

John Kruk, le deuxième meilleur frappeur de la Ligue nationale, est incommodé par une légère elongation musculaire au dos. Il s'est blessé en s'élançant au bâton contre les Mets de New York samedi. Il n'a pas joué dimanche. Kruk frappe pour une moyenne de .339. Il a réussi 17 circuits et produit 75 points, deux sommets chez les Padres. En plus de Kruk, le troisième-but Chris Brown soigne une blessure au coude gauche. Il a été atteint par un tir à Philadelphie jeudi. Il n'a pas entrepris un seul des trois matchs des Padres à New York.

Une douzaine de joueurs des Expos ont loué un bateau d'une longueur de 65 pieds pour faire un excursion de pêche en haute mer, hier.

EN BREF...

Les joueurs de la semaine

NEW YORK (AP) — Paul Molitor, qui s'approche lentement du record de tous les temps de Joe DiMaggio pour le nombre de matchs avec au moins un coup sûr, a été choisi le joueur par excellence dans la Ligue américaine pour une deuxième semaine d'affilée. Bill Doran, des Astros de Houston, qui a conservé une moyenne de .538 la semaine dernière pour aider les siens à se hisser au deuxième rang de la section Ouest, a hérité du même honneur dans la Ligue nationale. Molitor a frappé en lieu sûr sur cinq des sept matchs auxquels il a participé, conservant une moyenne de .452. Il a obtenu quatre doubles et un circuit, a produit sept points et en a marqué autant. Doran a obtenu 14 coups sûrs en 26 présences. Il a claqué deux circuits, a produit neuf points, en a marqué six et a été trois fois buté.

Denis Boucher signe avec les Jays

TORONTO (PC) — Le lanceur gaucher Denis Boucher, de Lachine, qui faisait partie de l'équipe de baseball du Canada lors des Jeux panaméricains à Indianapolis, a signé un contrat avec les Blue Jays de Toronto, hier. Boucher, 19 ans, devient le sixième joueur canadien à faire partie de l'organisation des Blue Jays. Il se joindra à la Ligue de développement à Dunedin, Floride, au cours du prochain mois. Il évoluera pour l'Institut national de baseball à Vancouver cette saison. « Denis est un puissant lanceur qui est doté d'une bonne balle rapide, d'une bonne courbe et d'un excellent changement de vitesse, a analysé Bob Prentice, le directeur canadien du recrutement des joueurs pour les Blue Jays. C'est un vrai compétiteur et avec l'enseignement qu'il a reçu à Vancouver et au sein de l'équipe du Canada, nous nous sommes aperçus qu'il apprenait très rapidement », a conclu Prentice.

Les Rough Riders s'accrochent

OTTAWA (PC) — Le président des Rough Riders d'Ottawa, David Gavsie, a indiqué, hier, que son équipe terminerait la saison dans la Ligue canadienne de football (L.C.F.). Le président a cependant ajouté que la survie des Riders dépendait de la réponse du public aux matchs locaux d'ici la fin du présent calendrier. Les Riders, qui sont dotés d'un stade pouvant accueillir 36,000 spectateurs, ont besoin de 27,000 personnes pour boucler leur budget. Cette année, une moyenne d'un peu plus de 20,000 s'est amenée au stade. Gavsie a indiqué que l'avenir des Riders serait réévalué d'ici le début de la prochaine saison. Ottawa présente un dossier de deux victoires et six défaites, cette saison dans la L.C.F.

Jerry Browne blessé

ARLINGTON, Texas (AP) — Les Rangers du Texas ont placé le deuxième-but, Jerry Browne, sur la liste des joueurs blessés pour une période de 15 jours. Browne a subi une elongation musculaire de la jambe droite. Pour le remplacer dans l'alignement, les Rangers ont racheté le contrat du droitier Dwayne Henry, de leur filiale de Oklahoma City.

